



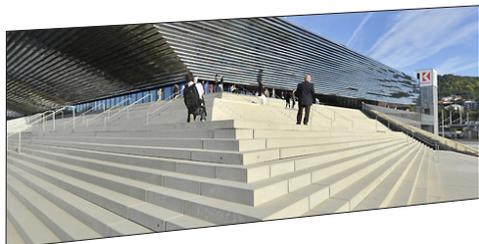
Rapport d'activités 2014

DE LA CREA À
LA MÉTROPOLE



métropole
ROUENNORMANDIE

1 p.03 Plus grande communauté d'agglomération de France



- P. 04 / La CREA, plus grande communauté d'agglomération de France
- P. 05 / 71 communes rassemblées
- P. 06 / Quelques faits marquants de l'année 2014
- P. 08 / Les équipements de la CREA

2 p.09 Au coeur de l'institution

- P. 10 / De nombreuses compétences pour une Éco-Communauté en plein essor
- P. 12 / L'institution : fonctionnement
- P. 14 / Les grands projets
- P. 17 / Le Pôle Métropolitain CREA-Seine-Eure



3 p.18 Près des habitants



- P. 19 / Les petites communes
- P. 20 / La communication
- P. 21 / Allo communauté, un service téléphonique de proximité
- P. 22 / La médiatrice

4 p.23 Au service des usagers et de l'environnement

- P. 24 / Le développement des transports en commun propres et de proximité
- P. 26 / Les modes de transport alternatifs : place au vélo
- P. 27 / Aménagement et entretien des espaces publics
- P. 28 / Eau et Assainissement
- P. 31 / Maîtrise des déchets : collecte, tri et valorisation
- P. 33 / Education à l'environnement et aux pratiques durables
- P. 35 / Environnement



5 p.43 Attractive et dynamique



- P. 44 / Développement Economique
- P. 47 / Habitat
- P. 50 / Planification Urbaine
- P. 52 / Urbanisme pré-opérationnel
- P. 53 / Tourisme
- P. 54 / Le Conseil Consultatif de Développement

6 p.55 Solidaire

- P. 56 / Emploi
- P. 57 / Insertion
- P. 59 / Cohésion sociale/Politique de la ville
- P. 65 / Coopération décentralisée



7 p.66 Ouverte, curieuse et sportive



- P. 67 / Jeunesse et vie étudiante
- P. 69 / Culture
- P. 74 / Sports
- P. 79 / Autres équipements emblématiques
- P. 80 / Partenariat CREA-Tianjin

8 p.80 Présentation financière

De la CREA à la Métropole

03

Plus grande communauté d'agglomération de France

- P. 04 / La CREA, plus grande communauté d'agglomération de France
- P. 05 / 71 communes rassemblées
- P. 06 / Les faits marquants de l'année 2014
- P. 08 / Les équipements de la CREA

Plus grande communauté d'agglomération de France

La CREA
Plus grande communauté
d'agglomération de France

1

495 713* habitants

Composée de 71 communes, la CREA (Communauté de l'agglomération Rouen - Elbeuf - Austreberthe) est née de la fusion, le 1^{er} janvier 2010, de quatre regroupements intercommunaux :

- La communauté de l'agglomération rouennaise (45 communes)
- La communauté de l'agglomération d'Elbeuf (10 communes)
- La communauté de communes de Seine-Austreberthe (14 communes)
- La communauté de communes Le Trait-Yainville (2 communes)

Avec 495 713* habitants, la CREA est la plus grande communauté d'agglomération de France. La naissance de la CREA est ainsi l'aboutissement de la construction intercommunale de la région rouennaise, en cours depuis la seconde moitié du 20^e siècle.



* Source INSEE - Populations légales 2010.

71 communes rassemblées

Communes

Hab.

Communes

Hab.

Communes

Hab.

Amfreville-la-Mivoie	3 148
Anneville-Ambourville	1 229
Bardouville	666
Belbeuf	2 080
Berville-sur-Seine	557
Bihorel	8 268
Bois-Guillaume	13 260
Bonsecours	6 693
Boos	3 289
La Bouille	792
Canteleu	15 281
Caudebec-lès-Elbeuf	9 907
Cléon	5 677
Darnétal	9 689
Déville-lès-Rouen	10 286
Duclair	4 196
Elbeuf	17 452
Epinay-sur-Duclair	512
Fontaine-sous-Préaux	527
Franqueville-Saint-Pierre	5 943
Freneuse	943
Gouy	825
Grand-Couronne	9 908
Grand Quevilly	25 189
Hautot-sur-Seine	371
Hénouville	1 270

Houpeville	2 596
Isneauville	2 561
Jumièges	1 747
La Londe	2 319
La Neuville-Chant-d'Oisel	2 125
Le Houleme	4 062
Le Mesnil-Esnard	7 373
Le Mesnil-sous-Jumièges	618
Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	1245
Le Trait	5 336
Malaunay	5 989
Maromme	11 486
Montmain	1 398
Mont-Saint-Aignan	19 880
Moulineaux	926
Notre-Dame-de-Bondeville	7 084
Oissel	11 613
Orival	956
Petit-Couronne	9 300
Petit-Quevilly	22 215
Quevillon	609
Quéville-la-Poterie	947
Roncherolles-sur-le-vivier	1 107
Rouen	113 461
Sahurs	1 305
Saint-Aubin-Celloville	985

Saint-Aubin-Epinay	973
Saint-Aubin-lès-Elbeuf	8 194
Saint-Etienne-du-Rouvray	28 601
Saint-Jacques-sur-Darnétal	2 682
Saint-Léger-du-Bourg-Denis	3 475
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	1 917
Saint-Martin-de-Boscherville	1 465
Saint-Martin-du-Vivier	1 789
Saint-Paër	1 200
Saint-Pierre-de-Manneville	756
Saint-Pierre-de-Varengueville	2 278
Saint-Pierre-lès-Elbeuf	8 546
Sotteville-lès-Rouen	29 518
Sotteville-sous-le-Val	807
Tourville-la-Rivière	2 483
Val-de-la-Haye	729
Yainville	1 127
Ymare	1 153
Yville-sur-Seine	471

Source INSEE - Populations légales 2012.

Quelques faits marquants de l'année 2014...

La CREA
Plus grande communauté
d'agglomération de France

1

Janv.



Janvier
Concert du Nouvel An

25 Janvier
2^e édition du Perche Elite
Tour au Kindarena

27 Janvier
promulgation de la loi de
modernisation de l'action
publique territoriale
et d'affirmation des
métropoles (loi MAPTAM)
qui porte création de la
Métropole de Rouen au
1^{er} janvier 2015

Fév.



Février
Départ des anciennes
rames du métro de
la CREA pour la ville
turque de Gaziantep qui
les a acquis

Mar.



3 Mars
Accueil des 1^{ères}
entreprises à la
nouvelle pépinière-
hôtel d'entreprises
Seine Écopolis à Saint-
Étienne-du-Rouvray

12 Mars
Finale du concours
d'éloquence

Avr.



Avril
Engagement des
travaux de rénovation
du Parc des
expositions

5-6 Avril
3^e édition du week-
end randonnée

14 Avril
Élection du Président
et du bureau
communautaire
suite aux élections
municipales et des
156 conseillers
communautaires

4-19 Avril
Festival culturel
« Printemps
en Seine »

Mai.



9 Mai
Match international de
rugby à XIII en fauteuil au
Kindarena

17 Mai
Match de futsal au
Kindarena

22 Mai
3^e édition du Carrefour
des possibles (domaine
des technologies de
l'information et de la
communication)

24 Mai
Rencontre France – Japon
de karaté

24-25 Mai
6^e édition du festival
Graines de jardin « Le jardin
des 5 sens »

28 Mai
Pose de la 1^{ère} pierre du
Panorama XXL

Juin.

enjoy
Rouen
NORMANDY

31 Mai-1^{er} Juin
Le Printemps de
Robert-le-Diable

Juin
Fin du chantier de
réhabilitation de la
capitainerie du port de
plaisance de Rouen

4 Juin
Lancement de la marque
territoriale Enjoy Rouen
Normandy

13 Juin
Match de ligue mondiale
de volley-ball France –
Allemagne

13 Juin
Lancement d'un jeu
vidéo dans le cadre de
la concertation pour la
reconversion du champ
de course des Bruyères

13 Juin-21 Septembre
Spectacle son et lumière
Cathédrale de lumière

21-22 Juin
2^e édition de Bivouac
sous la Lune

Quelques faits marquants en 2014...

La CREA
Plus grande communauté
d'agglomération de France

1

Juil.



Juillet

Deux dernières réunions publiques organisées dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)

1^{er} Juillet

Inauguration de la pépinière d'entreprises Seine Écopolis

9 Juillet

Pose du 1^{er} clou du Chemin de Compostelle, à Rouen

Sept.



Septembre

Ouverture du chantier de rénovation de la piscine de la Cerisaie à Elbeuf

1^{er} Septembre

Lancement des 5 nouvelles lignes FAST

20 Septembre

Randonnée Sur le Chemin de Compostelle

20 Septembre

inauguration des 2 nouveaux points de charge pour véhicules électriques Place Martin-Luther-King, à Rouen

20-21 Septembre

Participation aux Journées européennes du patrimoine

23 Septembre

Nicolas Batum LNB Show et Match des Champions 2014 au Kindarena

27-28 Septembre

4^e édition des « Visites d'ateliers d'artistes »

Oct.



11 Octobre

Inauguration de l'espace culturel Philippe-Torretton à Saint-Pierre-lès-Elbeuf

11-12 Octobre

4^e édition du week-end randonnée

14 Octobre

1^{re} rencontre de la Métropole dans la presqu'île d'Anneville-Ambourville

Nov.



4 Novembre

2^e Rencontre de la Métropole « Plateau Robec nord »

18 Novembre

3^e Rencontre de la Métropole « Couronne »

22 Novembre

4^e édition du challenge étudiant Rouen Normandie Sup Cup

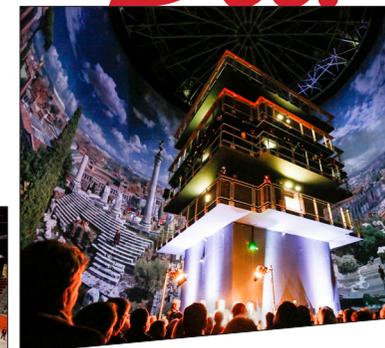
24-27 Novembre

Semaine du tennis adapté au Kindarena

27 Novembre

4^e Rencontre de la Métropole « Austreberthe – Cailly »

Déc.



2 Décembre

5^e Rencontre de la Métropole « Territoire de Franqueville »

8 Décembre

Réunion publique de restitution de la concertation pour la reconversion du champ de course des Bruyères

17 Décembre

Inauguration de l'extension des aménagements de la gare d'Oissel

20 Décembre

Ouverture du Panorama XXL

1^{er} janvier 2015

Naissance de la Métropole Rouen Normandie

Les équipements de la CREA

La CREA
Plus grande communauté
d'agglomération de France

1

En 2014, les grands équipements de la CREA ont accueilli plus de 225 000 visiteurs ou spectateurs.



Le 106
50 000



Kindarena
101 000

Panorama XXL
23 000

(Du 16 au 31 décembre 2014)



Fabrique des savoirs
38 000



Maisons des forêts
13 000



De la CREA à la Métropole

09

Au coeur de l'institution

- P. 10 / De nombreuses compétences pour une Éco-Communauté en plein essor
- P. 12 / L'institution : fonctionnement
- P. 14 / Les grands projets
- P. 17 / Le Pôle métropolitain CREA Seine-Eure

De nombreuses compétences pour une Éco-Communauté en plein essor

La CREA est dotée de nombreuses grandes compétences, déclinées en actions concrètes pour améliorer le quotidien des habitants en développant des services publics de qualité.

Les compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Gestion et développement de l'équilibre social de l'habitat
- Gestion et développement de la politique de la ville dans la communauté
- Transport urbain

Les compétences optionnelles

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Assainissement
- Eau
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs, d'intérêt communautaire

Les compétences facultatives

- Activités ou actions culturelles, sportives ou sociales d'intérêt communautaire
- Restructuration, reconversion et extension de zones d'activités existantes, à la demande de l'une des communes membres ; restructuration et mise en valeur des friches notamment industrielles d'intérêt communautaire
- Participation aux études d'urbanisme communales ; participation à la révision et à la modification des POS, PLU et cartes communales ; définition et mise en œuvre d'une politique foncière pour le développement économique, la protection de l'environnement ou la réalisation d'équipements et d'aménagements d'intérêt communautaire, notamment par la réalisation et la gestion d'un programme d'action foncière d'agglomération et par la constitution de réserves foncières
- Action en faveur du logement des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite
- Création et gestion de terrains d'accueil pour les gens du voyage
- Amélioration du cadre de vie
- Réalisation et gestion d'équipements de loisirs d'intérêts communautaires
- Actions de prévention des risques industriels et environnementaux ; participation financière aux réseaux d'alerte
- Définition et mise en œuvre d'une politique de développement touristique
- Participation à l'implantation intercommunale

- d'activités scientifiques, technologiques, de recherche ou universitaires
- Promotion intercommunale de la jeunesse
- Aide et soutien aux communes de moins de 4 500 habitants
- Réseaux de télécommunication à haut débit
- Participation au financement des services d'incendie et de secours

En juin 2011, ont été reconnus d'intérêt communautaire par le conseil communautaire :

- des activités et actions culturelles (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012),
- des équipements culturels,
- des activités et actions sportives,
- des équipements sportifs.

De nombreuses compétences pour une Éco-Communauté en plein essor

La CREA
Au cœur de l'institution

2

Solidarité



Aménagement
de l'espace



Développement
économique

Déchets



Environnement



Emploi & insertion



Tourisme



Politique de la ville



Transport en
commun



Vie culturelle
& sportive



Aide
spécifique
aux petites
communes



Eau et assainissement



L'institution : fonctionnement

La CREA
Au cœur de l'institution

2

À la suite des élections municipales des 23 et 30 mars 2014 et à l'élection directe des conseillers communautaires par le système du fléchage dans les communes de plus de 1 000 habitants, les 156 nouveaux délégués formant le conseil communautaire se sont réunis pour la 1^{ère} fois le lundi 14 avril 2014. Ils ont élu Frédéric Sanchez Président de la CREA.

Le nouveau conseil de la CREA :

156 conseillers communautaires dont 20 vice-présidents et 20 conseillers délégués.

Président :

Frédéric Sanchez, maire de Petit-Quevilly

1^{er} vice-président : Yvon Robert, Maire de Rouen, ville-centre de la CREA

2^e vice-président : Nelly Tocqueville, Maire de Saint-Pierre-de-Manneville, représentante des « petites communes »

Vice-présidents :

Hubert Wulfranc, Saint-Etienne-du-Rouvray

Françoise Guillotin, Elbeuf-sur-Seine

Jean-Marie Masson, Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Mélanie Boulanger, Canteleu

Cyrille Moreau, Rouen

Marie-Françoise Guguin, Bois-Guillaume

Dominique Randon, Petit-Couronne

Hélène Klein, Rouen

Marc Massion, Grand Quevilly

Pierrette Canu, Saint-Pierre-de-Varengueville

Laurent Grelaud, Bonsecours

Nicole Basselet, Berville-sur-Seine

David Lamiray, Maromme

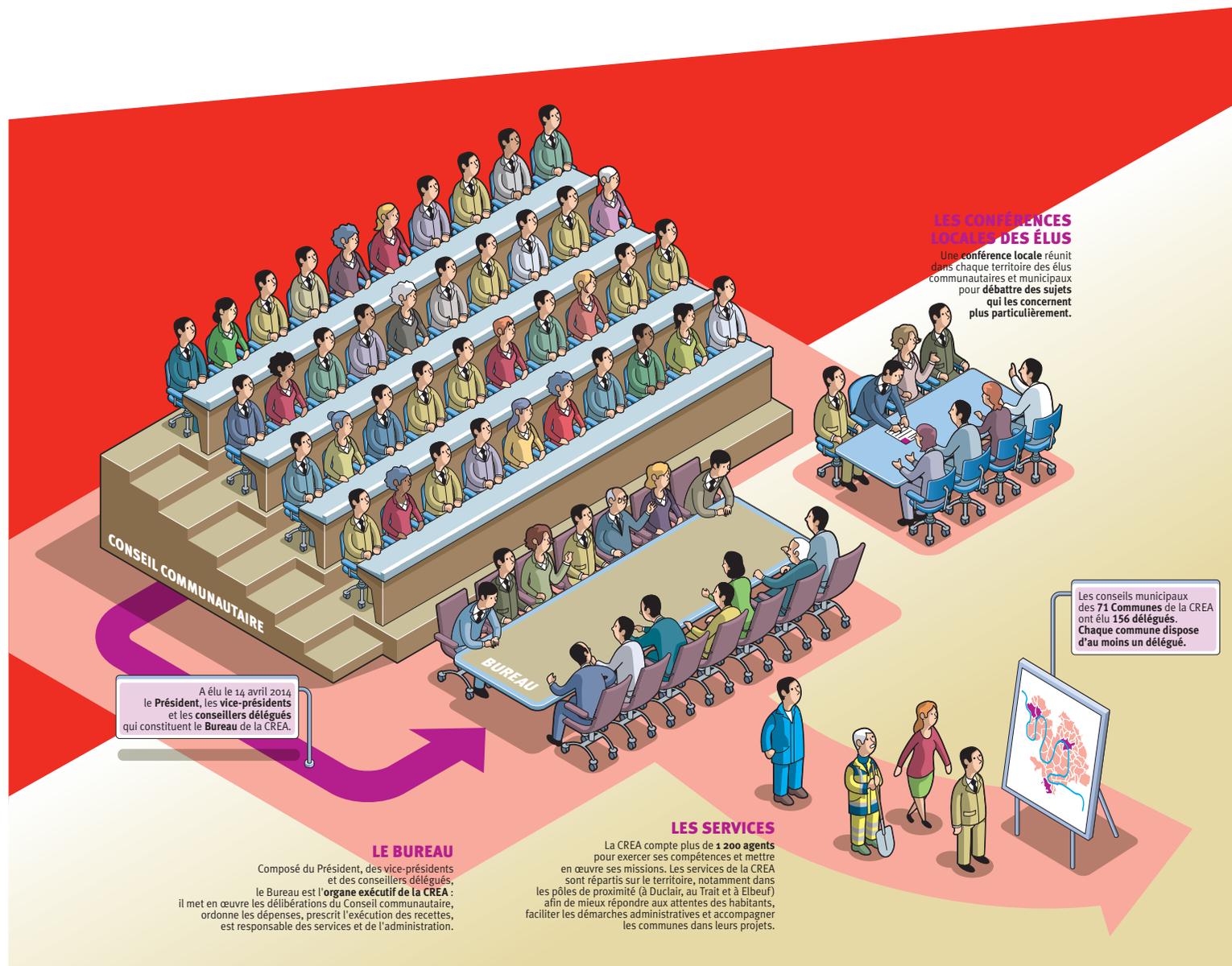
Patricia Baud, Saint-Aubin-Celloville

Patrick Simon, Sainte-Marguerite-sur-Duclair

Christine Rambaud, Rouen

Marie-Hélène Roux, Rouen

Djoubé Mérabet, Elbeuf-sur-Seine



2014, préparation de la Métropole

La loi de Modernisation de l'action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles - dite loi MAPTAM - du 27 janvier 2014 constitue en métropoles les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, formant un ensemble de plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants. Avec ses 495 713 habitants, la CREA deviendra donc une Métropole le 1^{er} janvier 2015, au même titre que les agglomérations de Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Montpellier, Nantes, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Lyon, Nice, Paris et Marseille ultérieurement.

2014 a ainsi vu la préparation de l'évolution de la communauté d'agglomération en Métropole le 1^{er} janvier 2015. À cette date, la Métropole Rouen Normandie va acquérir de nouvelles compétences, transférées de ses communes membres : voirie, urbanisme, éclairage public, chauffage urbain, distribution électricité et gaz.



Les grands projets

En 2014, la CREA a poursuivi ses grands projets d'aménagement (écoquartier Flaubert, bords de Seine, Seine Sud, parc naturel urbain des Bruyères) et lancé des études, entre diagnostic et propositions de pré-programme, pour les projets d'aménagements des sites Sigre et Pétropolis ainsi que du quartier urbain de la nouvelle gare de Rouen.

Éco quartier Flaubert Sur la rive gauche de la Seine, sur les communes de Rouen et de Petit-Quevilly

L'année 2014 a vu l'aboutissement du travail global d'études pré-opérationnelles à travers plusieurs dates clef :

- avis du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) autorité environnementale sur l'étude d'impact le 22 janvier,
- création de la ZAC Ecoquartier Flaubert le 23 juin,
- délibération autorisant le Président de la Communauté à saisir le Préfet pour lancer une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) le 17 novembre,
- Traité de concession d'aménagement de la ZAC, notifié à la Société Publique Locale (SPL) Rouen Normandie Aménagement le 23 novembre.

En termes d'études, l'année 2014 a permis :

- la finalisation du plan guide consolidé de l'opération,

- la remise de l'AVP Partiel (études d'avant-projet) pour instruction par les services de la CREA et les concessionnaires en 2015,
- le lancement des études réseau de chaleur, parking mutualisé et îlots de chaleur.

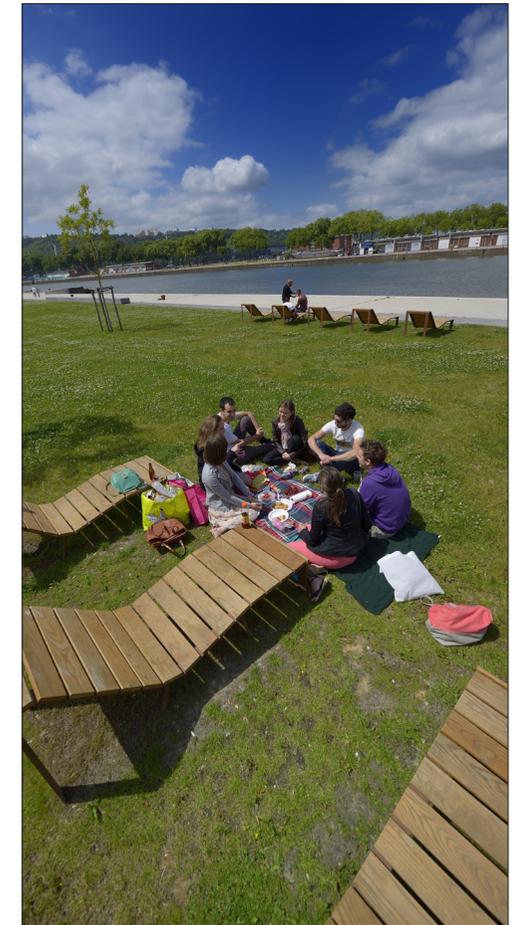
Bords de Seine Rive gauche à Rouen, Presqu'île Rollet

L'année 2014 a permis à la SPL Rouen Normandie Aménagement de notifier les décomptes des marchés de travaux de la première phase d'aménagement des bords de Seine.

La mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces paysagers des bords de Seine a été poursuivie avec les concepteurs de l'aménagement et l'entreprise en charge de l'entretien. Un suivi particulier des techniques de végétalisation des berges mise en œuvre dans un objectif de reproductibilité de ces techniques, a été mené par la SPL.

Une reprise en fascine de la berge a été réalisée, pour éviter une nouvelle dégradation de la pointe de la presqu'île provoquée par les courants fluviaux et maritimes de la Seine, qui exercent une pression maximum (forte marée, crue, fort courant).

Les études de conception de la seconde phase d'aménagement des bords de Seine de l'Ecoquartier Flaubert ont été engagées. Une expertise écologique de la Presqu'île a été lancée afin de déterminer le niveau de développement de la biodiversité et proposer des orientations écologiques plus ambitieuses à mettre en œuvre concernant les berges du bassin aux bois.



Les échanges entre la CREA, la SPL et le GPMR ont permis la définition des modalités techniques et financières de réalisation des travaux de réparation des quais dégradés situés en aval du pont Flaubert. Les travaux de réparation, financés en partie par la CREA, seront réalisés par le GPMR en 2015.



Seine Sud

Le secteur industriel Seine Sud s'étend sur 4 communes : Amfreville-la-Mivoie, Oissel, Saint-Etienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen.

Des réflexions ont été engagées sur la reconversion et la redynamisation des friches industrielles et délaissés ferroviaires de ce secteur stratégique de plus de 300 hectares, autour de 2 opérations d'aménagement :

- La ZAC du Halage
- La ZAC de la Sablonnière.

Les deux opérations d'aménagement de zone d'activités sur Seine-Sud lancées en phase opérationnelle se sont poursuivies en 2014.

• ZAC du Halage, Saint-Étienne-du-Rouvray

La ZAC du Halage a été créée par délibération du conseil communautaire du 15 décembre 2014 et le périmètre de l'opération a été arrêté.

La mise à disposition de l'étude d'impact et du bilan de la concertation n'ont appelé aucune remarque du public. Les hypothèses prises sur la gestion des eaux pluviales ont été validées par la DISE permettant de maintenir le dossier loi sur l'eau et en 2015 l'engagement du dossier de réalisation de ZAC.

• ZAC de la Sablonnière, Oissel

Les études permettant la création de la ZAC de la Sablonnière se sont poursuivies sur l'année 2014. Le plan de composition a été validé et l'élaboration de l'étude d'impact a démarré. Par ailleurs, une coordination avec les services de l'État en charge des études du contournement Est s'est également poursuivie afin d'adapter le plan de composition de Seine Sud au tracé de l'infrastructure en 2015.

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

L'année 2014 a vu l'approbation par le Préfet des PPRT de Lubrizol et de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Les deux PPRT de Petit-Couronne et de la ZI portuaire de Petit-Quevilly et Grand-Quevilly se sont poursuivis avec notamment une réflexion particulière sur la vulnérabilité des infrastructures.

Sigre – Petit-Quevilly

Le diagnostic et les propositions de pré-programme ont été finalisés par la CREA en 2014. Ce site de 4 hectares, propriété de la CREA, sera valorisé en future ZAE à vocation principale mixte artisanale et bureaux et accueillera un crématorium.

La mise en œuvre de l'opération d'aménagement sera confiée par un traité de concession en 2015.

Parc Naturel Urbain des Bruyères

Le dispositif de concertation participative locale et co-construction du programme avec la population et les associations, s'est poursuivi en 2014 avec un atelier d'échange sur le programme, la mise en place d'un jeu d'aménagement en ligne pour « construire son parc » auquel plus de 800 internautes ont participé et une réunion publique de présentation du programme retenu pour le projet du parc. Le parc urbain a vocation à favoriser l'imaginaire et l'émerveillement et devra respecter et mettre en valeur la biodiversité du site. Les composantes seront : la mémoire de l'hippodrome, la présence d'art

et de création contemporaine pour asseoir un rayonnement métropolitain au site, l'agro-écologie et la dimension de parc du quotidien avec notamment la mise en place d'équipements sportifs. Le concours de concepteur sera lancé en 2015.

Petroplus – Petit-Couronne

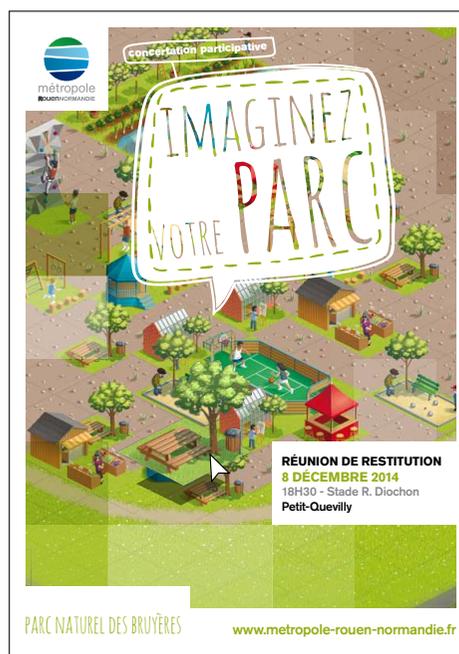
Le travail partenarial entre l'État, le Grand port maritime de Rouen (GPMR), les collectivités et le liquidateur a permis la définition d'un cadre sécurisé pour la reconversion du site : identification de la pollution, détermination des cibles économiques potentielles, schéma cadre d'intégration urbaine et portuaire. Le Tribunal de commerce a ainsi pu accepter en 2014, l'offre portée par Valgo et Bolloré. Il s'agit de la création du nouveau pôle industriel de Petit-Couronne qui prévoit la remise en état du site, la reprise de la partie haute du site pour y implanter du stockage d'hydrocarbures, notamment stratégiques, et la reconversion de la partie basse pour y accueillir un projet de plateforme de logistique multimodale de produits courants sujets à réglementation en termes de sécurité et des activités dans les technologies vertes (recherche et développement, plateforme de traitement).

Quartier urbain de la nouvelle gare – Rouen

Les études sur le quartier urbain de la nouvelle gare de Rouen ont été lancées en 2014 en parallèle de la poursuite des études par RFF relatives à la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) préalables à la déclaration d'utilité publique de la ligne.

La gouvernance du projet a été constituée autour d'un partenariat associant à la CREA, l'État, la Région Haute-Normandie, le Département de la Seine-Maritime, la Ville de Rouen, SNCF Réseau, SNCF Mobilités, l'Établissement Public Foncier et le Grand Port Maritime de Rouen. Le contenu des études pour les phases de définition de la stratégie et de la programmation du quartier (2014-2016) a été précisé, ainsi que leur maîtrise d'ouvrage.

Les marchés relatifs aux missions suivantes ont été engagés pour les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de coordination et de développement durable et de concertation et les missions de définition de la stratégie et de la programmation urbaine du quartier, ainsi que d'une stratégie en matière de quartier intelligent.



Équipements culturels et sportifs

• Équipement culturel jeune public à Saint-Pierre-lès-Elbeuf

Cet équipement réunit différentes activités culturelles : une salle de spectacles pour une programmation jeune public et de musique symphonique ainsi que des salles de cours pour l'enseignement artistique délocalisé.

Ce nouvel équipement, dénommé espace culturel Philippe Torreton, a été inauguré en octobre 2014 en présence de l'acteur.



• École de musique et de danse à Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Cette école regroupera des salles de cours pour l'éveil et l'enseignement musical, des salles de cours et une grande salle associée à un espace spectateurs pour les pratiques collectives ainsi que des locaux d'accueil et administratifs.

Les travaux ont débuté le 1^{er} février 2014 pour une durée de 16 mois.

• Réhabilitation de la piscine de la Cerisaie à Elbeuf-sur-Seine

Le programme de réhabilitation porte sur le remplacement de l'ensemble des équipements techniques, l'aménagement d'un hall d'accueil et des plages, la rénovation des vestiaires, sanitaires et petit bain.

Les travaux ont démarré le 1^{er} septembre 2014



pour une livraison prévue au cours de l'été 2015.

• Réhabilitation de la piscine-patinoire des Feugrais à Cléon

Les travaux de réhabilitation de la piscine et de la patinoire des Feugrais, portant sur le remplacement de gaz, la construction d'un vestiaire collectif et la mise aux normes d'accessibilité ont démarré en juillet 2014, pour une livraison prévue fin 2015.

• Complexe sportif à Caudebec-lès-Elbeuf

La CREA va réaliser un complexe sportif composé d'un dojo intercommunal, d'une salle de force athlétique et d'un espace de convivialité, soit une surface totale de 2 550 m².

La CREA est maître d'ouvrage de l'opération et assure une délégation de maîtrise d'ouvrage de la

commune de Caudebec-lès-Elbeuf pour la salle de force athlétique.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en novembre 2014 à l'Atelier FERET et FRECHON.

Pôle métropolitain CREA Seine-Eure

Nouvel outil de développement

En 2012, a été créé le pôle métropolitain CREA Seine Eure, associant la CREA et la CASE (Communauté d'agglomération Seine Eure, autour de Louviers / Val-de-Reuil) pour piloter des projets communs dans des domaines définis : développement économique, tourisme, transports.

C'est le 3^e pôle métropolitain à voir le jour en France.

Les intérêts métropolitains ont été définis :

- participation aux salons du MIPIM (Marché International des Professionnels de l'Immobilier) et du SIMI (Salon de l'Immobilier d'entreprises),
- soutien aux pôles de compétitivité Mov'éco, Cosmetic Valley et Nov@log,
- réalisation d'études de complémentarité des plateformes multimodales dédiées à la logistique de Seine Sud et Pîtres - Le Manoir – Alizay,
- réalisation d'une carte touristique,

- réalisation d'une étude relative aux flux de déplacements entre les différentes centralités et aux opportunités de raccordement aux réseaux de transport en commun des deux communautés.

En terme de tourisme, le Pôle Métropolitain a invité les principales compagnies de croisières fluviales à un éducteur, afin de leur présenter l'offre touristique, en mars 2014.

Croisiurope et Route Marine, qui représentaient 4 compagnies, ont été accueillis 2 jours et ont découvert les nouveaux équipements (Biotropica) et ceux en construction (Panorama XXL, Historial Jeanne d'Arc) sur le territoire.



Offre touristique métropolitaine

- En 2014, le pôle métropolitain a édité la deuxième édition de sa carte touristique du territoire CREA Seine Eure.
- Y sont localisés les points d'intérêts et l'offre touristiques du territoire : musées et monuments, véloroutes et randonnées, bases de loisirs, parcs animaliers, maisons des forêts, bacs, aires de service camping-cars...
- Cette carte est notamment diffusée par les Offices du tourisme et Points d'information touristique des deux territoires, en complémentarité de leurs documents d'information.

Le Pôle Métropolitain CREA Seine Eure en quelques chiffres :

- 100 communes (71 de la CREA + 29 de la CASE),
- plus de 557 000 habitants,
- 32 membres au conseil métropolitain du pôle, chaque communauté ayant désigné 16 représentants parmi ses conseillers communautaires.

De la CREA à la Métropole

18

Près des habitants

Le territoire étendu et le grand nombre d'habitants de la CREA sont des atouts indéniables. Pour autant, l'institution a la volonté de maintenir et d'animer un lien fort avec les habitants et avec les 71 communes qui la composent. Elle se montre disponible et à l'écoute, par le biais de services et d'une communication de proximité. Parce qu'une Communauté d'Agglomération de cette ampleur gagne à être co-construite par celles et ceux qui l'habitent et l'animent, la CREA ouvre le dialogue.

P. 19 / Les petites communes

P. 20 / La communication

P. 21 / À l'écoute, un service téléphonique de proximité

P. 22 / La médiatrice

Les petites communes

La CREA
Plus près des habitants

3

Différents outils spécifiques sont à la disposition des 45 communes de moins de 4 500 habitants.

Objectifs de la CREA : préserver la qualité de leur cadre de vie, fournir un service public performant pour tous, respecter les différences et rester à l'écoute des attentes de tous les acteurs.

La Direction des Petites Communes, véritable interface entre les communes et les services communautaires, permet de leur apporter son concours et sa spécialisation pour les problèmes spécifiques qu'elles rencontrent notamment grâce à des aides logistiques, des conseils techniques, administratifs, juridiques et financiers. La CREA participe également aux aménagements des communes ou encore à la création de leur site internet. Un Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) a été créé.

2 familles de communes sont distinguées :

- les communes dont la population est inférieure ou égale à 2 000 habitants,
- celles qui comptent entre 2 000 habitants et 4 500 habitants.

Le Fonds d'Aide à l'Aménagement est destiné à financer des opérations d'investissement, dont la nature s'inscrit dans le cadre des compétences de la CREA.

Section d'investissement :

- pour les 32 communes de moins de 2 000 habitants : 10 215 €
- pour les 13 communes entre 2 000 habitants et 4 500 habitants : 28 582 €

Montant de l'aide attribuée en 2014 :

698 446 €

Section de fonctionnement

L'aide au fonctionnement des bâtiments communaux (mairies et écoles) est ainsi définie :

- aide forfaitaire de 16 304 € pour toutes les communes de moins de 4 500 habitants et,
- aide calculée au prorata de la population dans la limite de 23 437 € par commune.

Montant de l'aide mandatée en 2014 :

907 571 €

Dotations exceptionnelles

En 2014, pour affirmer sa solidarité communautaire, la CREA a versé une aide exceptionnelle de 150 000 € aux petites communes, sous la forme d'un fonds de concours, en section fonctionnement. La dotation avait pour objectif de contribuer aux projets municipaux consacrés aux bâtiments scolaires, des écoles maternelles et primaires. Cette aide supplémentaire a été répartie selon les modalités de calcul prenant en compte les strates de population.

Pour plus de précisions, voir en annexes (pages 83-84).

Le 1^{er} janvier 2013, ces 45 communes totalisent 69 216 habitants.

Source : INSEE



La communication

La CREA
près des habitants



Pour développer ses relations de proximité, la CREA organise de nombreuses animations et édite des documents d'informations pratiques utiles à tous.

Une communication de proximité

Pour accompagner les nombreux services fournis aux habitants, la CREA édite des plaquettes, des flyers, des guides, etc. Par ce biais, elle fait connaître ses actions et ses équipements mais elle explique également le fonctionnement de ses grandes compétences. De nombreux exemples peuvent être recensés : guides déchets, programmes des animations Maisons des forêts, Fabrique des savoirs, Kindarena, Espaces Info-Énergie.

La Direction de la Communication externe a également apporté son soutien aux 23 sites de petites communes qu'elle a successivement créés. En 2014, elle a lancé le site de la commune de Jumièges.

Publication

En 2014, la CREA a publié 10 numéros de CREA le mag, magazine d'information de la Communauté édité en 224 000 exemplaires et distribués à tous les habitants du territoire. Actualité du territoire, suivi des grands projets de la Communauté, informations pratiques, agenda et autres rubriques de proximité composent ce magazine, également en ligne et téléchargeable

Les grands événements de la CREA

La communication de la CREA passe également par les inaugurations des nouvelles grandes structures ou nouveaux aménagements (inauguration de Seine Écopolis et Seine Innopolis, de nouvelles pistes cyclables et du Panorama XXL) et l'organisation de manifestations culturelles et sportives, familiales et festives : le printemps de Robert-le-Diable, Visites d'ateliers d'artistes, CREA Sup Cup...

En 2014, la Direction de la Communication externe a organisé la 6^e édition du festival Graines de Jardin, placée sous le signe de l'eau et qui a rassemblé 50 000 visiteurs sur deux jours.

En 2014, la CREA a renouvelé « Bivouac sous la Lune », une nouvelle initiative pour découvrir la forêt en famille le temps d'un week-end. Cette animation a séduit de nombreux habitants, venus camper dans le parc de la maison des forêts d'Orival où étaient organisées de nombreuses animations pédagogiques, amusantes et originales autour de la forêt, de sa faune et de sa flore.

Sur les Chemins de Compostelle

2014 a notamment vu la promotion du Chemin de Compostelle par la CREA et plus particulièrement de son tronçon Dieppe – Chartres qui traverse le territoire de la Communauté de Rouen à Orival. La pose des clous en milieu urbain et le balisage forestier dans l'année ont donné lieu à une communication touristique et à l'organisation d'une journée de randonnée sur le Chemin par la CREA.

Marque territoriale Enjoy Rouen Normandy

La nouvelle marque territoriale Enjoy Rouen Normandy a été dévoilée en juin 2014.

Portée par l'Adear (Agence pour le développement économique de l'agglomération de Rouen), la réflexion autour d'une démarche de marketing territoriale avait été lancée en collaboration avec de nombreux acteurs locaux, qui ont affirmé leur soutien et leur volonté de se rassembler autour de cette marque.

Les enjeux de cette stratégie de marketing : rendre visible le territoire en insistant sur son identité propre, se démarquer afin de séduire des publics très variés (entreprises, investisseurs, étudiants, habitants, touristes...), mais aussi susciter le sentiment d'appartenance et de fierté des acteurs locaux qui contribuent au développement du territoire.

Certains changements de nom ont également témoigné de cette volonté de fédérer autour de cette démarche collective. L'Adear est ainsi devenu Rouen Normandy Invest, l'Office de tourisme de Rouen est nommé Rouen Normandy Tourisme ; le tout en cohérence avec le nom donné à la Métropole à naître le 1^{er} janvier 2015 : Métropole Rouen Normandie.



*Aimez, vivez, Rouen Normandie !

Allô communauté, un service téléphonique de proximité de relations aux usagers

Allô Communauté, qui deviendra Ma Métropole, est un numéro d'appel téléphonique de proximité qui permet aux habitants de contacter la CREA.

Mis en service en 2008, ce service gratuit depuis un poste fixe poursuit un double objectif : faciliter et simplifier le contact direct et permanent entre les habitants et la CREA par la création d'un numéro unique, pour l'ensemble des activités et services de la Communauté ; et fournir aux habitants des réponses à leurs demandes en temps réel (information, prise de rendez-vous : 80 %) ou par une prise de contact sous 48h (demande d'intervention : 18 %, réclamation : 2 %).

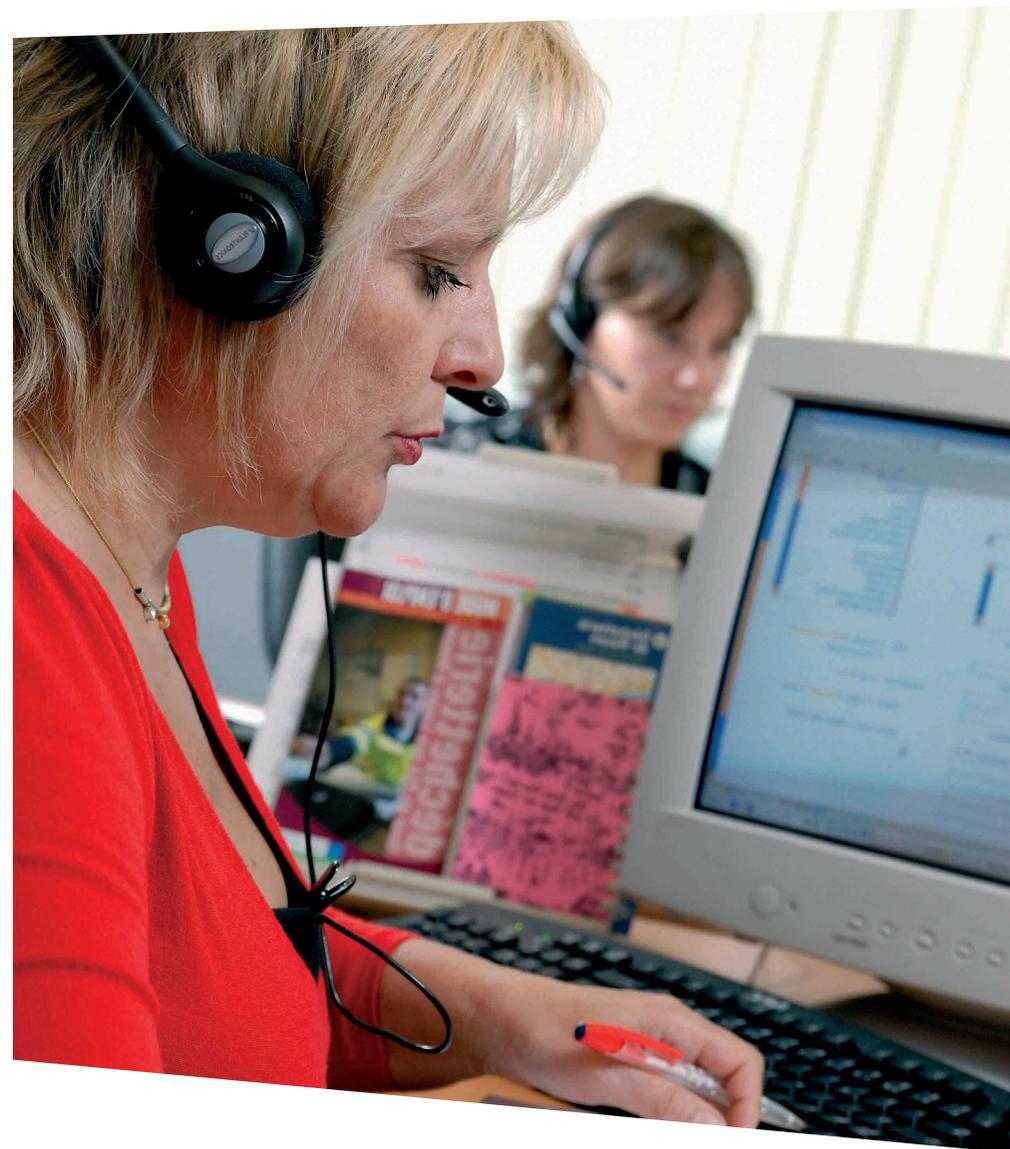
En 2014, 173 720 appels ont été traités. Les appels concernaient principalement les compétences suivantes :

- l'eau (62,2 % des appels)
- les déchets (27 %)
- l'assainissement (2 %)
- les transports (1,8 %).

Le service Allô Communauté a également programmé en 2014 :

- 839 rendez-vous avec les conseillers énergie de l'Espace Info Energie
- 8 289 rendez-vous de collecte des encombrants.

Afin de préparer le transfert de la compétence voirie des communes à la Métropole le 1^{er} janvier 2015, la Métropole a mené une réflexion dès le printemps 2014 pour que les usagers puissent saisir leurs demandes en ligne sans contacter nécessairement le numéro vert Allo Communauté.



Une médiatrice pour la CREA

Depuis 2011, la CREA nomme un élu communautaire en charge de la médiation de la Communauté. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Communauté de rester au plus près des concitoyens et de leurs préoccupations.

En avril 2014, Nicole Basselet, Maire de Berville-sur-Seine et Vice-Présidente de la CREA en charge de la relation aux usagers a été nommée Médiatrice de la Communauté, succédant ainsi à Françoise Guillotin.

La médiatrice peut être saisie par les habitants sur des sujets en lien avec les compétences de la CREA, elle relaie les demandes pour qu'elles soient traitées rapidement. Son rôle est de contribuer à améliorer la qualité des services et à renforcer la proximité avec les citoyens, qui peuvent la contacter par écrit ou prendre un rendez-vous via Allô Communauté.

En 2014, la CREA a reçu et traité 19 dossiers :

- 16 dossiers Eau
- 1 dossier Assainissement
- 1 dossier Transport
- 1 dossier Eau et Transport

13 saisines ont reçu une réponse positive.

De la CREA à la Métropole

23

Au service des usagers et de l'environnement

En devenant la plus grande communauté d'agglomération française, la CREA s'est donné les moyens de ses ambitions. En tête de celles-ci, fournir des services publics de haute qualité à l'ensemble de ses habitants. La CREA déploie d'importants moyens afin d'accompagner au mieux le quotidien des habitants et préserver leur cadre de vie : transports et mobilité, eau, assainissement, maîtrise des déchets, aménagement de l'espace, urbanisme et habitat...

- P. 24 / Le développement des transports en commun propres et de proximité
- P. 26 / Les modes de transport alternatifs : place au vélo
- P. 27 / Aménagement et entretien des espaces publics
- P. 28 / Eau et Assainissement
- P. 31 / Maîtrise des déchets : collecte, tri et valorisation
- P. 33 / Éducation à l'environnement et aux pratiques durables
- P. 35 / Environnement

Le développement des transports en commun propres et de proximité

La CREA a à cœur la préservation de l'environnement. C'est pourquoi elle s'implique particulièrement dans le développement de transports en commun, performants et accessibles à tous.

L'offre de transports en commun

L'offre se compose de 72 lignes de bus urbains, de 3 lignes de bus à haut niveau de service : TEOR, 2 lignes de métro, Filo'r transport à la demande, Allobus.

La carte Astuce : réseau unique de transports en commun

La carte Astuce est une carte à puce rechargeable qui sert à la fois de titre de transport et de carte d'abonné pour voyager sur le réseau. Elle permet de combiner plusieurs modes de transports : pour les automobilistes, elle permet un accès gratuit aux parkings relais, bien desservis par les transports en commun. Pour les cyclistes, elle donne accès aux parcs à vélos situés à proximité des principales stations de métro-bus.



Filo'r, le service de transport à la demande sur réservation

Disponible sur un simple coup de fil ou via internet, le réseau Filo'r permet aux habitants de 37 communes rurales et périurbaines desservies de se déplacer au sein de leur zone d'habitation ou de se rapprocher des lignes régulières de transport en commun via un point d'échange.

En quelques chiffres :

- 561 arrêts desservis,
- 29 véhicules accessibles à tous,
- Une population desservie d'environ 50 000 habitants.

En chiffres

MODE DE TRANSPORT	NOMBRE DE LIGNES	NOMBRE DE VOYAGES 2014
Réseau Astuce		
Bus TCAR	62 dont 23 régulières	17,9 millions
Bus TAE	10	2,2 millions
TEOR	3	15,8 millions
Métro	2	17 millions
TOTAL RESEAU	87	52,9 millions
FILO'R et Allobus		
Navettes FILO'R	8 zones/34 communes	177 000
Allobus (PPE)	5 lignes	/
Autres transports		
VTNI	Liaisons périphériques	869 000
Cars scolaires (Cars Hangard)	Desserte scolaire PPD et PPT	/
Cars scolaires (TAE)	PPE : 8 lignes	/

Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Après l'enquête publique organisée fin 2013, le PDU de la CREA a été approuvé le 15 décembre 2014.

Le développement des transports en commun propres et de proximité

En 2014, les investissements de la CREA ont notamment permis :

- L'acquisition de matériel roulant (13 bus, 16 midibus et 2 minibus)
- La réalisation du couloir – bus sur les quais hauts rive droite à Rouen
- Le renouvellement des appareils de voie
- L'évolution du système billettique et maintenance
- L'amélioration, notamment la mise en accessibilité, des lignes de bus
- La rénovation des escalators
- L'aménagement de la ligne TEOR 3 à Canteleu
- L'aménagement des pôles d'échanges des gares d'Oissel et de Malaunay- Le Houleme
- La rénovation de la ligne aérienne de contact
- L'équipement du dépôt bus
- Les travaux de voirie sur le réseau bus
- La mise en peinture des bus
- Le renouvellement du tunnel de lavage du dépôt bus
- L'aménagement des parkings relais.

2014 a également vu :

- La mise en service des 5 lignes FAST (ex lignes 4- 7 – 10 – 16 et 21) le 1^{er} septembre 2014. Ces lignes Fast, qui englobent 17 communes et représentent 10 millions de voyages par an, offrent davantage de bus en semaine, en période de vacances, le samedi et en soirée.
- La certification NF des services du métro, de l'agence commerciale et du service « Astuce en ligne ».
- L'extension de l'expérimentation du dispositif régional ATOUMOD aux 12 gares situées sur le territoire de la CREA.



Arc Nord-Sud T4

Les études de réalisation de la future ligne de transport Nord-Sud T4 ont été lancées. Dans ce cadre, un engagement de 362 000 € a été réalisé, dont 233 000 € pour la maîtrise d'œuvre.



Dans le cadre du développement des modes de transport alternatifs, la CREA promeut l'usage du vélo au sein de son territoire.

Elle réalise des pistes cyclables et soutient les projets municipaux d'aménagements cyclables.

Le développement des infrastructures

Aides aux communes pour la réalisation d'aménagements cyclables

En 2012, la CREA s'est engagée en faveur du développement de la pratique du vélo en accentuant le soutien technique et financier au profit de ses communes-membres.

Plusieurs aménagements co-financés par la Communauté ont été mis en service en 2014 :

- La piste cyclable bidirectionnelle d'1 km le long de la route de Dieppe à Isneauville ;
- La piste cyclable de 200 mètres avenue RD 3 à Petit-Couronne ;
- La voie verte de 550 m en rive de la RD 43 à Saint-Pierre-de-Varengeville.

Plusieurs conventions ont également été signées avec les communes en 2014 pour la réalisation d'aménagements cyclables à l'horizon 2015 :

- Des bandes et pistes cyclables rue Arthur-Rimbaud et avenue Georges-Braque à Grand Quevilly ;
- Une voie verte le long de la RD 121 à Mont-Saint-Aignan ;
- Une piste cyclable en rive du boulevard Gambetta à Rouen ;
- Des pistes cyclables double sens au centre-ville et dans le quartier Saint-Sever à Rouen ;
- Une piste cyclable double sens rues Thiers et Bachelet Damville à Saint-Aubin-lès-Elbeuf ;
- Une voie verte et des bandes cyclables dans le centre-bourg de Saint-Jacques-sur-Darnétal
- Une voie verte dans le centre-ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf ;
- Une bande cyclable Grand-rue de 4 Mares à Sotteville-lès-Rouen.

Programme CREA vélo

En 2014, la mise en œuvre du Programme CREA Vélo - devenu depuis Schéma Directeur Métropolitain des Aménagements cyclables - s'est poursuivie avec la réalisation de plusieurs aménagements cyclables :

- Mise en service de la piste cyclable de 280 mètres rue de la République à Bois-Guillaume dans le cadre de l'itinéraire « Liaison Cailly-Robec ». Cet aménagement, entièrement financé par la CREA pour un montant de 61 927 € TTC, a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage communale dans le cadre de la requalification globale de l'axe ;

- Mise en service de l'itinéraire "Boucle de Roumare", aménagement cyclable de 14 km en bordure de Seine entre le bac de Val-de-la-Haye et le centre-bourg de Saint-Pierre-de-Manneville qui sera totalement achevé en 2015. La CREA a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'opération pour le compte du Département de Seine-Maritime, ce tracé étant également inscrit dans la Véloroute du Val de Seine. Le Département a financé cet aménagement à l'exception des antennes vers les centre-bourg d'Hautot-sur-Seine, Sahurs et Saint-Pierre-de-Manneville prises en charge par la CREA ;

- Aménagement de la piste cyclable bidirectionnelle de 1,750 km sur les quais hauts de Rouen entre le boulevard des Belges et la déchetterie de Rouen ;

- Aménagement de la piste cyclable bidirectionnelle de 350 m sur le secteur des Hauts des Rouen dans le cadre du Grand Projet de Ville (délégation de maîtrise d'ouvrage à Rouen Seine Aménagement) ;

- Aménagement de la piste cyclable bidirectionnelle sur l'avenue de Gaulle à Oissel (phase 1 et 2 sous maîtrise d'ouvrage communale).

D'autres projets ont été étudiés pour la réalisation de pistes cyclables :

- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une piste cyclable entre la sortie de Saint-Léger-du-Bourg-Denis et le centre de Saint-Aubin-Epinay (1,1 km) dans le cadre de l'itinéraire « Vallée de l'Aubette » ;

- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une voie verte de 5,5 km entre la déchetterie de Rouen et la base nautique de Belbeuf ;

- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un aménagement cyclable de 1,3 km à Maromme le long du Cailly dans le cadre de l'itinéraire « Vallée du Cailly » ;

- Lancement d'une étude de faisabilité sur la réalisation d'un aménagement cyclable de 2 km entre le lycée Galilée et le centre-bourg de Belbeuf.

En 2014, la CREA a fourni 650 arceaux aux communes de Bois-Guillaume, Maromme, Petit-Quevilly et Rouen pour le stationnement des vélos.

Aménagement et entretien des espaces publics

amélioration du cadre de vie

Afin de mettre en oeuvre une politique cohérente, équitable à l'échelle de l'ensemble de son territoire et en adéquation avec les enjeux de développement de ce dernier, la CREA a révisé sa politique d'aides à la voirie et aux espaces publics à destination des communes.

Le 04 février 2013, a été mis en place un nouveau règlement d'aides reposant sur trois thématiques :

- aides aux projets communaux de réalisation d'espaces publics ;
- aides aux projets de requalification de grands axes d'agglomération ;
- aides aux travaux de gros entretiens des voiries intérieures des zones d'activités économiques.

En 2014, la CREA a poursuivi les études pour deux opérations majeures :

- La requalification de la RD 6015 sur la commune d'Amfreville-la-Mivoie entre la rue du Passage d'Eau et le giratoire d'entrée du centre-ville pour un montant de travaux estimé à 3 403 721 € TTC ;
- L'aménagement de la RD 927 à Malaunay (côte de Dieppe) entre le hameau du Haut-Bourg et le groupe scolaire Georges-Brassens pour un montant de travaux estimé à 906 000 € TTC.

Pour ces deux opérations, l'année 2014 a été consacrée aux études de maîtrise d'œuvre pour des travaux prévus en 2015.

En 2014, une convention a également été signée avec la commune de Petit-Couronne pour la requalification de l'entrée sud de la commune par la RD3, à hauteur de 62 167 € TTC.

Service commun voirie

Dans la continuité de sa création en 2012, le Service Commun « voirie », sous couvert du recensement des besoins mené en 2013, a permis d'accompagner 18 communes dans leur programme de gros entretien de voirie.

Deux groupements de commande ont été mis en œuvre pour des travaux réalisés en 2014 :

- le premier, porté par la Commune de Sainte-Marguerite-sur-Duclair et réunissant 16 communes : Anneville-Ambourville, Berville-sur-Seine, Boos, Freneuse, Gouy, Hautot-sur-Seine, Hénouville, Houpeville, Isneauville, Jumièges, La Neuville-Chant-d'Oisel, Roncherolles-sur-le-Vivier, Sahurs, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Sainte-Marguerite-sur-Duclair et Saint-Pierre-de-Varengeville,
- le deuxième, porté par la Commune de Saint-Pierre-de-Manneville et réunissant 3 communes : Boos, Quevillon et Saint-Pierre-de-Manneville.

La CREA poursuit également la mission auprès de la commune de Belbeuf pour la réalisation d'un aménagement cyclable dans la préparation du programme, l'aide à la contractualisation et au suivi de la maîtrise d'œuvre.

L'intervention de la CREA a consisté en une assistance à maîtrise d'ouvrage globale de la définition du programme et de l'estimation des travaux en passant par la préparation du dossier de consultation des entreprises, l'analyse des offres, le suivi des travaux jusqu'à leurs réceptions.



Eau et assainissement

La CREA exerce sur l'ensemble de son territoire des compétences eau et assainissement.

La CREA est la première régie publique d'eau et d'assainissement de France depuis 2011 : l'« Eau de la CREA ».



eau
de La CREA

La compétence « assainissement » recouvre les missions suivantes :

Compétences générales

- Définition de la politique d'assainissement
- Établissement d'un règlement fixant les conditions de déversement des eaux usées domestiques et non domestiques et des eaux pluviales
- Avis technique dans le cadre de l'instruction des permis de construire et autres autorisations d'occupation du sol

Assainissement collectif

- Collecte et transport des eaux usées (réseaux publics)
- Épuration des eaux et élimination des boues

Assainissement non collectif

- Contrôle des dispositifs d'assainissement autonome

Eaux pluviales

- Construction et exploitation des réseaux et ouvrages publics d'eaux pluviales

Ruissellement – rivières

- Contribution à la lutte contre les ruissellements par la réalisation d'ouvrages de régulation
- Aménagement et entretien de la partie humide des rivières non domaniales servant d'exutoire aux réseaux d'eaux pluviales.

La compétence « eau » recouvre la production, la distribution et le stockage d'eau potable.

Dans ce cadre, les missions de la CREA sont :

- Définir la politique de l'eau sur son territoire
- Produire et distribuer de l'eau potable
- Assurer la protection des ressources et renforcer la sécurité de l'alimentation
- Contrôler les délégataires
- Assurer le contrôle technique des appareils de lutte contre l'incendie.

Faits marquants :

L'année 2014 a notamment été marquée par :

- la décision d'extension de la Régie aux contrats de gérance et de DSP arrivant à échéance les 31 décembre 2014 et 31 mars 2015,

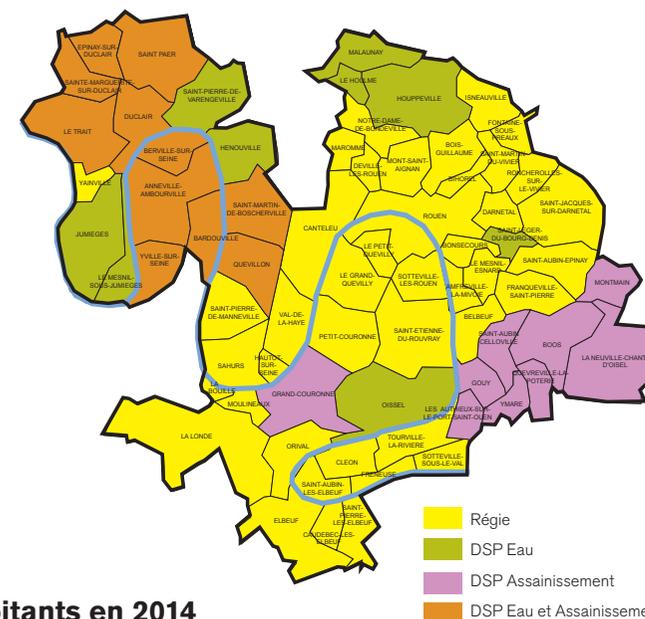
▪ la passation d'un marché de prestation de service (production, distribution, gestion clientèle) pour les secteurs de Bardouville, Duclair, Malau nay et Yainville.

▪ la préparation du retour en Régie directe pour les contrats de Saint-Léger-du-Bourg-Denis et Oissel-sur-Seine.

▪ l'extension de la démarche Qualité ISO 9002, à l'ensemble de la Régie Directe (production, distribution, gestion clientèle et travaux neufs).

▪ la réalisation d'une interconnexion sous-fluviale (Seine) entre Quevillon et Bardouville.

Ce projet, qui visait à sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants des 4 communes de la Presqu'île d'Anneville-Ambourville, consistait à déployer 3,3 km de conduites entre les communes de Bardouville et de Quevillon, dont 400 mètres sous le lit de la Seine.



Exploitants en 2014

Eau de la CREA

La CREA est constituée de 13 services AEP (Alimentation en Eau Potable), gérés selon différentes organisations :

Le prix de l'eau sur le territoire en régie est adopté par délibération du Conseil Communautaire.

Ce prix comporte :

- une part fixe
- une part « consommation », correspondant au coût de fonctionnement du service de l'eau
- une part « redevance investissement » destinée à financer les études et investissements sur les installations de production et de distribution.

Exploitants au 1^{er} janvier 2014

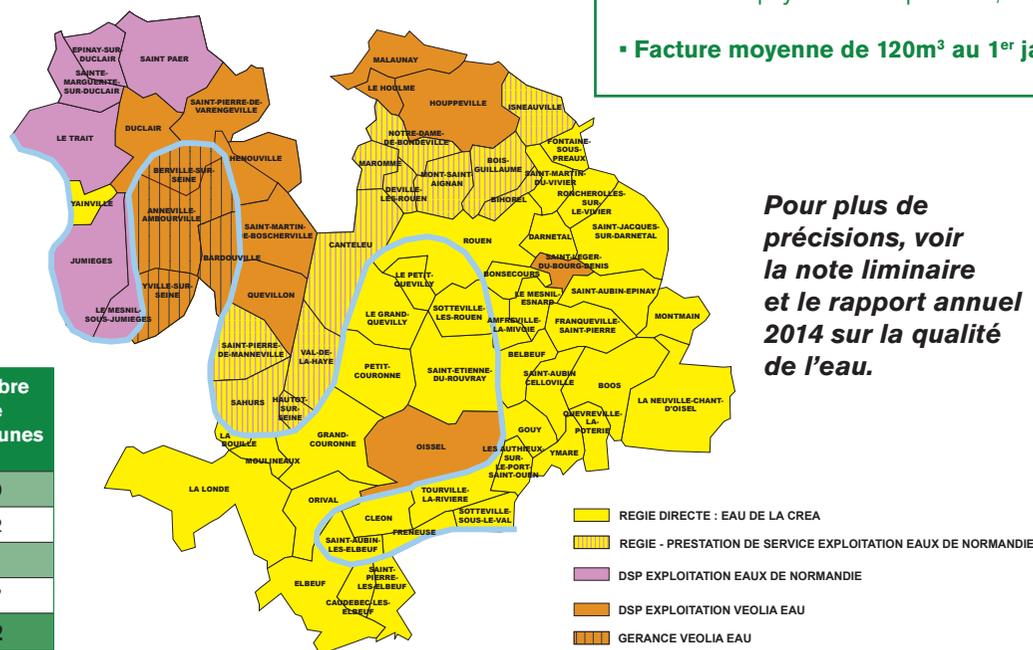
Les services gérés en régie assurent l'alimentation de 71,1% de la population et 73% des volumes consommés autorisés. Prestation de service incluse, 89,6% de la population, correspondant à 91,2% des volumes consommés autorisés, bénéficient des services et des prix fixés par délibération de la communauté.

Mode d'exploitation	Nombre de services	Nombre de communes
Régie directe	3	39
Régie avec prestation de service	1	12
Contrat de gérance	1	4
Délégation de service public	8	17
TOTAL	13	72

Régie Eau de la CREA

Elle concerne :

- la production comprenant le captage, le traitement, le transport et le stockage de l'eau,
- la distribution comprenant les interventions d'entretien et les travaux de renouvellement et d'extension des réseaux ainsi que la réalisation des branchements,
- la gestion administrative et commerciale comprenant la relève des compteurs, la facturation, l'accueil, le traitement des contentieux ainsi que l'encaissement des factures au travers une régie de recettes prolongée.



2014 en quelques chiffres

- **Nombre d'abonnés** : 191 468 pour 498 440 habitants (*hameau de la Muette – Quicampoix- desservi par l'Eau de la Métropole inclus*).
- **Volumes consommés autorisés** : 25 297 254 m³/an, soit 69 307 m³/jour en progression de 0,1%
- **Volumes distribués** : 33 393 738 m³/an soit 91 489 m³/jour en progression de 0,1%
- 40 ressources pour une capacité totale théorique de production de 212 420 m³/jour dont 7 usines de traitement ; 30 forages
- 93 réservoirs pour une capacité globale de 128 160 m³
- 2 897 km de réseau (hors branchements)
- **Qualité des eaux distribuées en 2014** :
Paramètres bactériologiques : 99,83% des prélèvements conformes
Paramètres physico-chimiques : 98,72% des prélèvements conformes
- **Facture moyenne de 120m³ au 1^{er} janvier 2014** : 393.98€ TTC soit 3,28 € /m³.

Pour plus de précisions, voir la note liminaire et le rapport annuel 2014 sur la qualité de l'eau.



En 2014, la CREA a édité un dépliant d'informations pratiques à destination des particuliers, concernant l'accessibilité et la protection de leur compteur d'eau individuel.

La CREA a pour compétences la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, des eaux pluviales et des ruissellements (assainissement collectif et non collectif).

Certification ISO 14001

Suite à une démarche de convergence des systèmes de Management Environnemental de Rouen et du pôle de proximité d'Elbeuf, 2014 a vu une certification ISO 14 001 unique assainissement.

La régie d'assainissement de la CREA gérée sous forme d'une régie directe à autonomie financière assure l'ensemble des compétences en assainissement collectif, non collectif, pluvial et ruissellements telles que :

- La collecte et le transport des eaux usées comprenant l'entretien préventif et curatif des réseaux et des postes de relevage,
- La dépollution des eaux usées comprenant l'exploitation d'une station d'épuration de 110 000 eq/h soumis à autorisation de rejet (loi sur l'eau) et un incinérateur de boue de STEP (installation classée pour la protection de l'environnement) soumis à autorisation,
- La collecte et le transport des eaux pluviales comprenant l'entretien préventif et curatif des réseaux,
- La maîtrise du ruissellement,
- La gestion du service d'assainissement non-collectif.

Principaux investissements 2014

- Amfreville-la-Mivoie / Bonsecours : renforcements capacitaires sous la RD 6015
- Anneville-Ambourville : remplacement d'un tronçon rue des écoles
- Belbeuf : extension du réseau eaux pluviales RD 6015 – Gravettes
- Canteleu : extension du réseau de collecte d'eaux usées sente aux Biches
- Déville-lès-Rouen : extension du réseau eaux pluviales rue du Grand Aulnay
- Duclair : rue Pavée, Place du Général de Gaulle
- Elbeuf-sur-Seine : rue Eugénie-Cotton
- Grand Quevilly : construction de bassins boulevard Brossolette
- Houpeville : extension du réseau eaux pluviales rue Pican

- La Neuville-Chant-d'Oisel : extension du réseau eaux pluviales sente Pouchet
- Le Trait : extension d'une antenne impasse Parmentier, renforcement de réseau rue du Mascaret
- Saint-Étienne-du-Rouvray : renforcements capacitaires rues du Quercy, Vexi, Touraine
- Saint-Léger-du-Bourg-Denis / Saint-Aubin-Epinay : renforcements capacitaires sous la route de Lyons
- Sainte-Marguerite-sur-Duclair : extension de réseau au Hamel
- Saint-Martin-du-Vivier : extension réseau eaux usées au Mont Perreux
- Saint-Pierre-de-Manneville : extension du réseau eaux pluviales rue Saint-Pierre
- Sotteville-sous-le-Val : rue des Cerisiers, chemin des Devises.

Assainissement collectif

Régie

La CREA compte 23 stations d'épuration (STEP) sur son territoire. Celles-ci sont gérées en régie (7 STEP en régie directe ou avec marché de prestations) ou par délégation de service public (16 STEP) :

- Station d'épuration Emeraude : traite les eaux usées de 28 communes de la CREA (et 6 communes hors CREA),
- Station d'épuration de Saint-Aubin-lès-Elbeuf : 10 communes de la CREA – PPE (et 7 hors CREA),
- Station d'épuration de Grand Quevilly : 4 communes,
- Stations traitant les eaux de la seule commune où elles ont implantées : Hautot-sur-Seine, Sauthurs, Saint-Pierre-de-Manneville, Yainville.

Délégation de service public

La DSP concerne 16 stations :

- du territoire rouennais : Boos, Grand-Couronne, Gouy, La Neuville-Chant-D'Oisel, Montmain, Quévreville-la-Poterie ;
- du PPD : Anneville-Ambourville, Bardouville, Duclair, Epinay-sur-Duclair, Hénouville, Jumièges, Mesnil-sous-Jumièges, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Paër ;
- du PPT : Le Trait.

Assainissement non collectif

Dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la CREA contrôle les installations des habitations neuves et existantes et qui ne sont pas raccordées à un réseau public d'assainissement collectif.

Pour plus de précisions, voir le rapport annuel 2014, sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Dans le cadre de la lutte contre les inondations et l'amélioration de l'état écologique global, déclarées d'intérêt d'intérêt général pour le Cailly, l'Aubette et le Robec, la CREA assure l'entretien de ces rivières, l'aménagement des berges et les campagnes de nettoyage sur les secteurs publics.

Maîtrise des déchets

collecte-tri-valorisation

Dans le cadre de son Programme de Réduction des Déchets 2010-2014 (PRD) et de son Plan Local d'Education à l'Environnement (PLEEE) adopté en 2012, la CREA promeut le tri et la réduction des déchets et favorise le recyclage et le réemploi.

Adaptation du service

La CREA a poursuivi l'implantation de colonnes enterrées et semi-enterrées, plus adaptées à la typologie de l'habitat et aux besoins des usagers. Cette adaptation permet également de réduire les fréquences des collectes et la pénibilité du travail des agents.

En 2014, la part des ordures collectées aux points d'apport volontaire a ainsi augmenté.

Dans le cadre de l'évolution du service, la CREA a également initié en 2014 un projet de modernisation de la collecte, relatif aux fréquences et au matériel mis à disposition des usagers. Il s'agit notamment de doter de bacs les foyers dont les déchets végétaux sont collectés en porte à porte (en remplacement des sacs de collecte) et de généraliser la collecte du verre en apport volontaire.

En 2014, 4 517 674 sacs de collecte ont été distribués dans les communes non conteneurisées (38 439 foyers).

Filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur)

Les filières REP permettent notamment de développer la collecte sélective et le recyclage de certains déchets. Dans ce cadre, la Communauté, en partenariat avec des éco-organismes, travaille à la promotion et au développement de filières spécifiques.

> Textiles – Linges - Chaussures

La Communauté a intensifié la collecte des textiles, linges et chaussures (TLC) en implantant des bornes d'apport volontaires sur l'ensemble de son territoire.

En 2014, de nouvelles colonnes TLC ont été installées dans des communes de la CREA :

- Amfreville-la-Mivoie
- Caudebec-lès-Elbeuf
- Grand Quevilly
- La Bouille
- La Londe
- Moulineaux
- Saint-Aubin-lès-Elbeuf
- Saint-Pierre-de-Varengeville.

777 tonnes de TLC ont été collectées en 2014, soit une augmentation de 29 % par rapport à 2013.

> Déchets d'Eléments d'Ameublement

La collecte des Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA) a été mise en place en 2014 dans 3 déchetteries de la Communauté (Caudebec-lès-Elbeuf, Petit-Quevilly et Saint-Etienne-du-Rouvray). Chaque mois, environ 95 tonnes de DEA ont ainsi pu être détournées.

> Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

La collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) s'est élevée à 2 306 tonnes, soit une augmentation de 2,1 % par rapport à 2013.

Programme de réduction des déchets

Le tonnage des déchets collectés est toujours en diminution en 2014, dans une moindre mesure toutefois.



Production des Ordures Ménagères et assimilés (kg/an/habitant)



Maîtrise des déchets

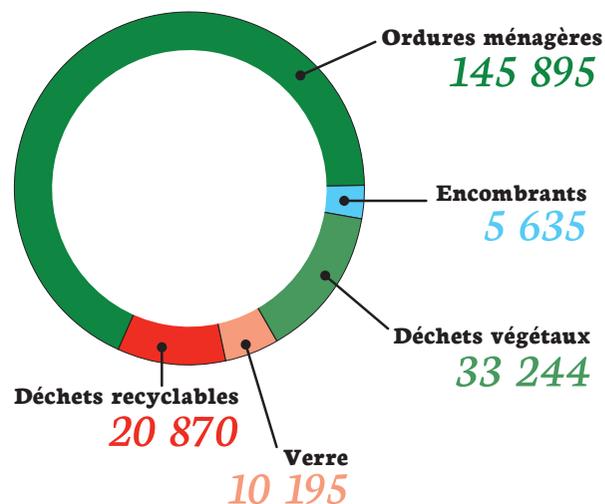
collecte-tri-valorisation

Les déchetteries

En 2014, les 16 déchetteries de la CREA ont enregistré 683 036 visites (+ 4 % en 2014, soit 77 963 tonnes de déchets, + 2,77 %/2013).

Pour plus d'informations, voir le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, en ligne sur www.metropole-rouen-normandie.fr > Publications

Déchets collectés en 2014 (en tonnes)



Déchets issus des collectes	Tonnage 2014	Evolution du tonnage/2013
Ordures ménagères	145 895	- 0,36 %
Déchets recyclables	20 870	- 1,75 %
Déchets végétaux	33 244	+ 9,39 %
Verre	10 195	- 0,33 %
Encombrants et dépôts sauvages	5 635	+ 4,76 %
Total (refus exclus)	215 839	+ 1,36 %



Éducation à l'environnement

et aux pratiques durables

Plan Local d'Éducation à l'Environnement (PLEE)

Engagé en 2010, le PLEE a été adopté par le conseil communautaire de la CREA en 2012.

Il comporte un diagnostic du territoire qui identifie les acteurs et partenaires mobilisables autour de 4 thématiques relevant du champ de l'éducation à l'environnement :

- les déchets,
- l'eau,
- la biodiversité et la nature,
- l'éco-mobilité.

Un plan d'actions pour chacun des thèmes planifie leur mise en œuvre pour 3 ans.

Les déchets

Un programme d'actions d'éducation aux déchets a été développé par la CREA pour répondre aux objectifs du Plan Local d'éducation à l'Environnement du Programme de Réduction des Déchets, avec le soutien de l'ADEME.

La réduction des déchets auprès du public scolaire

Un nouveau parcours pédagogique « Ma poubelle au régime » a été développé pour l'année scolaire 2014/2015, l'objectif étant de sensibiliser les élèves du CM1 jusqu'à la 5^e à la réduction des déchets. Ce parcours comporte une animation

en classe, une visite de déchetterie, une visite d'un atelier de réemploi (Solidarité textile, Envie ou Les ateliers du Cailly) et un accompagnement pour la mise en place d'un projet concret au sein de l'école.

En 2014 :

- 114 élèves d'écoles situées à Bonsecours, Mont-Saint-Aignan et Sotteville-lès-Rouen ont participé à ce programme ;
- 517 élèves des communes de Caudebec-lès-Elbeuf, Elbeuf-sur-Seine et Saint-Pierre-lès-Elbeuf ont participé à un atelier sur la réduction des déchets ;
- 516 élèves du primaire des communes de Belbeuf, Franqueville-Saint-Pierre, Grand Quevilly, Petit-Quevilly et Rouen ont bénéficié d'animations sur le thème du compostage.

La réduction des déchets auprès du grand public et des jeunes sportifs

Éco-manifestation

En 2014, la CREA a accompagné les organisateurs de 10 manifestations qui se sont déroulées à Belbeuf, Canteleu, Cléon, Déville-lès-Rouen, Grand-Quevilly, Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen dans le but de développer un événement écoresponsable. Le tri sélectif des déchets a été mis en place et 3 100 éco-cups réutilisables ont été distribués afin de réduire la production de déchets.

Le Palais des sports de la CREA, Kindarena, s'est également vu doté d'éco-cups.

Club éco-sportif

L'accompagnement par la Communauté de 4 clubs sportifs (formation des éducateurs, mise en place de tri sélectif des déchets recyclables, dotation de gourde pour les licenciés...) au cours de l'année 2014/2015 a permis pour 3 des clubs de réduire de 60% leurs ordures ménagères et de 26% la quantité totale de déchets produits.

L'eau

Dans le cadre du Plan local d'éducation à l'eau, la CREA a mis en place, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, 2 programmes d'éducation destinés au public scolaire, composés d'une animation en classe, d'une visite d'une usine de traitement d'eau potable et d'une pièce de théâtre ou visite de mare :

- Parcours pédagogique « Nos consommations d'eau » : 633 élèves issus des communes de Canteleu, Darnétal, Déville-lès-Rouen, Le Houllme, Mont-Saint-Aignan, Oissel, Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Aubin-Epinay, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Pierre-de-Manneville, et Sotteville-lès-Rouen ont participé à ce parcours ;
- Parcours pédagogique « Le cycle de l'eau » : 30 élèves de Caudebec-lès-Elbeuf ont bénéficié de ce parcours.

En complément, les classes peuvent également visiter l'usine d'assainissement Emeraude à Petit-Quevilly.

La mobilité durable

Depuis le début de l'année scolaire 2014/2015, la Communauté accompagne la pratique du vélo et soutient les projets de mobilité citoyenne des établissements scolaires de son territoire.

- 2 appels à projets « mobilité citoyenne » ont été lancés pour les élèves du primaire et du secondaire : les projets de mobilité citoyenne de 479 élèves de cycle 3 des communes de Caudebec-lès-Elbeuf, Elbeuf-sur-Seine, Rouen, Saint-Pierre-lès-Elbeuf ont été accompagnés par la CREA. Le projet d'un lycée à Sotteville-lès-Rouen a également reçu le soutien de la Communauté.
- Pour favoriser l'apprentissage du vélo dans les écoles : la Communauté met gratuitement à disposition des élèves de cycle 3, qui sont engagés avec leur enseignant dans un projet pédagogique autour de l'apprentissage du vélo en lien avec l'attestation de première éducation à la route, une flotte de vélos enfant. En complément une animation « diagnostic et entretien de son vélo » peut être organisée.

Éducation à l'environnement

et aux pratiques durables

Le jardinage durable

Le projet de promotion des pratiques de jardinage durable est développé dans le cadre dans le Plan Local d'Éducation à l'Environnement (plans d'actions d'éducation à l'eau, aux déchets ainsi qu'à la biodiversité), avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Les pratiques de jardinage ont des effets directs et indirects sur la ressource en eau (qualité / quantité), la biodiversité, les tonnages de déchets verts collectés ainsi que la toxicité des emballages à éliminer. La Communauté sensibilise donc les habitants sur les pratiques de jardinage dans leur globalité et aborde toutes les thématiques de façon complémentaire.

Ce projet se décline en 6 actions complémentaires :

> Animation du Club des jardiniers

Le Club, lancé en 2012, comptait près de 400 adhérents fin 2014. Une vingtaine d'ateliers ont été animés en 2014.

> Promotion du compostage individuel et de la récupération des eaux pluviales

692 composteurs et 116 récupérateurs d'eau pluviale ont été distribués en 2014 sur le territoire de la CREA. L'opération de promotion des récupérateurs d'eau a pris fin en décembre 2014.

> Promotion du compostage collectif et de la création de jardins partagés

Un jardin partagé expérimental a été créé à Grand-Couronne en 2014, en partenariat avec la ville et le bailleur social.

> Accompagnement des jardins familiaux du territoire

Trois jardins familiaux ont été accompagnés en 2014 dans le cadre d'une convention liant la CREA et l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie (AREHN), portant à 7 le nombre de jardins engagés sur le territoire.

> Accompagnement du compostage collectif dans les établissements dotés d'une restauration collective et d'espaces verts (restaurants administratifs, d'entreprise ou scolaires, RPA...)

Le compostage des déchets de préparation des repas est en place dans 14 établissements du territoire, le compostage des retours d'assiette est en expérimentation dans 2 autres établissements.

> Accompagnement du public scolaire via l'appel à projets « Jardiner autrement »

Chaque année, 6 écoles sont accompagnées par la Communauté dans leur projet de jardin pédagogique écoresponsable. En 2014 (sur 2 années scolaires), 957 élèves ont ainsi été sensibilisés dans des écoles de Bihorel, Canteleu, Déville-lès-Rouen, Duclair, Franqueville-Saint-Pierre Maromme, Le Mesnil-Esnard, Rouen (3 écoles), Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Sotteville-lès-Rouen.

Événementiels

En 2014, la CREA a sensibilisé plus de 2 500 personnes, par la participation à des opérations d'information et manifestations tout public telles que :

- Semaine du développement durable à La Londe, Rouen et Saint-Pierre-lès-Elbeuf
- Salon annuel Maison déco au Parc des Expositions
- Festival annuel Graines de jardin, au jardin des plantes de Rouen.

La CREA a été également associée à des animations organisées par une entreprise et une mairie à l'attention de leurs personnels et agents, un centre de loisirs, une Maison de la Jeunesse et de la Culture, un établissement d'aide par le travail ou encore un établissement d'accueil de personnes handicapées.

Ces opérations ont ainsi permis d'aborder les thématiques de l'eau, des économies domestiques (énergie, déchets, éco-consommation/éco-geste), du jardinage durable.



Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

La définition du programme d'actions du PCAET de la CREA en cours d'élaboration intégrera notamment les actions déjà menées par la Communauté telles que :

- la gestion de deux Espaces Info Énergie (EIE) pour sensibiliser les particuliers à la maîtrise de l'énergie à l'Espace Conseil Mobilité Énergie à Rouen et au pôle de proximité d'Elbeuf,
- la mise à disposition des communes, des organismes publics, d'un conseil en énergie partagé (CEP).

Le nouveau PCAET est un projet territorial de développement durable ayant valeur d'engagement qui structure et rend visible l'action de la collectivité et des acteurs associés face aux défis du changement climatique et de la pollution atmosphérique. LE PCAET s'inscrit dans le projet politique de la Communauté ; il fixe les objectifs du territoire et définit un programme d'actions structurelles et opérationnelles pour les atteindre. Il identifiera et évaluera les actions et projets déjà programmés au regard de la qualité de l'air et du changement climatique. Il priorisera les actions et projets en fonction de leur efficacité et le cas échéant, proposera d'adapter les actions et projets pour une performance accrue.

Il intégrera des actions et projets tels que :

- le programme ville respirable en 5 ans
- l'appui aux particuliers et aux communes pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments
- un schéma directeur des énergies incluant un schéma directeur des réseaux de chaleur et une stratégie de développement des énergies renouvelables.
- une stratégie d'atténuation des émissions de gaz

à effet de serre et une stratégie d'adaptation au changement climatique pour chaque politique de la Communauté.

Espace info énergie (EIE)

L'EIE assure un accompagnement technique, économique et financier personnalisé et met en place des outils de sensibilisation et d'information autour :

- l'utilisation rationnelle de l'énergie (ou économie d'énergie) : isolation, équipements performants...
- la valorisation des énergies renouvelables.

Il s'agit de sensibiliser le public sur les enjeux énergétiques et d'impulser une dynamique de travaux liés à la performance des logements, par l'accueil ou des échanges personnalisés avec les habitants et par des animations lors de salons...

Le service se structure principalement autour de l'accueil (téléphone, courrier, fax, mail, physique)

Accueil et conseils

téléphoniques 2014

Accueil et animations :

- 3905 personnes touchées (- 11 % / 2013)
- 99 % des personnes sollicitant les services de l'EIE sont des particuliers

Accueil (+ 5 % / 2013) :

- 89 % habitent sur le territoire de la CREA
- 1166 rendez-vous pour conseils personnalisés aux EIE (903 à Rouen et 263 à Elbeuf)
- 330 demandes d'informations générales
- Soit 1260 personnes conseillées
- 1496 contacts
- 40 minutes de durée moyenne d'un rendez-vous

et de l'animation (salons, journées de sensibilisation...). Il participe également à la dynamique du réseau Espace Info-Energie haut-normand animé par l'ADEME.

Permanences délocalisées

Une permanence sur le pôle de proximité de Duclair a été testée et mise en place depuis mai 2013. Cette permanence qui fonctionne uniquement sur rendez-vous permet d'avoir un lieu d'accueil plus proche des particuliers résidents sur cette partie du territoire : 135 personnes ont été conseillées en 2014 ; 52 rendez-vous physiques ont eu lieu au pôle de proximité.

Une permanence délocalisée sur rendez-vous a également été organisée à la demande de la Mairie de Rouen suite à la réalisation d'une étude de quartier homogène sur le territoire de la commune.

Animations

En 2014, 26 actions de terrain ont été menées, permettant de sensibiliser 2379 personnes, aux profils variés, sur la maîtrise de l'énergie : sensibilisation des particuliers et des professionnels à la maîtrise de l'énergie, promotion du réseau EIE, externalisation du service sur les communes membres de la CREA et lutte contre la précarité énergétique.

Les salons et animations de stand :

Les salons régionaux du Parc Expo de Rouen

Les conseillers de l'EIE ont participé à l'animation de stands lors de salons printanier et automnal sur les énergies renouvelables et l'habitat.

Parc en fête du Parc Naturel Régional des

Boucles de la Seine Normande

Au cours de cette journée d'animation, 100 personnes ont pu bénéficier de conseils sur la maîtrise de l'énergie.

Animation en entreprise

L'EIE a participé à des journées de sensibilisation organisées par les entreprises Thales, Leclerc, Habitat 76 et par la commune de Petit-Quevilly. Des ateliers étaient proposés pour mettre en évidence l'impact d'éco-gestes sur la consommation d'énergie.

Visites de sites

Dans le cadre de la 6^e édition de La Fête de l'Énergie (manifestation régionale, l'EIE a proposé la visite d'une construction passive ainsi qu'une conférence organisée en partenariat avec l'association Effet de Serre Toi-même !

Copropriétés

Un appel à projet à destination des copropriétés privées a été lancé durant le 1^{er} semestre 2013. Celui-ci avait pour objet le financement d'un audit énergétique et le suivi de consommation énergétiques à l'issue de cet audit.

Une seule copropriété a répondu à l'appel à projet. L'audit a été réalisé durant le 1^{er} semestre 2014 avec une restitution qui s'est tenue en mai.

Par ailleurs, le Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA – ex-CETE) a réalisé durant l'année une étude sur les typologies de copropriétés. Les copropriétés du territoire ayant participé à cette étude ont été mises en relation avec l'EIE pour assurer un suivi en cas de projet de travaux.

Environnement

Énergie

Conseil en Énergie Partagé (CEP)

Le dispositif Conseil en Énergie Partagé a pour objectifs de :

- conseiller les communes, les institutionnels, les entreprises et les bailleurs sociaux, afin de leur permettre d'optimiser l'efficacité de leurs investissements en matière d'économie d'énergie,
- faire évoluer les mentalités vers un comportement économe pour tous les usages énergétiques,
- sensibiliser sur la maîtrise de l'énergie,
- faire le lien entre énergie et impact environnemental,
- s'intégrer dans un réseau, propice à l'échange d'informations et d'expériences.

Les deux conseillers accompagnent dans toutes les démarches touchant à la maîtrise de l'énergie et intervient en amont des bureaux d'études.

Ils accompagnent en priorité les petites communes de la CREA qui ne disposent pas en interne de ce type de compétences (réalisation de pré-diagnostic, conseil sur la réalisation de travaux).

Ce service se décline en deux axes principaux :

▪ **Accompagnement stratégique sur la gestion énergétique des patrimoine bâti (petites communes) :**

Proposer aux communes de réaliser une étude énergétique de leur patrimoine (analyse thermique, pré-diagnostic énergétique, préconisations et programme d'actions établi conjointement).

En 2014, des prédiagnostics ont été réalisés dans des petites communes et présentés aux maires,

élus et personnels municipaux : Boos et Houpeville. Au total, 40 communes ont déjà été étudiées. Par ailleurs, 2 autres pré-diagnostic étaient en finalisation.

▪ **Assistance et conseil (toutes les communes) :**

Sensibiliser les gestionnaires à la maîtrise de l'énergie (comptabilité énergétique, explication d'un contrat d'exploitation des installations thermiques, ...), les conseiller ainsi que les assister dans les phases clés d'un projet de rénovation ou de construction.

En 2014, 19 communes ont pris contact avec un CEP pour obtenir une assistance (hors suivi CEE) afin de mener à bien leur projet respectif : Bardouville, Franqueville-Saint-Pierre, Grand Quevilly, Hautot-sur-Seine, Houpeville, Isneauville, Jumillès, La Bouille, Le Trait, Malaunay, Petit-Quevilly, Roncherolles-sur-le-Vivier, Rouen, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Saint Pierre-de-Varengeville, Sahurs, Saint-Aubin-Epinay, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Yainville.

L'accompagnement va du simple remplacement de chaudières à l'étude énergétique d'un projet de rénovation BBC (complexe scolaire avec bibliothèque, garderie et logement).

Exemples de missions assurées en 2014 :

- accompagnement pour le renouvellement de contrats de chauffage,
- conseils sur l'optimisation de la conduite de système de chauffage (réduction des consommations et confort des occupants),
- analyses de devis,



Gymnase de Boos

- études énergétiques dans le cadre de demande de subventions (Département de Seine-Maritime notamment) et/ou d'aide à la décision (identification des opérations opportunes, analyse du contexte économique et financier du projet ...),
- mise en place expérimentale d'un dispositif de comptabilité énergétique (déploiement prévu sur 2015/2016).

Dispositif mutualisé de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

L'année 2014 a marqué la fin de la 2^e période ainsi que l'année transitoire de ce dispositif national.

La fin de la 2^e période marque le terme du partenariat avec GDF-Suez et son mandataire Cee-lium. Entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2013, ce sont ainsi près de 99 GWhcumac qui ont pu être valorisés, soit 382 000 € répartis entre les communes et la CREA, au prorata de leur contribution.

En attendant le démarrage de la 3^e période le 1^{er} janvier 2015, il a été choisi, en 2014, de mettre en place une gestion du dispositif 100% interne à la CREA.

Deux dossiers ont été déposés, avec à la clé 64 GWhcumac, représentant un potentiel de 245 000 €. Compte tenu des délais d'instruction du Pôle National des Certificats d'Économies d'Énergie (PNCEE) les CEE seraient valorisables en 2016.

Environnement

Biodiversité

Concours de Capitale Française de la Biodiversité 2014

La CREA s'est portée candidate, en juin 2014, au Concours de Capitale Française de la biodiversité, organisé par Plante et Cité qui s'associe chaque année à l'association Natureparif et à l'Agence Régionale Pour l'Environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARPE PACA).

Le thème de cette 5^e édition était « Agriculture urbaine et biodiversité ».

Cette opération a pour objectif de récompenser les collectivités les plus actives, celles qui auront fait le pari de protéger leur patrimoine naturel aussi bien que leur patrimoine bâti. Elle offre à chaque collectivité participante la possibilité de valoriser les actions qu'elle mène tant en matière de protection de la nature que de sensibilisation des citoyens ou de formation des personnels territoriaux.

Dans le cadre de cette édition 2014, 77 candidatures ont été déposées et 20 candidats – dont la CREA – ont été sélectionnés pour la visite de terrain.

En octobre 2014, le comité scientifique a attribué « 3 libellules » à la CREA, sur un maximum de 5 libellules, plaçant ainsi la Métropole en position de 1^{ère} ex-aequo avec Nice Métropole dans sa catégorie.



Les actions de la CREA sont valorisées dans le recueil d'actions 2014. Ce recueil, destiné à valoriser, partager et diffuser les bonnes pratiques à travers la présentation d'actions de terrain en faveur de la biodiversité, est disponible en version numérique sur le site internet du concours (www.capitale-biodiversite.fr).

Gestion différenciée des espaces verts



La CREA a engagé un plan d'actions pour la mise en œuvre de la gestion différenciée sur l'ensemble de son territoire. L'objectif est de préserver la ressource en eau en limitant – voire supprimant – l'utilisation de produits phytosanitaires et de développer la protection de la biodiversité en milieu urbain.

Ainsi, 349 plans de gestion différenciée de ses espaces verts ont été mis en place.

La CREA a également adhéré en 2014 à la charte des espaces publics de la Fédération REgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) au niveau zéro phyto, soit l'engagement le plus fort.

Quatre de ses délégataires de service public ont été accompagnés pour mettre en pratique la gestion différenciée des espaces verts dont ils ont la gestion : Eau de Normandie, SESAR, Rouen Expo Evènements et la TCAR.

Le deuxième volet du plan d'actions concerne l'accompagnement des communes volontaires du territoire en partenariat avec la FREDON.

Cet accompagnement vise à réaliser un plan de désherbage et à formuler des préconisations pour la mise en œuvre de la gestion différenciée.

Au 31 décembre 2014, 14 communes avaient adhéré à ce dispositif dont 7 communes accompagnées en 2014 : Caudebec-lès-Elbeuf, Darnétal, Maromme, Moulineaux, Notre-Dame-de-Bondeville, Petit-Quevilly et Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Déville-lès-Rouen, Fontaine-sous-Préaux et Houpeville ont adhéré en fin d'année 2014 et bénéficieront de l'accompagnement dispensé en 2015.

La CREA a également accompagné des structures privées et publiques : le centre de formation continue AFT-IFTIM à Saint-Etienne-du-Rouvray, l'école d'ingénieurs en agriculture ESITPA à Mont-Saint-Aignan, la Chambre de Commerce et d'Industrie à Rouen, l'organisme HLM SIEMOR à Oissel et le laboratoire pharmaceutique ASPEN à Notre-Dame-de-Bondeville.

Par ailleurs, un suivi écologique a été initié sur 52 sites entretenus en gestion différenciée afin d'évaluer l'impact des changements de pratiques sur la biodiversité.

Programme de sauvegarde et de restauration des pelouses calcaires de coteaux

Ce programme de restauration vise à :

- améliorer les connaissances sur la répartition d'une espèce indicatrice du bon état écologique des pelouses calcicoles des coteaux : le "Damier de la Succise", ainsi que d'autres espèces de rhopalocères (papillons diurnes) menacées ou rares,
- mettre en place des actions concrètes pour préserver et/ou restaurer son habitat naturel (débroussaillage, pâturage...),
- assurer le maintien de corridors écologiques fonctionnels entre les populations connues.

Environnement

Biodiversité

La prospection de l'ensemble des dernières pelouses calcicoles du territoire de la Communauté a été menée, soit plus de 300 hectares de pelouses répartis sur 88 sites différents. En 2014, une note de valeur écologique des pelouses a ainsi pu être attribuée à l'ensemble des périmètres grâce à la synthèse des observations de papillons réalisées entre 2012 et 2014 :

- 42 % des sites sont à l'abandon et sont en cours de boisement spontané, des sites très majoritairement privés, sans aucune gestion de leur propriétaire ;
- 35 % des surfaces sont gérés avec un souci de préservation de leur valeur patrimoniale écologique, notamment par le Conservatoire d'Espaces Na-

turels de Haute-Normandie (CENHN), la ville de Rouen et le Département de Seine-Maritime au titre des Espaces naturels sensibles ;

- 23 % sont entretenus essentiellement par des agriculteurs à travers du pâturage mais avec une pression de pâturage trop forte pour assurer une valeur écologique à ces coteaux.

En 2014, plusieurs actions de restauration de sites non gérés ont été engagées par les équipes techniques du CENHN, sur 3,3 hectares répartis sur quatre pelouses situées à Darnétal et Amfreville-la-Mi-Voie. Ces sites ont été choisis en raison de leur richesse écologique et de leur maîtrise foncière, ou avec l'accord d'un propriétaire privé.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat mis en place avec les Défis Ruraux, le Groupement Régional des Agriculteurs BIO de Haute-Normandie (GRAB HN), Inter Bio Normandie et Terre de Liens pour favoriser le développement de l'agriculture biologique sur le territoire de la Métropole, une pré-étude a été lancée fin 2014 afin de définir les modalités de mise en œuvre d'un mode de gestion par pâturage sur ces coteaux calcaires. Les conclusions de cette étude seront rendues en 2015.

Programme de sauvegarde des espèces messicoles

Ce programme de conservation vise à :

- améliorer, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBI), la connaissance sur les secteurs où les espèces messicoles sont encore fortement présentes,
- engager une action de conservation in et ex situ en s'appuyant sur le monde agricole, ainsi que la réintroduction d'espèces le cas échéant,
- renforcer la sensibilisation, notamment des élus locaux et des agriculteurs, sur le rôle et l'utilité des plantes messicoles pour l'activité agricole et la biodiversité des territoires ruraux.

Le programme s'est appuyé, au cours des années 2012 à 2014, sur de nombreuses prospections de terrain, en ciblant les secteurs à enjeux de la Communauté, dans la boucle d'Anneville-Ambourville notamment. Sur les 84 espèces messicoles historiquement connues par le CBNBI sur le territoire de la CREA, 36 espèces ont pu être « contactées » lors des prospections de ce programme.

Parallèlement à cette prospection, un travail de sensibilisation des acteurs a été mené notamment auprès des agriculteurs, afin d'étudier avec eux leurs pratiques agricoles et de les sensibiliser sur l'enjeu de la préservation du patrimoine écologique des plantes messicoles.

Le programme a enfin permis de concevoir des Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc) permettant de financer ces bonnes pratiques.



Environnement

Les forêts et les espaces verts

Maisons des Forêts

Les 3 Maisons des Forêts de la CREA sont des espaces d'information et d'animation autour des forêts du territoire. Elles valorisent l'exceptionnel patrimoine forestier de la Communauté par des expositions, une mise à disposition de documentation, mais aussi par des animations à destination du grand public ou des scolaires et périscolaires.

Des animations et événements y sont régulièrement organisés.

Appels à projets

En 2014, 2 appels à projets ont été lancés via les Maisons des forêts :

> Objectif 500 observations pour la forêt et la nature !

A destination du public scolaire, cet appel à projets avait vocation à inciter les écoles à mener un projet sur la forêt pendant l'année scolaire et à initier les élèves aux sciences participatives. Chaque classe devait choisir une espèce à étudier sur l'année parmi 4 différentes familles proposées.

Une demi-journée de formation était proposée en décembre pour présenter les différentes familles, puis une exposition des œuvres réalisées par les classes a eu lieu en juin à la Maison des forêts de Saint-Etienne-du-Rouvray, après une journée de vernissage.

7 classes ont participé soit environ 190 personnes : 2 classes de l'école élémentaire Suzanne-Savale, 1 classe de l'école élémentaire Paul-Langevin, 1 classe de l'école maternelle Clémenceau

à Darnétal, 1 classe de l'école Hergé à Sotteville-sous-le-Val et 2 classes de l'école maternelle Maurice-Nibelle à Rouen.

> Journée Fresque des bois

A destination des centres de loisirs, cette action a permis aux animateurs de 12 centres de loisirs (*) de bénéficier d'une demi-journée de formation et aux enfants de profiter d'une grande journée d'animations organisée en juillet à la Maison des forêts de Saint-Etienne-du-Rouvray. Cette journée a rassemblé 144 personnes.

(* Bihorel, Bonsecours, Canteleu, Caudebec-lès-Elbeuf, Duclair, La Londe, Le Trait, Maromme, La-Neuville-Chant-d'Oisel, Saint-Etienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen, Rouen).

Bivouac sous la lune

La 2^e édition de Bivouac sous la lune a eu lieu les 21 et 22 juin 2014 à la Maison des forêts d'Orival. 230 personnes ont participé à cette manifestation originale et qui ont eu 17h pour écouter, observer, se dépenser et apprécier la nature.

Maisons des forêts

Fréquentation 2014	Saint-Étienne-du-Rouvray	Darnétal	Orival
Ouverture	En semaine : accueil de groupes scolaires et périscolaires avec animateur Week-end : grand public	En semaine : accueil de groupes scolaires et périscolaires avec animateur Week-end : grand public	Mise à disposition sans animateur Week-end : grand public
Visiteurs grand public (hors scolaire/périscolaire)	4 043	1 263	872
Scolaires	120 classes 3272 dont 2855 élèves	66 classes 1776 dont 1515 élèves	0 classe 0
Périscolaire	9 centres de loisirs 269 dont 239 enfants	8 centres de loisirs 204 dont 180 enfants	60 centres de loisirs et/ou associations 1188 dont 1051 adultes et enfants
Nombre total de visiteurs	7 584	3 243	2 060
TOTAL	12 887		

Forêt domaniale de Roumare



Environnement

Les forêts et espaces verts

Charte Forestière de Territoire

Le 2^e plan d'actions de la Charte Forestière du Territoire de la CREA est arrivé à son terme fin 2013. L'ensemble des partenaires a souhaité poursuivre ce projet.

L'année 2014 a donc été consacrée à la rédaction d'un nouveau plan d'actions pour la période 2015-2020 ainsi qu'à la concertation autour de ce projet.

Quatre ateliers sur les thèmes de l'économie de la forêt et du bois, de l'aménagement pour l'accueil du public, de l'éducation à l'environnement et de la biodiversité ont eu lieu. Le nouveau plan d'actions, qui comprend 40 fiches action, a été validé par le comité technique en septembre 2014, pour être proposé au Conseil de la Métropole début 2015.

L'année 2014 a également vu :

- la signature d'une convention avec l'Office National des Forêts (ONF) pour le lancement d'une étude qui permettra la mise en valeur d'arbres remarquables sur le territoire ;
- la participation de la CREA à l'entretien des aménagements pour l'accueil du public présents dans les forêts domaniales à hauteur de 149 672 € sur les 195 981 € de dépenses réalisées par l'ONF ;
- la finalisation du projet relatif à la qualité des milieux forestiers des forêts périurbaines de Rouen et la mise en œuvre de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers nommée CARNINO, pour une présentation des résultats en 2015 dans le cadre de l'appel à projet « prise en compte de la biodiversité dans les stratégies locales de développement durable » au

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) ;

- la finalisation du programme de restauration de la mare Epinay et de diversification des milieux connexes des mares en forêt domaniale de Roumare avec son inauguration officielle en présence des partenaires.

Cet événement a été l'occasion de la signature du protocole d'accord « Forêt d'Exception » permettant à l'ONF de proposer les forêts domaniales de Verte, Roumare et La Londe-Rouvray à ce label national.

- la signature d'une convention avec l'ONF pour la mise en place d'un rucher transhumant en forêt domaniale de Roumare afin de sauvegarder l'abeille noire.



Forêt d'exception

La démarche Forêt d'exception[®] menée par l'Office National des Forêts a pour objectif de préserver, développer, et mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et historique des forêts concernées, tout en permettant la production de bois de qualité, dans le cadre d'une gouvernance qui associe plusieurs partenaires.

Le label consacre la valeur des sites retenus, la qualité des actions et des partenariats engagés.

En France, 19 sites forestiers sont engagés dans la démarche Forêt d'Exception[®].

Une fois la forêt sélectionnée, trois étapes jalonnent le processus de labellisation : la signature d'un Protocole d'accord, l'élaboration d'un Contrat de projets et la présentation d'un Dossier de candidature au projet.

Pour le site rouennais, la signature du Protocole d'accord en novembre 2014 marque l'engagement et la volonté des 4 principaux partenaires (Métropole de Rouen, Région Haute-Normandie, Office National des Forêts et Etat) à faire des forêts domaniales Verte, de Roumare, de La Londe-Rouvray, un territoire d'exception.

Environnement

Gestion des zones humides

Gestion conservatoire du Marais du Trait

Au terme de 5 années d'existence, l'année 2014 a vu la réalisation de l'évaluation du plan de gestion du marais du Trait, espace Natura 2 000 de 115 hectares.



Parmi les 70 actions prévues, 68 % ont été réalisées avec un niveau satisfaisant (supérieur ou égal à 50%) ; 81 % des objectifs à moyen terme ont été réalisés et 86 % pour les objectifs à long terme.

Le nouveau plan de gestion 2015-2020 sera présenté courant 2015 en partenariat avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.

2014 a également vu naître 7 bovins Highland Cattle. Ce cheptel d'une vingtaine de bovins et les chevaux camarguais assurent la pâture du site toute l'année.

Quatre cigogneaux y sont également nés et ont été bagués au cours du printemps 2014. L'installation et l'entretien des nichoirs a donc permis la ponte d'une cigogne blanche pour la 3^e année consécutive, portant à 9 le nombre de cigogneaux nés au marais du Trait.

Le râle des genêts, oiseau migrateur nichant au sol, a été identifié à 2 reprises sur le site. Cette espèce, classée en catégorie EN (en danger) dans la liste rouge des espèces menacées en France métropolitaine, avec la présence des cigognes, l'intérêt de mener des efforts pour la préservation des zones humides.

Gestion du site naturel du Linoléum à Notre-Dame-de-Bondeville

La restauration écologique de la zone humide du Linoléum a commencé en 2012 par différentes opérations d'aménagement indispensables pour la mise en œuvre sur le site d'une gestion par pâturage, l'installation de clôtures, de parc de contention, de passerelle pour traverser le bras du Cailly, d'abreuvoir...

Dans le cadre du plan de gestion mis en place, plusieurs opérations ont eu lieu en 2014 : pâturage des vaches de race Pie Noire Bretonne pendant 3 mois étalés entre le printemps et l'automne ; fauchage et arrachage de Renouée du Japon et de Buddleia, espèces invasives ; organisation d'un chantier nature avec l'entreprise Aspen pour le ramassage de déchets.

Programme Mares

Sur l'ensemble de son territoire, la CREA compte environ 880 mares jouant un rôle hydraulique, épuratoire pour l'eau et de réservoir de biodiversité. La CREA, s'est engagée fin 2011 dans un programme de recensement exhaustif des mares. Cette initiative, le « programme Mares », vise à mieux connaître, valoriser, protéger et restaurer le réseau des mares du territoire communautaire.

Phase de caractérisation

En 2014, une nouvelle campagne de caractérisation a eu lieu sur les communes de Caudebec-lès-Elbeuf, Elbeuf, Grand-Couronne, Grand Quevilly, La Bouille, La Londe, Moulineaux, Oissel, Orival, Petit-Couronne, Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Sotteville-lès-Rouen.



Plus de la moitié du territoire de la Communauté est ainsi caractérisée.

Phase d'inventaires

Les inventaires se sont également poursuivis : 40 mares ont ainsi été inventoriées sur les communes de Bonsecours, Boos, Franqueville-Saint-Pierre, Le Mesnil-Esnard, La Neuville-Chant-d'Oisel, Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Montmain, Quévreville-la-Poterie, Saint-Aubin-Celloville et Sotteville-sous-le-Val.

L'accompagnement des communes a également débuté avec des réunions de présentation des données aux élus et aux habitants.

Appel à projet pour le développement des filières agricoles courtes et durables

Dans le cadre de ses compétences pour la protection des ressources en eau, pour l'amélioration du cadre de vie et en matière de développement économique, la CREA a développé une action de soutien aux projets agricoles :

- favorables à la protection des ressources en eau sur les Aires d'Alimentation de Captages
- favorables aux circuits courts et au développement d'un réseau de producteurs locaux sur son territoire.

Ces aides sont destinées à l'achat de matériel neuf ou d'occasion, à la construction ou la réhabilitation de bâtiments agricoles et sous certaines conditions à l'acquisition de foncier agricole.

En 2014, 10 candidatures ont été retenues pour un montant total d'investissement de 143 120 €.

Parmi ces 10 projets :

- 1 projet situé sur un bassin d'alimentation de captage concourt directement à une bonne qualité de la ressource en eau potable et tous concourent à la préservation de la ressource en eau de manière générale
- tous les projets concourent au développement des filières agricoles courtes locales sur le territoire
- tous les projets concourent au maintien ou au développement d'emplois locaux
- 3 projets agricoles sont en cours de certification bio et un autre s'est engagé dans une démarche de qualité avec la marque « garanti par les Défis Ruraux »
- 3 projets portés par des non-agriculteurs contribuent à structurer les filières courtes alimen-

taires dont la filière agriculture biologique.

Depuis la mise en place de cet appel à projets, la Communauté a déjà soutenu 19 porteurs de projets.

Valorisation des circuits courts de proximité

La vente en circuits courts étant un moyen de diversifier une exploitation et de développer l'économie du territoire, la CREA a entrepris en 2013 de recenser l'ensemble des structures vendant des produits issus de l'agriculture locale afin de faciliter le rapprochement des producteurs et des consommateurs et de valoriser la dynamique locale.

Ainsi, ce sont plus de 39 producteurs réalisant de la vente à la ferme et/ou sur les marchés, 20 associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) et 15 structures intermédiaires qui ont été recensés en 2013 et qui ont accepté de figurer sur le site Internet de la Communauté depuis décembre 2014.

Compte tenu de la demande locale, cet espace dédié aux circuits courts de proximité permet également au grand-public d'obtenir un certain nombre de renseignements sur les marques et labels qui peuvent être trouvés localement, sur la signification d'un certain nombre de sigles et de marques et/ou labels...

Développement de l'agriculture biologique

En 2013, la CREA a réalisé une étude sur le potentiel de développement de l'agriculture biologique en partenariat avec les associations travaillant sur le développement de l'agriculture biologique et/ou durable : Les Défis Ruraux, le Groupement Régional des Agriculteurs BIO de Haute-Normandie,

Inter Bio Normandie et Terres de Liens.

Compte-tenu des résultats de l'étude et des enjeux en matière de protection de la ressource en eau à la source sur le territoire, la CREA a décidé de poursuivre ce partenariat par la mise en place d'une convention triennale.

En 2014, plusieurs actions structurantes ont été mises en place : accompagnement des agriculteurs dans leurs réflexions sur la conversion à l'agriculture biologique, accompagnement des entreprises gestionnaires de restaurant collectif pour l'introduction de produits biologiques dans leur restaurant, organisation de journées de sensibilisation auprès des élus et techniciens communaux sur l'approvisionnement en produits locaux et durables dans la restauration collective et la gestion du foncier, lancement d'une réflexion sur la valorisation de la filière « pain bio normand » à la fois auprès des boulangers mais aussi auprès des gestionnaires de restauration collective.

Préservation du foncier agricole

La CREA soutient également l'économie locale par des projets d'installation ou de diversification en filières courtes alimentaires, par l'appui aux réseaux de producteurs commercialisant leurs produits sur le territoire et par la préservation du foncier agricole.

Dans cette perspective, la Communauté, la Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime et la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural de Haute-Normandie (SAFER) ont mené, en 2013, un diagnostic en partenariat pour appréhender les évolutions des structures agricoles sur deux ter-

ritoires stratégiques en matière de protection et préservation des ressources en eau afin d'anticiper la disparition éventuelle de petites exploitations agricoles. Cette étude, réalisée sur le secteur du Haut-Cailly et des sources de Quevillon, a permis de définir un programme d'actions encourageant le développement de projets en faveur d'une agriculture périurbaine répondant aux enjeux du territoire.

Pour permettre la réalisation des objectifs que la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime s'engage à poursuivre pour les années 2014 à 2016 dans le cadre de son objet statutaire sur le territoire de la Communauté, la CREA a décidé d'allouer une subvention annuelle dans le cadre de la mise en place d'une convention cadre triennale.

En 2014, plusieurs actions structurantes ont été développées dans ce cadre : accompagnement d'agriculteurs dans leurs réflexions sur la transmission de leur exploitation et la diversification de leur exploitation, lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour le développement de projet de méthanisation et réalisation de journées de sensibilisation auprès des élus et techniciens communaux sur l'approvisionnement en produits locaux et durables dans la restauration collective et la gestion du foncier agricole.

De la CREA à la Métropole

43

Attractive

La CREA est l'un des premiers pôles de développement du Grand Ouest. Grâce à ses industries de pointe, à son vivier de matière grise, à sa réserve foncière, aux richesses de son territoire, la CREA offre un potentiel attractif de développement et d'innovation pour les entreprises. Elle travaille au quotidien à la gestion efficace de ses nombreuses Zones d'Activités Économiques et de ses pépinières d'entreprises.

- P. 44 / Développement Economique
- P. 47 / Habitat
- P. 50 / Planification Urbaine
- P. 52 / Urbanisme pré-opérationnel
- P. 53 / Tourisme
- P. 54 / Le Conseil Consultatif de Développement

CN B16782

Développement Économique

La CREA
Attractive

5

Soucieuse d'accompagner un développement économique dynamique et harmonieux sur son territoire, la CREA soutient son vivier d'entreprises, la recherche et l'innovation, favorise la création d'activités et d'emplois, accompagne les jeunes entrepreneurs. Son objectif : renforcer l'attractivité et la vocation métropolitaine de la communauté.

ZONES D'ACTIVITÉS

> Plaine de la Ronce (parc tertiaire) à Isneauville

Travaux

Les travaux de voirie, eau potable, éclairage public et espaces verts, d'un montant de 2 200 000 € ont été réalisés et livrés fin 2014. Ont également été réalisés les travaux de recomposition du parking de la jardinerie Truffaut.

> Vente Olivier à Saint-Étienne-du-Rouvray (activités mixtes et services à l'industrie)

Études

Les procédures administratives et réglementaires ont été lancées, permettant l'ouverture à la commercialisation de 3 hectares supplémentaires.

Travaux

L'ensemble des travaux de finition des chaussées et des trottoirs ont été réalisés, achevant ainsi l'aménagement des espaces publics du parc.

Commercialisation

Quatre sociétés se sont implantées sur le parc d'activités : AFTIM, CEPIC, DIRECT et MAGENCIA.

La Vente Olivier compte désormais plus de 1 000 emplois.

> Le Clos Allard à Caudebec-lès-Elbeuf

Commercialisation

En 2014, le parc d'activités du Clos Allard, à Caudebec-lès-Elbeuf, a accueilli la société FORCELEC, entreprise d'électricité générale qui emploie une douzaine de salariés.

> Grandin-Noury à Elbeuf

Commercialisation

Deux nouveaux locataires se sont installés dans les locaux mixtes du parc d'activités Grandin-Noury : la société JTM, revendeur d'alimentation générale et la société Sterling Sihi France, entreprise de fabrication de pompes et compresseurs.



> Technopôle du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray

Travaux

2014 a vu l'ouverture de la pépinière Seine Eco-polis, dédiée aux activités de l'éco-construction. Cet équipement est doté du label « passivhaus », réservé aux bâtiments à très faible consommation énergétique.

Commercialisation

Deux entreprises se sont implantées dans Cap Madrillet : la CGPME et l'OPB-BTP.

Développement Économique

RÉSEAU DES PÉPINIÈRES ET CRÉATION D'ENTREPRISES

La CREA soutien activement la création, l'accueil et l'hébergement d'entreprises.

En 2014, le réseau a accueilli 51 entreprises : 29 entreprises en pépinière, à l'issue de 12 comités d'agrément et 22 entreprises en hôtel. Le 31 décembre 2014, le réseau de la CREA hébergeait 109 entreprises pour 365 emplois :

- Pépinières : 64 entreprises et 170 emplois
- Hôtels : 45 entreprises et 195 emplois.

2014 a vu le lancement du projet Biopolis III.



Seine Innopolis



Seine Actipolis



Seine Ecopolis

	Seine CREAPOLIS	Seine BIOPOLIS I et II	Seine INNOPOLIS	Seine ACTIPOLIS	Seine ECOPOLIS
Pépinière / hôtel d'entreprises	Pépinière	Pépinières	Pépinière et hôtel	Hôtel	Pépinière et hôtel
Domaine d'activités	Entreprises généralistes	Biotechnologie	TIC	Ateliers mixtes et bureaux	Éco-construction
Commune	Déville-lès-Rouen	Rouen Quartier CHU	Petit-Quevilly	Caudebec-lès-Elbeuf	Saint-Etienne-du-Rouvray
Ouverture		Biopolis II : octobre 2012	Septembre 2013	Septembre 2013	Mars 2014
Superficie	2 300 m ²	485 m ² et 1 240 m ²	10 000 m ²	1 240 m ²	1 500 m ²
Occupation au 31/12/2014	26 entreprises 62 emplois	7 entreprises 45 emplois	Pépinière : 20 entreprises 43 emplois Hôtel d'entreprises : 32 entreprises 167 emplois	2 entreprises 2 emplois	19 entreprises 40 emplois
Taux d'occupation au 31/12/2014	60 %	91 %	Pépinière : 60 % Hôtel d'entreprises : 47 %	12 %	57 %

AIDES AUX ENTREPRISES

L'aide de la CREA se concrétise également par l'attribution de fonds d'honneur, d'avances remboursables et de fonds de garantie.

En 2014, la CREA a accordé une subvention à la société Hugo Management et Participation, à hauteur de 59 840 € au titre de l'aide à la location d'immeuble tertiaire à Rouen.

Une subvention de 16 250 € d'aide à l'investissement immobilier a été versée à la société Tifine Paet pour son implantation à Isneauville.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE

> Université de Rouen

Dans le cadre d'une convention avec l'Université de Rouen, 70 000 € ont été fléchés vers des actions de recherche en partenariat avec des acteurs locaux (Fabrique des Savoirs, Musée des Beaux-Arts, Ecole des Beaux-Arts, Ecole d'architecture etc.) et internationaux (Institut allemand d'histoire de l'art notamment).

30 000 € ont également été fléchés vers la Fondation Flaubert, fondation universitaire dont la mission sera de soutenir des projets artistiques ainsi que l'accès à la culture scientifique et la diffusion de la recherche en humanités, sciences humaines et sociales.

> NEOMA Business School (NBS)

Une subvention de 60 000 € a été allouée dans le cadre d'une convention avec la NBS, afin de poursuivre les actions en faveur de l'esprit d'entreprendre. Un groupe de travail a été mis en place pour définir des thématiques de recherche liées aux compétences de la CREA.

L'Institut Confucius a été subventionné, à hauteur de 25 000 €.

La CREA a également soutenu financièrement des manifestations scientifiques et économiques organisées par les écoles supérieures du territoire : 48h pour faire vivre des idées (INSA, CESI, ESIGELEC, NBS), Vallée de la propulsion aérospatiale (INSA), Rencontres Internationales de la Chimie Thérapeutique...

SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

> Les événements organisés par ROUEN NORMANDIE CRÉATION

- Le Carrefour des Possibles
- L'impression 3D dans le monde de l'entreprise, dans le cadre de la semaine de l'innovation
- Mise en place des ECODEJ : animations bimensuelles rassemblant les créateurs d'entreprises d'une pépinière.

> Participation et soutien aux événements organisés par les partenaires de la création d'entreprise :

- Les Cafés de la Création, le 1^{er} jeudi de chaque mois
- Les Entrepreneuriales
- Concours talents / BGE Normandie
- Salon Rencontres Régionales Innovation
- Journées des écotechnologies du Madrillet

> Participation aux animations dédiées au secteur numérique :

- Forum des Métiers du Numérique - CMA 76
- DEVOXX 4 Kids NWX
- Jury module entrepreneuriat Bachelor Commerce – NEOMA
- BIG DATA – CCI comité organisation
- Start up WE – mentor

> Participation à de nombreux événements liés au secteur de l'écoconstruction, accueillis à Seine ÉCOPOLIS :

- Mois de l'architecture Maison de l'architecture
- Rencontre Cités des Métiers
- ESITPA copil projet Bridge européen
- Groupe info énergie ADEME.

CREA'Venir

La CREA poursuit le déploiement du réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques. En 2014, 7 bornes doubles et 4 bornes simples ont été posées :



Site	Nombre de bornes	Nbre de points de charge
Bois-Guillaume P+R des Rouges Terres	1 borne double	2
Elbeuf Place Aristide Briand	1 borne double	2
Elbeuf Fabrique des savoirs	1 borne double	2
Rouen Place Martin-Luther-King	1 borne double	2
Rouen Place du Boulingrin	1 borne double	2
Rouen Place de la Madeleine	1 borne double	2
Rouen Place Joffre	1 borne double	2
Rouen Quai du Havre	2 bornes simples	2
Rouen Rue Jeanne d'Arc	2 bornes simples	2

Le 30^e point de charge du territoire a été inauguré en septembre 2014.

En fin d'année, une centaine de badges d'accès avaient été distribuée.

Le service demeure gratuit pour l'utilisateur (place de stationnement sur l'ensemble de la voirie, stationnement sur les places réservées à la charge du véhicule).

La CREA a adopté le 25 juin 2012 son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2012-2017. Celui-ci définit la politique de l'habitat de la Communauté, qui vise notamment à mettre en adéquation l'offre et la demande de logements, répondre aux besoins et favoriser la mixité sociale, tout en assurant la diversité des logements et une répartition équilibrée sur son territoire.



PLUS : Prêt Locatif à Usage Social
PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLS : Prêt Locatif Social

Les actions menées en 2014, troisième année de mise en œuvre de ce programme, s'inscrivent dans ce dispositif.

Promotion d'un développement équilibré de l'offre nouvelle de logements

Le PLH a fixé un objectif de 18 000 logements à construire sur 6 ans soit 3 000 logements par an, dont 900 logements locatifs sociaux (LLS).

Logement Locatif Social

• Délégation des aides à la pierre

En 2014, 1202 logements locatifs sociaux (684 PLUS, 135 PLAI et 490 PLS) ont été financés dans le cadre de la délégation des aides à la pierre (financement État) sur le territoire de la CREA pour un montant de subvention de 1 M €. À la suite de la signature d'un protocole avec l'État, Action Logement (1% logement) a décidé en 2013 de contribuer au financement des opérations de logements sociaux en zone tendue (B1). Action Logement aura financé sur le territoire 492 600 € au titre de la surcharge foncière à parité avec l'État.

• Aides à la production de logements sociaux

En 2014, la CREA a mobilisé près de 4,8 millions d'euros de subventions sur ses crédits propres pour le financement de plus de 900 logements ayant obtenu une décision de financement au titre de la délégation des aides à la pierre, hors logements ANRU

(676 PLUS, 158 PLAI dont 13 logements PLAI en structure collective et 72 PSLA location-accession).

Intervention foncière

La CREA intervient en partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) dans le cadre du fonds de minoration foncière, pour alléger le coût de sortie d'opérations de logements sociaux où le foncier était onéreux.

En 2014, la CREA a apporté dans ce cadre un financement de 330 299 € pour l'achat d'emprises foncières portées par l'EPFN.

Par ailleurs, dans le cadre de la convention visant la mise en œuvre du volet foncier du PLH signée en 2012 entre la CREA et l'EPFN, la Communauté a apporté un financement de 355 545 € pour un important projet de régénération urbaine à Elbeuf.

En 2014, l'aide au foncier pour des opérations d'habitat représente 700 000 €.

Rénovation urbaine

Près de 100 % des projets au titre de l'ANRU sont achevés ou en cours de réalisation sur l'agglomération.

En 2014, la CREA a engagé plus de 800 000 € pour la reconstruction de 120 logements dans le cadre des projets ANRU, dont 79 PLAI.

La nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville, portée par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, actualise et recentre la politique de la ville au bénéfice des ter-

ritoires les plus en difficulté, sur la base du critère du revenu médian (11 500 € sur le territoire de la CREA).

16 quartiers du territoire de la CREA ont été retenus par l'ANRU et l'État fin 2014. Ils sont situés sur 12 communes et représentent un total de 43 000 habitants :

- 11 quartiers comptent moins de 2 000 habitants (Darnétal, Grand-Couronne, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Petit-Quevilly, Rouen-Grammont, Saint-Etienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen)
- 2 quartiers comptent entre 3 000 et 5 000 habitants (Cléon et Saint-Etienne-du-Rouvray)
- 2 quartiers comptent entre 5 000 et 9 000 habitants (Canteleu et Elbeuf)
- 1 quartier comporte plus de 9 000 habitants (Hauts-de-Rouen).



Accession à coût maîtrisé

L'objectif du PLH est de réaliser 20% à 30% de l'offre de logements neufs pour de l'accession sociale à la propriété (principalement dans le cadre de la location-accession) et de l'accession à coût maîtrisé. Dans ce cadre, la CREA a accordé une aide forfaitaire de 5 000 € aux ménages accédant à un logement en location-accession (PSLA). Celle-ci est versée directement au ménage au moment de la levée d'option d'achat, à la fin de la période locative.

En 2014, 146 agréments ont été attribués au titre de la délégation des aides à la pierre à des opérations de logements en location-accession soit une progression de plus de 40% par rapport à 2013. Ainsi, la part des PSLA sur l'ensemble de la production neuve comptant dans les objectifs du PLH représente 15% en 2014.

Dans le même temps, 15 ménages logés dans des logements financés en PSLA ont levé l'option d'achat concrétisant ainsi leur accession à la propriété. À ce titre, chaque ménage accédant a bénéficié de la prime de 5 000 €.

Amélioration du parc existant

Amélioration du parc privé ancien

En janvier 2013, la CREA a lancé un Programme d'Intérêt Général (PIG) couvrant l'ensemble du territoire en dehors des secteurs d'OPAH intercommunales ou communales. Ce programme vise 3 problématiques :

- La résorption de l'habitat indigne,
- La précarité énergétique,
- L'adaptation des logements au vieillissement et au handicap.



Dans ce cadre, en 2014, 263 logements ont bénéficié d'une aide financière de l'Anah déléguée à la CREA pour un montant total de subventions Anah de 1,73 millions d'euros. La CREA a engagé en 2014, près de 135 000 € de crédits dans le cadre de ce dispositif, pour la réhabilitation de 194 logements.

- La CREA continue de soutenir les OPAH-RU sous maîtrise d'ouvrage des villes de Rouen et d'Elbeuf, sous la forme d'une participation au suivi-animation de l'opération et de subventions en faveur des propriétaires bailleurs et occupants en complément des autres financeurs, à hauteur de 30 000 €.

- En 2014, les opérations de réhabilitations du parc privé ancien (PIG et OPAH) ont concerné :

- 263 logements ont bénéficié d'une aide à la pierre de l'Anah déléguée à la CREA pour un budget de 2,97 millions d'euros de subventions de l'Anah (dont 739 544 € au titre du programme « Habiter Mieux » pour la lutte contre la précarité énergétique).
- Parmi ces logements, 209 ont bénéficié d'une subvention complémentaire de la CREA qui a mobilisé 200 829 € de subventions pour ces différents programmes.

Amélioration du parc social existant

Dans le cadre de la rénovation énergétique du parc social, la CREA apporte une aide de 2 500 € pour un logement social réhabilité dont la performance énergétique atteint le niveau « HPE rénovation » et 3 500 € par logement quand la performance énergétique atteint le niveau « BBC rénovation » après travaux.

En 2014, la CREA a participé au financement de la réhabilitation de 586 logements locatifs sociaux pour un montant de subvention total de 1 530 500 €. Un tiers des opérations financées avait pour objectif d'atteindre le niveau « BBC rénovation ».

Développement d'actions visant à répondre aux besoins spécifiques

Accès des jeunes au logement

Huit propriétaires bailleurs ont bénéficié en 2014 d'une aide à la Garantie des Risques Locatifs permettant l'accès au logement de jeunes de moins de 30 ans.

La CREA a soutenu la réalisation de 13 logements en résidence sociale Foyer de Jeunes Travailleurs à Rouen à hauteur de 91 000 €, contribuant ainsi au logement des jeunes en insertion ou en formation.

Les investissements 2014 consacrés aux actions du PLH est de plus de 9 millions d'euros (hors délégation des aides à la pierre).

Adaptation de l'offre aux besoins en logements temporaire et hébergement

La transformation des foyers de travailleurs migrants en résidences sociales vise à répondre aux besoins des anciens résidents des foyers. Elle répond également aux besoins des populations en difficulté face au logement.

En 2014, la CREA a contribué à la transformation du foyer de travailleurs migrants Claude-Monet à Petit Quevilly en une résidence sociale de 79 logements, en mobilisant 553 000 € de subventions propres.

Suivi et accompagnement des besoins d'habitat adapté aux gens du voyage

En 2014, 12 logements adaptés aux gens du voyage ont été livrés à Saint-Etienne-du-Rouvray. Ils ont été conçus pour répondre aux besoins des ménages dans le cadre d'une expérimentation et d'une mobilisation exemplaire des partenaires, avec la participation financière de la CREA.

Réflexion sur les besoins des seniors

L'étude relative aux « besoins actuels et à venir des personnes âgées en matière de logement » confiée à l'Agence d'Urbanisme de Rouen des Boucles de Seine et Eure a été finalisée. Elle présente un diagnostic de la situation des seniors sur les territoires de la CREA et limitrophes, qui permet de mettre en évidence les enjeux liés à l'habitat des seniors, les défis à relever et les axes devant guider l'intervention des acteurs du territoire :

> Axe 1 : Permettre aux seniors de se maintenir à domicile

- Favoriser l'adaptation des logements existants dans le parc privé grâce aux dispositifs d'incitation à la réalisation de travaux
- Mutualiser les réflexions des bailleurs sociaux pour une approche plus stratégique du vieillissement de leurs locataires

> Axe 2 : Faciliter les parcours résidentiels des seniors dans le logement ordinaire

- Promouvoir le développement d'une offre nouvelle convenant aux seniors et complémentaire de l'offre existante
- Diversifier les réponses : des nouvelles formes d'habitat aux nouveaux modes d'habiter

> Axe 3 : Maintenir l'attractivité de l'offre dédiée

> Axe 4 : Mettre en place une veille permanente et prospective avec les communes de la CREA.

Mise en œuvre du PLH

Dans le cadre de l'animation du PLH, des réunions de travail sont organisées régulièrement avec les communes et les acteurs locaux de l'habitat.

Deux groupes de travail thématiques ont réunis les acteurs locaux de l'habitat en mars 2014. Ils ont permis de dresser un bilan de la production des logements neufs, de mieux connaître le profil des primo-accédants dans le logement neuf et d'analyser la conjoncture en matière d'accession à la propriété, les niveaux de loyers du parc privé entre 2012 et 2013.

La CREA a également réalisé un guide à destination des communes pour la réhabilitation des logements communaux conventionnés au titre de la « Prime d'Amélioration de Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale ».



Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est une compétence communautaire obligatoire. Document d'urbanisme, il définit le projet d'aménagement à long terme (15 à 20 ans) de la CREA. L'élaboration du SCOT sur le nouveau périmètre de la CREA a été engagée en 2010.



Élaboration et mise en oeuvre du SCOT

L'année 2014 a été consacrée à la finalisation du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) et l'arrêt du projet de SCOT incluant le Document d'Aménagement Commercial (DAC). Dans le respect des orientations définies par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, le Document d'Orientation et d'Objectifs vient préciser les objectifs et les principes de la politique de l'urbanisme et de l'aménagement. Il définit les règles concrètes pour mettre en oeuvre le projet (PADD). Il s'impose notamment aux Programme Local de l'Habitat (PLH), Plan de Déplacements Urbains (PDU) et Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

La finalisation du SCOT a fait l'objet de plusieurs réunions de travail en 2014, dans le cadre des Conférences Locales des Maires, avec les techniciens communaux et personnes publiques associées.

Deux réunions publiques finales de restitution, le 1^{er} Juillet à Rouen au H2o et le 3 juillet à Elbeuf-sur-Seine à la Fabrique des savoirs ont également été organisées.

Ces réunions publiques sont venues clôturer une démarche de concertation qui a débuté dès le début du projet : des cafés du SCoT ont été organisés en 2011 sur le diagnostic, des réunions publiques en 2012 pour présenter le projet d'aménagement et de développement durables et de nouveaux cafés du SCoT en juin 2013 pour travailler sur le DOO.

Dans le cadre de la consultation, le dossier de SCOT incluant le DAC, arrêté par les élus du Conseil Communautaire en octobre 2014 a été transmis pour avis, à l'ensemble des communes du territoire de l'agglomération, les communes et EPCI limitrophes et les partenaires associés dans un délai de 3 mois.

La concertation mise en place tout au long de l'élaboration du SCOT a fait l'objet d'un bilan de la concertation illustré arrêté avec le SCOT en octobre 2014.

Pilotage du suivi des procédures des POS/PLU des communes

La CREA réalise et coordonne le Porter à Connaissance et les avis de la Communauté pour l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme communaux. Elle assiste également les communes dans le choix de leur procédure et traite les demandes de subventions en lien avec les études lancées par les communes qui modifient ou révisent leurs documents d'urbanisme, conformément au règlement d'aides adopté en juin 2010.

En 2014, la CREA a subventionné 16 communes du territoire dans le cadre de procédure d'élaboration, de modification ou de révision de leur document d'urbanisme : Anneville-Ambourville, Berville-sur-Seine, Bihorel, Darnétal, Déville-lès-Rouen, Grand Quevilly, La Londe, Le Mesnil-Esnard, Malaunay, Sahurs, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Martin-du-Vivier, Saint-Paër, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Tourville-la-Rivière, Ymare ; pour

un montant total de 29 188 €.

Dans le cadre du transfert de compétence PLU au 1^{er} janvier 2015, la Métropole Rouen Normandie reprend les procédures engagées par les communes. Les dossiers de subvention ont donc tous été soldés selon leur état d'avancement.

La CREA assure également le suivi de la mise en oeuvre de l'article L.122.2 du Code de l'Urbanisme qui dispose qu'en l'absence de SCOT valide, les communes qui souhaitent ouvrir des zones à l'urbanisation (nouvelles zones AU et U délimitées après le 1^{er} juillet 2002) doivent au préalable demander une autorisation formelle à la Communauté. Trois avis favorables ont été délibérés en 2014 : Cléon, Saint-Etienne-du-Rouvray et Tourville-la-Rivière.

Aménagement commercial

La CREA prépare les avis techniques sur les dossiers déposés en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) dès lors que le Président de la Communauté en est membre.

En 2014, 5 dossiers ont été examinés et autorisés : extension d'un magasin Camaïeu à Mont-Saint-Aignan, extension du magasin Tati et création d'un magasin Mon lit et moi à Tourville-la-Rivière, création d'un magasin Lidl à Canteleu par destruction et reconstruction du magasin précédent, extension d'un magasin Intermarché à Rouen et extension d'un magasin Super U à Franqueville-Saint-Pierre.

Planification Urbaine

Le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Pour anticiper le transfert de la compétence PLU à la Métropole Rouen Normandie au 1^{er} janvier 2015 et l'engagement de la procédure d'élaboration d'un PLUi sur l'intégralité du territoire au cours de l'année 2015, des analyses juridiques, réflexions et benchmark ont été conduites. (Sur les propositions, modalités d'organisation à mettre en œuvre; et les premiers principes et modalités d'organisation).

Suivi des études et des données relatives à la planification urbaine

Parallèlement au décret d'approbation de la Charte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine paru en janvier 2014, une convention cadre de partenariat a été signée entre la CREA et le Parc. Celle-ci permet notamment à la CREA de bénéficier de l'expertise du Parc dans les domaines où elle peut enrichir les compétences déjà présentes sur la CREA. En 2014, il s'agissait :

- du règlement de Publicité sur la commune de Canteleu et la mise en place d'un guide d'accompagnement des communes ;
- des 3 PLU de la Boucle de la Seine, Anneville-Ambourville, Berville-sur-Seine et Yville-sur-Seine ;
- de la trame verte et bleue, les carrières... dans le cadre de l'élaboration du SCOT.

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT de la CREA, la communauté d'agglomération a confié au CAUE la réalisation d'un document pédagogique et illustré sur la thématique de la « qualité paysagère et architecturale ». Ce document très enrichi en 2014 sera finalisé en 2015 et diffusé dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT.



Urbanisme pré-opérationnel

La CREA
Attractive

5

Afin de permettre et de favoriser l'accueil d'entreprises sur le territoire de l'agglomération, la Communauté mène des études sur plusieurs sites de son territoire susceptibles d'accueillir des activités économiques diversifiées et complémentaires, à la fois en reconversion urbaine et en expansion. Ses services assurent également un rôle de relais des projets communautaires auprès des communes, notamment dans le cadre de leurs Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Cléon – Moulin IV

D'une superficie de 7 hectares, la zone d'activités « Moulin IV » à Cléon sera réservée à des entreprises nécessitant de grandes emprises. Pour réaliser les acquisitions foncières, l'enquête publique s'est tenue en juin 2014. Après avis favorable du commissaire enquêteur, le Préfet a déclaré d'utilité publique la ZAE du moulin IV en octobre 2014. La maîtrise foncière de la totalité de la zone sera finalisée et le diagnostic archéologique sera conduit en 2015.

Cléon, Freneuse – Parc des Coutures (ex ZA du Front de RD7-Sous la Garenne)

Une quarantaine d'hectares de surfaces cessibles sont prévues, sur le secteur Nord (8 ha) et le secteur Sud (35 ha).

Le secteur Nord accueillera un pôle dédié à de l'activité tertiaire, ou mixte / artisanale et un pôle de services.

Pour le secteur Sud, la programmation s'orienterait vers de l'activité mixte / artisanale et de l'industrie.

En 2014, le schéma d'accessibilité a été finalisé, le projet de pôle commercial porté par la commune de Cléon. Les conditions de desserte du secteur Sud ont été expertisées, car elles impactent l'aménagement du secteur Nord.

L'avant-projet d'aménagement a été adapté aux nouvelles modalités de desserte. Les études acoustiques et faune/flore ont été réalisées.

L'ensemble des parcelles appartenant à Renault ont été acquises à l'amiable, la quasi-totalité du foncier du secteur Nord est ainsi maîtrisé.

Saint-Pierre-de-Varengeville

Reconnu d'intérêt communautaire, le projet de zone d'activités économiques mixtes-artisanales de Saint-Pierre-de-Varengeville s'étend sur environ 7 hectares.

En 2014, la phase avant-projet a bien progressé. La mission de conception de la zone d'activités a démarré avec la définition de la programmation et la fiabilisation des approches réseaux, voiries, géotechnique. Le diagnostic archéologique est prévu début 2015. A son terme, le calendrier et le bilan d'opération seront affinés.

Yainville – Zone industrielle / NSF

En 2014, les négociations entre la CREA et la liquidatrice judiciaire ont abouti à la prise d'une nouvelle ordonnance du juge commissaire sur l'acquisition de cette parcelle à l'euro symbolique par l'EPFN pour le compte de la CREA, et sur l'indemnisation partielle pour le retrait des déchets de savons à hauteur de 150 000 €.

La déconstruction du bâtiment principal de l'usine s'achèvera en mai 2015 sous maîtrise d'ouvrage EPFN dans le cadre du fonds friches.

Val d'Eauplet Lescure – Hangar AVII

Les études menées en 2010 « pour l'émergence d'un opérateur de transport de marchandises en ville » ont permis de confirmer qu'un Centre de Dégrouperie Urbain ne prendrait pas place sur les hangars du site du Val d'Eauplet.

Compte tenu des pollutions en plomb constatées dans le hangar, sa démolition a été décidée. Elle a été effectuée en 2014 sous maîtrise d'ouvrage EPFN dans le cadre fonds friches. Le site doit maintenant faire l'objet d'une analyse de son devenir possible.

Grand Quevilly – ZA Les Subsistances Militaires

L'intérêt communautaire pour mener les études préalables à l'aménagement du site Les Subsistances Militaires a été reconnu en juin 2014. Situé sur les communes de Grand Quevilly et Petit-Quevilly, cette zone s'étend sur une superficie d'environ 9 hectares.

Par délibération en décembre 2014, un mandat d'études a été confié à la SPL Rouen Normandie Aménagement pour définir la programmation économique de la zone, mener les études de faisabilité et définir les conditions d'aménagement de cette future ZAE (où s'exercent de nombreuses contraintes en matière d'accessibilité, de topographie, de pollution, présence d'une voie ferrée...).

Par délibération du 26 mars 2012, la CREA a défini les axes de sa politique touristique, qui vise à accroître les retombées économiques de la fréquentation touristique, renforcer la promotion et la valorisation de la CREA et développer un tourisme pour tous permettant aux habitants de s'approprier leur territoire.



Cathédrale de Lumière

La CREA a organisé la seconde édition de « Cathédrale de lumière » du 13 juin au 21 septembre 2014. Ce spectacle innovant composé de deux créations originales « Première Impression » sur le thème de l'impressionnisme et « Jeanne(s) » sur l'épopée de Jeanne d'Arc, a rassemblé 320 000 spectateurs, faisant de cette manifestation un véritable succès populaire tant auprès des habitants que des touristes présents sur le territoire.

Accueil touristique

Port de plaisance

Les travaux engagés en 2013 au port de plaisance de Rouen se sont finalisés en 2014, avec le réaménagement de la capitainerie : nouvel espace d'accueil, sanitaires, installation de la brigade fluviale...

Le site a de nouveau accueilli deux manifestations en 2014 : la Fête du Nautisme en juillet et des croisières sur bateau solaire durant l'été.

En 2014, en plus des contrats annuels et mensuels, le Port de plaisance de Rouen a accueilli près de 200 bateaux venus en escale pour une durée moyenne de séjour de 5 nuits.

Sentiers de randonnée

En 2014, la CREA a aménagé son premier itinéraire équestre, au départ de Jumièges : la Chevauchée en Vallée de Seine, itinéraire de 76 km qui permet de relier l'Abbaye à celle de Gruchet-le-Valasse. La communauté a également engagé des démarches auprès de tours opérateurs spécialisés en matière de tourisme équestre et auprès d'hébergeurs afin de les inciter à s'adapter à l'accueil de cavalier.

En matière de randonnée pédestre, la CREA a poursuivi le balisage du premier tronçon de l'itinéraire de Compostelle, de Rouen à Orival, en travaillant notamment avec l'atelier fonderie du lycée Colbert de Petit Quevilly, pour la création de clous implantés en milieu urbain et destinés à guider les marcheurs.

La CREA a organisé les 3^e et 4^e éditions de son Week-end randonnée, en avril et octobre 2014. Outre la randonnée pédestre, de nouvelles activités ont été proposées : randonnée vélo, kayak et balade nature traduite en Langue des Signes Française.

120 personnes ont participé à ces randonnées commentées organisées autour d'Elbeuf, Orival, Rouen et Saint-Etienne-du-Rouvray.

Deux cartes de randonnées ont de nouveau été éditées en 2014 :

- **un plan de randonnée du territoire sud de la CREA**
10 circuits de randonnée de 1.5 à 31 km.
- **territoire ouest de la CREA**
26 circuits de randonnée de 2 à 19 km.

Partenariats

Office de tourisme intercommunal

La CREA a renouvelé sa convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme et lui a apporté un soutien financier pour la réalisation d'une étude sur les retombées économiques de l'activité touristique sur son territoire.

Fréquentation 2014 de l'Office du Tourisme et des Points d'Information Touristique

- Rouen : 329 380 visiteurs
- Jumièges : 13 440 visiteurs
- Duclair : 3 950 visiteurs

Bureau de conventions

Le Bureau des Conventions, mutualisé entre l'Office du Tourisme et l'ADEAR (Agence de Développement de l'Agglomération Rouennaise) a poursuivi ses opérations de promotion et d'accueil de manifestations professionnelles.

En 2014, le Bureau des Conventions a été sollicité pour l'organisation ou la contribution à 83 manifestations professionnelles, dont 67 ayant fait l'objet d'une confirmation.

Le Conseil Consultatif de Développement

En application de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) du 25 juin 1999, la CREA a institué un Conseil Consultatif de Développement (CCD) en février 2010. Composé de 200 représentants de la société civile, ce conseil est consulté sur les grandes orientations de la politique communautaire (Contrat d'agglomération, Plan de Déplacements Urbains, Programme Local de l'Habitat, Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Climat Energie Territorial...).

Le Conseil Consultatif de Développement (CCD) de la CREA est constitué de 4 commissions thématiques :

- **Chemins de la Citoyenneté**
- **Attractivité, rayonnement, Vallée de Seine**
- **Planification et aménagement du territoire**
- **Grands projets urbains.**

Commission Chemins de la Citoyenneté

Cette commission a pour mission d'instruire des projets présentés dans le cadre du programme des 7 journées internationales, parcours civique lancé par l'UNESCO.

Depuis 2013, la CREA célèbre ainsi 7 journées mondiales en lien avec ses compétences : eau, environnement, tolérance, personnes handicapées, droit des femmes, liberté de la presse et démocratie.



Commission Attractivité, rayonnement, Vallée de Seine

Cette commission apporte une contribution à l'attractivité et au rayonnement autour de 3 thématiques :

- Dialogue avec la Délégation Interministérielle du développement de la Vallée de la Seine et les acteurs économiques de la Communauté ;
- Affirmation de l'identité de la Communauté, notamment dans le cadre d'une démarche d'écologie industrielle ;
- Dialogue de la Communauté avec les autres territoires.

Commission Planification et aménagement du territoire

Cette commission émane de l'ancienne commission Urbanisme du précédent CCD.

Outre l'examen du projet métropolitain, la commission a étudié les grands textes d'orientations relatifs à l'aménagement du territoire tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Plan de Déplacements Urbains, le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le Plan Local de l'Habitat.

Commission Grands projets urbains

Cette commission émane de l'ancienne commission Eco-quartier Flaubert, dont le champ d'action s'est élargi à l'examen d'autres grands projets de la Communauté : la ligne du réseau astuce T4 Boulingrin - Zénith, la gare et son quartier Rouen rive gauche et l'aménagement du parc naturel urbain des Bruyères.



De la CREA à la Métropole

55

Dynamique et solidaire

L'humain est au coeur de la Communauté. En apportant son soutien aux personnes en difficulté, la CREA se construit autour de valeurs telles que la solidarité, la justice et l'équité. Une ligne de conduite qui se décline en actions concrètes : aider les personnes éloignées de l'emploi à se réinsérer, favoriser l'éducation, permettre à tous l'accès à la justice, au droit, à la santé, lutter contre les discriminations, etc. Et parce que l'entraide n'a pas de frontière, la coopération décentralisée de la Communauté finance également des actions de solidarité à Madagascar.

P. 55 / Emploi

P. 56 / Insertion

P. 59 / Cohésion sociale/Politique de la ville

P. 65 / Coopération décentralisée

Insertion

Emploi, économie et innovations sociales

Le Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un dispositif d'accompagnement de demandeurs d'emploi. Il permet d'améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes confrontés à une exclusion du marché de l'emploi en mettant en oeuvre des parcours individualisés visant leur insertion professionnelle durable. Chacun est soutenu dans ses démarches par un référent appelé «Accompagnateur Emploi». Ce plan se veut complémentaire des politiques de lutte contre l'exclusion menées sur le territoire de la Communauté.

Le nouveau protocole d'accord du PLIE, établi pour 7 ans, a débuté le 1^{er} janvier 2014. Sur l'ensemble de la période 2014/2020, il concernera 2 300 à 2 500 personnes en recherche d'emploi, domiciliés sur le territoire de la Communauté et plus particulièrement :

- les personnes bénéficiaires des minima sociaux ;
- les demandeurs d'emploi de longue durée ou en situation de chômage récurrent ;
- les jeunes ;
- et plus globalement toute personne rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle spécifiques.

En 2014, le dispositif du PLIE s'équilibrait à 1 235 925 €, la Métropole ayant contribué à hauteur de 327 859 €, soit 26,5 % des ressources.

Le coût moyen par personne accompagnée était de 2 164,50 €.

Objectifs du PLIE à compter du 1^{er} janvier 2014 :

Territoire de Rouen :
de 1475 à 1610 adhérents

Territoire d'Elbeuf :
de 660 à 710 adhérents

Territoire de Duclair et du Trait :
de 165 à 180 adhérents

Total de 2300 à 2500 adhérents

Insertion

Emploi, économie et innovations sociales

La politique sociale de l'emploi de la CREA donne lieu à des actions partenariales :

- lancement de marchés publics avec clauses sociales et assistance à des maîtres d'ouvrage,
- parrainage de travailleurs handicapés par les agents.

La CREA développe des démarches socialement responsables et soutient les projets d'utilité sociale en vue du développement de l'emploi et de l'insertion professionnelle des habitants de son territoire.

Marchés publics à clauses sociales

La commande publique peut être mobilisée pour lutter contre le chômage, l'inscription de clauses sociales (dispositions juridiques du Code des Marchés Publics - CMP) permettant de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi.

La CREA a poursuivi en 2014 son travail de promotion du dispositif auprès des entreprises et des acteurs publics.

Ainsi, la communauté a participé à la table ronde sur les achats socialement responsable lors de la journée de remise des Trophées développement durable organisée par le réseau GRANDDE en novembre 2014.

En 2014, la CREA a été sollicitée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et par la Ville du Havre pour présenter à leurs acheteurs les démarches et son expérience en la matière. Elle a également passé une convention avec le bailleur social SIEMOR

dans l'objectif de lui apporter un appui technique et une ingénierie à la mise en œuvre de clauses sociales dans ses marchés, et concrétisé la convention signée avec le CHU de Rouen en 2013 en l'accompagnant dans la rédaction de la clause d'insertion de la DSP de gestion de sa crèche.

Outre l'inscription et le suivi des clauses dans ses propres marchés, la CREA a en 2014 assisté 15 maîtres d'ouvrage.

Dans le cadre de la diversification des natures de marchés « clausés » et des procédures, la CREA a inscrit des clauses d'insertion dans des marchés de prestations de services tels qu'un accord-cadre traiteur, l'exploitation du chauffage du patrimoine communal de la Saint-Pierre-lès-Elbeuf, et également dans des marchés d'enquêtes. D'autre part, afin que les clauses puissent profiter également à un public de jeunes diplômés en difficulté d'accès à leur premier emploi et aux seniors demandeurs d'emploi, la Métropole a prévu une clause au sein de 3 marchés de prestations intellectuelles en 2014 : le marché de Maîtrise d'œuvre Système du TEOR 4, le marché de programmation de la nouvelle gare et le marché de maîtrise d'œuvre du parc urbain des Bruyères.

Les traités de concession sont également de bons supports pour intégrer des clauses d'insertion. En effet, d'une longue durée d'exécution, ils permettent d'engager dès l'amont les promoteurs privés dans une démarche vertueuse et favoriser l'innovation dans l'exécution des actions d'insertion. Deux traités de la Métropole ont ainsi intégré une clause : l'aménagement de l'Eco-quartier Flaubert (150 000 heures d'insertion) et le CREAParc Plaine de la Ronce (16 000 heures d'insertion).

Au total 81 marchés (article 14 du Code des marchés publics – clauses insertion) ont été suivis en 2014, ce qui a permis à 285 demandeurs d'emploi d'obtenir un contrat de travail, dont 28% d'une durée de plus de 6 mois. 85 entreprises ont ainsi accompli une démarche d'insertion, concrétisant plus de 135 000 heures d'insertion.

Animation du groupe de travail des ESAT-EA de la CREA

La CREA compte sur son territoire 14 ESAT-EA. Ces établissements proposent une large gamme de services (blanchisserie, espaces verts, restauration, travaux administratifs...) aux entreprises, aux collectivités, aux établissements publics et aux particuliers. Recourir aux ESAT-EA permet notamment aux employeurs de répondre en partie à leur obligation d'employer 6% de travailleurs handicapés.

Depuis 2007, la communauté est engagée dans un véritable partenariat avec les établissements implantés sur son territoire. Un groupe de travail a ainsi été constitué et des actions communes visant à faire connaître les établissements et leur savoir-faire sont ainsi mises en place.

En 2014, le groupe s'est réuni à plusieurs reprises pour aborder la gestion différenciée des espaces verts pour préparer la seconde rencontre Handicap et Vie Economique qui s'est déroulée dans le cadre de la journée Internationale du handicap, en décembre. Cette rencontre a pour objectif de favoriser le rapprochement et les échanges entre les acteurs économiques (entreprises ou réseaux économiques) et les 9 ESAT-EA participants.

Le 8 janvier 2015, une conférence de presse organisée par la Métropole marquait l'atteinte du Million d'heures d'insertion généré par les 325 marchés « clausés » depuis 1998.

Quelques exemples de marchés suivis en 2014 :

Construction du Panorama XXL, travaux de l'Historial Jeanne d'Arc, exploitation du Port de Plaisance de Rouen, construction d'une école de musique et de danse à Caudebec-lès-Elbeuf, travaux au Parc des expositions, construction de la pépinière-hôtel d'entreprises Seine Ecopolis, aménagement du CREAParc La Ronce, DSP de la crèche du CHU, aménagement de la ZAC Lucilline, construction de 50 logements sociaux au Trait, construction de 155 logements sociaux à Elbeuf, aménagements extérieurs des quartiers Blin, Saint-Cyr et Puchot à Elbeuf. La CREA a relancé en 2014 un marché de prestations d'insertion sociale et professionnelle lié au nettoyage et à l'entretien des bords de Seine Rive gauche (des abords du 106 à la presqu'île Rollet) qui a été attribué au groupement de structures d'insertion Interm'aide Emploi et la Régie des quartiers de Rouen. Ce marché court jusqu'en novembre 2015.

Emploi

Économie et innovations sociales

Soutien à l'économie sociale et solidaire

Soutien à l'organisation de manifestations en faveur de l'emploi

La CREA a soutenu en 2014 deux manifestations liées à la problématique de l'emploi : le forum Les Emplois en Seine (10^e édition) et un Handicafé organisé dans le cadre de la semaine en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

Participation à la Cité des Métiers

La CREA, à travers son adhésion au GIP Cité des Métiers de Haute-Normandie, souhaite participer à l'information et l'accompagnement des habitants de son territoire sur les thématiques développées, par la Cité des Métiers autour de l'orientation (métiers, formation, emploi).

Le soutien financier de la CREA, à hauteur de 36 000 € par an vise à :

- aider les habitants de son territoire à s'orienter, notamment ceux ayant un projet de création d'entreprise
- identifier les attentes de ces habitants en matière d'information et d'orientation professionnelle
- permettre aux publics les plus en difficultés de mieux connaître les métiers, de les soutenir dans leur recherche d'un emploi ou dans leur projet de création d'entreprises ou de formation,
- de prendre en compte dans les actions de la Cité des Métiers les projets développés par la CREA.

La CREA, à travers son adhésion au GIP Cité des Métiers, souhaite participer à l'information et l'accompagnement des habitants de son territoire sur les thématiques développées par la Cité des

Métiers.

La Cité des Métiers de Haute-Normandie contribue en effet aux dispositifs d'information sur les métiers, la formation et l'emploi, en réunissant, dans un même espace, les acteurs de l'accueil, de l'orientation, de la formation, de l'emploi, de la création/reprise d'activité, de la VAE, pour travailler ensemble.

En 2014, le plan d'action spécifique élaboré en direction des publics en difficultés s'est concrétisé par l'organisation à titre expérimental de 17 ateliers spécifiques portant sur la définition du projet professionnel, le ciblage d'entreprise, Travail et Entreprise : « de la représentation à la réalité ».

Plusieurs opérations ont été organisées en ce sens en 2014 :

- la semaine des métiers du numérique par la Cité des Métiers ;
- la rencontre des professionnels du réseau régional d'Accueil, d'Information et d'Orientation sur le site de Seine Innopolis (avec plus de 40 structures présentes) ;
- un Forum recrutement « Métiers de l'informatique, du multimédia et du web » à Seine Innopolis, qui a rassemblé 13 recruteurs et organismes de formation et attiré plus de 200 participants.

Le 20 Janvier 2014, un forum des métiers a été réalisé autour des métiers de l'eau et de l'assainissement de la régie de la CREA. Cette manifestation a permis d'accueillir, avec le concours des Directions de l'Eau, de l'Assainissement et des Ressources Humaines, une centaine de demandeurs d'emplois intéressés.

Le 22 mars 2014, à l'occasion de la journée internationale de l'Eau, des visites des usines d'eau potable de la Jatte et de la station d'épuration Emeraude ont été organisées au profit de lycéens.

ORGANISATEUR BÉNÉFICIAIRE	ACTIVITÉ	ACTION, MANIFESTATION SUBVENTIONNÉE EN 2014	MONTANT DE LA SUBVENTION
Association Tout pour la couture (400 adhérents)	Partage et apprentissage de la couture et autres loisirs créatifs à travers la gestion d'un café	Projet de café-couture	5 000 €
ADRESS	Appui aux entreprises dont les projets sont innovants Soutien au pôle Création	Développement de l'ADRESS qui consiste en un soutien à l'émergence, à la création et au développement d'entreprises sociales et solidaires	10 000 €

ORGANISATEUR BÉNÉFICIAIRE	ACTION, MANIFESTATION SUBVENTIONNÉE EN 2014	MONTANT DE LA SUBVENTION	FRÉQUENTATION
Association Carrefours pour l'emploi	Organisation de la 10 ^e édition des Emplois en Seine (13 et 14 mars)	35 000 €	235 exposants 3168 offres d'emplois 16 000 visiteurs 1109 contrats ou formations signés
ADAPT	Organisation d'un handicafé dans le cadre de la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées (19 novembre), à Saint-Pierre-lès-Elbeuf.	1 900 €	14 établissements dont la CREA 55 candidats 178 entretiens

Cohésion sociale/Politique de la ville

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

La CREA
Dynamique et solidaire

6

Dans le cadre de la politique de la ville et du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la CREA a soutenu plusieurs actions intercommunales consacrées à l'emploi, à l'accès aux droits, à la promotion de la citoyenneté et à l'intervention sociale en direction des gens du voyage. 2014 a également vu la promulgation de la loi de programmation pour la ville et la cohérence urbaine, qui refonde la politique de la ville.

Accès à l'emploi en 2014

En 2014, la CREA a renouvelé son soutien financier aux antennes locales d'Ateliers de Pédagogie Personnalisée portées par Média Formation et le Comité d'Action et de Promotion Sociale (CAPS). Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée sont des espaces de formation qui s'adressent aux personnes de plus de 16 ans sorties du système scolaire et qui constituent un tremplin vers l'emploi pour une population en situation précaire. En 2014, les antennes de proximité des APP (Ateliers de Pédagogie Personnalisée) ont touchés 340 personnes, dont 51% domiciliées dans les quartiers prioritaires du CUCS. Dans chacune des communes du CUCS, la CREA a renouvelé sa participation au financement de postes de chargés d'accueil de proximité qui ont pour mission d'accueillir les personnes éloignées du monde du travail afin de leur apporter conseil, de mettre à leur disposition des outils liés à la recherche d'emploi et de les orienter vers des institutions à même de répondre à leurs besoins.

La CREA a maintenu son soutien à l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) : l'action consiste à mobiliser le microcrédit pour favoriser l'initiative entrepreneuriale des plus précaires ou répondre à leurs besoins en formation ou en mobilité dans une optique d'insertion. Elle se concrétise par la mise en place d'une permanence hebdomadaire d'une demi-journée au cœur des quartiers prioritaires des Hauts-de-Rouen et du Château Blanc (Saint-Étienne-du-Rouvray).

En 2014, 103 personnes ont obtenu un microcrédit sur le territoire de la CREA : 62 personnes

résidant dans les quartiers prioritaires du CUCS ont bénéficié d'un accueil, d'informations et d'une orientation par l'ADIE, 24 d'entre elles ont été accompagnées financièrement.

Accès au droit

En 2014, 103 personnes ont obtenu un microcrédit sur le territoire de la CREA : 62 personnes résidant dans les quartiers prioritaires du CUCS ont bénéficié d'un accueil, d'informations et d'une orientation par l'ADIE, 24 d'entre elles ont été accompagnées financièrement.

La CREA octroie un fonds de concours aux communes qui portent des maisons de la justice et du droit (MJD), équipement de proximité qui facilite l'accès au droit et le suivi judiciaire. Elle a ainsi attribué 43 329 € aux quatre communes qui portent des Maisons de la Justice et du Droit (Canteleu, Elbeuf, Rouen et Saint-Étienne-du-Rouvray), sous forme de Fonds de concours calculés sur la base de 50% du coût des locaux affectés aux MJD.

Budget du CUCS 2014 :

- Budget global du programme d'actions 2014 du CUCS (actions communales et intercommunales confondues, et hors dispositifs spécifiques) : 11 376 175 €, dont 3 067 958 € pour les actions intercommunales du CUCS.
- Participation au financement d'actions relevant de la politique de la ville : 1 050 672 €.

Cohésion sociale/Politique de la ville

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

La CREA
Dynamique et solidaire



Un nouveau contexte réglementaire : la réforme Lamy

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 refonde la politique de la ville. Appelés à succéder aux contrats urbains de cohésion sociale (Cucs), les nouveaux contrats de ville constituent désormais le cadre unique de sa mise en œuvre. Ils sont élaborés pour la période 2015-2020.

Le nouveau contrat de ville vise à mieux coordonner les politiques urbaines, économiques et sociales en faveur des habitants des quartiers prioritaires.

La réforme met en avant 3 principes :

- Définir les quartiers prioritaires selon un critère unique (niveau de revenu) ;
- Inscrire le développement des quartiers prioritaires dans une dynamique ;
- Associer les habitants et les acteurs locaux au contrat de ville.

Le contrat de ville repose sur trois piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain ainsi que le développement de l'activité économique et de l'emploi.

Il est porté par les intercommunalités qui associent l'Etat, la Région, gestionnaire des fonds européens, le Département, les Communes, ainsi qu'une large communauté d'acteurs (Pôle emploi, Caisse d'allocation familiale, Agence Régionale Santé...).

Il mobilise les financements de droit commun de l'Etat et des collectivités territoriales. Chacun, dans ses compétences, doit être en mesure de cibler ses politiques au bénéfice des habitants des quartiers.

Le périmètre du contrat de ville

Les nouveaux périmètres de la géographie prioritaire ont été définis par l'Etat en se référant à un critère unique : être inférieurs au seuil de bas revenus de l'unité urbaine, qui s'élève à 11 500 € par an et par unité de consommation sur le territoire de la CREA. Le périmètre définitif des nouveaux quartiers prioritaires a fait l'objet d'un arrêté du Préfet.

16 quartiers répartis sur 14 communes ont été retenus dont 3 sont intercommunaux ; leur population s'élève à un peu plus de 46 710 habitants. Des territoires de veille sont en cours d'identification sur les communes de Caudebec-lès-Elbeuf, Déville-lès-Rouen et Grand Quevilly.

Promotion de la citoyenneté

La CREA a soutenu l'association AFEV (Association de la Fondation des Etudiants pour la Ville) pour inciter les étudiants à s'engager bénévolement pour accompagner des enfants et des adolescents qui ont des difficultés scolaires. Les étudiants bénévoles bénéficient par ailleurs d'un soutien méthodologique régulier prodigué par l'équipe permanente de l'AFEV.

Au cours de l'année scolaire 2013/2014, 130 étudiants se sont engagés dans ce cadre. La CREA finance également cinq équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale à hauteur de 163 797 €, somme répartie entre Canteleu, Oissel, Petit-Quevilly, Rouen et Saint-Étienne-du-Rouvray.

COMMUNE	QUARTIER	POPULATION AU 1 ^{ER} OCTOBRE 2014
Canteleu	Plateau	5 290
Cléon – Saint-Aubin-lès-Elbeuf	Arts et fleurs - Feugrais	3 040
Darnétal	Parc du Robec	1 970
Elbeuf-sur-Seine	Centre-ville	6 540
Grand-Couronne	Bouttières	1 060
Grand-Couronne	Diderot - Mesliers	1 120
Petit-Quevilly	Piscine	2 090
Maromme	Binche	1 430
Notre-Dame-de-Bondeville	Jean-Moulin	1 190
Oissel	Nord	1 790
Rouen	Grammont	1 910
Rouen – Bihorel	Hauts de Rouen	9 890
Saint-Étienne-du-Rouvray	Château Blanc	4 770
Saint-Étienne-du-Rouvray	Thorez - Grimau	1 190
Saint-Étienne-du-Rouvray	Hartmann - Houssière	1 320
Sotteville-lès-Rouen – Saint-Étienne-du-Rouvray	Buisson - Gallouen	2 110
TOTAL		46 710 habitants

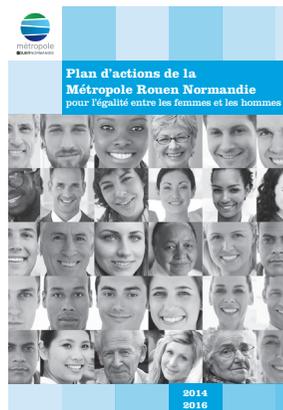
Cohésion sociale/Politique de la ville

La CREA
Dynamique et solidaire

6

Lutte contre les discriminations et égalité femmes-hommes

En 2013, la CREA a signé le 1^{er} Plan haut-normand de prévention des discriminations. La Communauté a élaboré et porte le plan territorial de prévention des discriminations, avec le soutien de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).



Prévention des discriminations

Ce Plan regroupe plusieurs types d'actions portées par les services des collectivités, des partenaires institutionnels, associatifs et économiques, autour des thématiques de l'emploi, de l'accès aux études supérieures et aux stages, afin de :

- mettre en réseau les acteurs du territoire, fédérer les actions menées
- susciter de nouvelles actions et valoriser les actions déjà existantes
- sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire, former les acteurs
- améliorer la connaissance des réalités locales en matière de discriminations.

Les principales nouvelles actions portées par la CREA, dans le cadre de ce Plan Territorial, en 2014 :

- L'organisation de 6 modules de formation à la prévention et la lutte contre les discriminations à destination des accompagnateurs-trices emploi du PLIE, des acteurs-trices jeunesse et des référent-e-s politique de la ville des communes relevant du futur contrat de ville (42 personnes formées avec Eligi Formation);

- La création d'une fiche de signalement des situations de discriminations rencontrées par les adhérent-e-s du PLIE, dans le cadre d'un groupe de travail avec les représentant-e-s du Défenseur Des Droits, et la Mission Locale

- La réalisation d'une étude sur les discriminations liées à l'âge dans l'accès à un logement dans le parc privé, en partenariat avec le laboratoire DYSOLA de l'Université de Rouen ;

- Le renouvellement du soutien financier à des initiatives associatives de prévention et de lutte contre les discriminations :

- « Insertion économique du public des gens du voyage par le biais du micro-crédit accompagné » portée par l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique,
- « Permanences de soutien aux victimes de discriminations », portées par l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés,
- « Information sur la création d'activité et l'égalité professionnelle », portée par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Seine-Maritime,
- « Emissions du Laboratoire des différences », de la radio HDR.

- La participation au réseau des partenaires (institutionnels, associatifs, etc.) du territoire autour des questions de discriminations a donné lieu à 50 rencontres en 2014.

En 2014, a été organisée la 6^e édition des rencontres annuelles autour de la prévention et la lutte contre les discriminations, avec plusieurs actions :

- Un temps fort de sensibilisation « Mémoire des migrations et diversité culturelle : changer les regards » à l'occasion de la Journée Internationale de la Tolérance : projection du documentaire « Grand Ecart » réalisé par Moïse Gomis, suivi d'un échange avec le public (220 participant-e-s)
- Des actions pédagogiques en direction d'un public jeune sur plusieurs jours, dans différents territoires de la politique de la ville, afin de sensibiliser à la lutte contre le racisme, contre toute forme de discrimination, et réfléchir, à partir de jeux et d'expositions, sur le rapport à l'autre, et les différences (180 enfants ont participé).

Dans le cadre du futur Contrat de Ville, la CREA souhaite poursuivre ses efforts en faveur de la lutte contre les discriminations, en ciblant des actions à destination des publics des territoires relevant de la politique de la ville. En 2014, la CREALDE (Commission Rouen Elbeuf Austreberthe de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) a apporté sa contribution à l'élaboration de ce Contrat pour y intégrer la lutte contre les discriminations.

En matière de handicap, la CREA a signé en 2014 un avenant à sa convention avec la Coordination Handicap Normandie, afin de poursuivre un partenariat sur la prise en compte des attentes et des besoins des personnes en situation de handicap dans ses différents champs de compétence (habitat, transports, accessibilité aux équipements, formation et emploi, culture, sport, communication...).

Cohésion sociale/Politique de la ville

La CREA
Dynamique et solidaire



Lutte contre les discriminations et égalité femmes-hommes

Égalité femmes-hommes

La CREA, signataire de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, a adopté le 10 février 2014 un Plan d'actions triennal pour l'égalité entre les femmes et les hommes comportant 3 axes et 21 fiches-actions abordant l'égalité professionnelle, les actions internes et transversales, les politiques publiques et les partenariats.

AXE 1 : ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, LA CREA UN EMPLOYEUR EXEMPLAIRE

Les deux accords relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes conclus entre la CREA et les partenaires sociaux en janvier 2013 déclinent 8 grandes mesures à destination des agents de la CREA.

AXE 2 : L'ÉGALITÉ DANS LE FONCTIONNEMENT INTERNE DE LA CREA

À travers 4 actions transversales, il s'agit d'intégrer l'égalité femmes-hommes dans la production de données, les supports de communication, l'élaboration des projets de la CREA et la composition des jurys mis en place par la CREA dans ses différents projets.

AXE 3 : L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU TRAVERS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES PARTENARIATS DE LA CREA

Par 9 actions telles que la parité des intervenantes dans les programmes des événements de la CREA, le soutien au sport féminin et à la création d'entreprises par des femmes, la sensibilisation dans le cadre de la Journée du 8 mars et relais des initiatives organisées tout au long de l'année ou encore la collaboration avec les autres collectivités du territoire signataires de la Charte Européenne.

La CREA encourage des actions de sensibilisation menées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes – le 8 mars –, dans le cadre des Chemins de la citoyenneté.

Des actions de sensibilisation ont également été menées auprès d'un certain nombre d'agents en 2014.



Cohésion sociale/Politique de la ville

Promotion de la Santé

La CREA a poursuivi, en 2014, son action visant à promouvoir la santé des habitants, et notamment celle des publics les plus vulnérables (personnes en situation de précarité, personnes handicapées ou souffrant de maladies chroniques...).

▪ Diagnostic Local en Santé

Suite à la réalisation du diagnostic partagé en santé du territoire elbeuvien et Programme Local en Promotion et Éducation pour la santé en 2013, l'ASV a présenté ses résultats auprès de 110 participants en 2014.

L'ASV a également rédigé et diffusé 35 diagnostics personnalisés (...).

▪ Dépistage organisé des cancers

L'ASV a poursuivi son opération « Lundis Roses », visant à organiser des visites de mammographie, 20 femmes en ayant bénéficié en 2014.

L'ASV a également soutenu l'organisation du Colon Tour 2014 à Elbeuf-sur-Seine et à Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

▪ Vie affective et sexuelle

L'ASV a participé à l'opération "Pas d'été sans savoir" (consacrée aux actions de prévention VIH, IST, Hépatites) et sensibilisé 208 personnes dans ce cadre. L'ASV a également assuré une formation « Être relais en prévention des grossesses précoces » au lycée Ferdinand-Buisson d'Elbeuf-sur-Seine, au profit de 32 élèves.

▪ Réseau Elbeuvien de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes (REVIFF)

L'ASV est intervenu dans le cadre à l'opération « Refusons les violences conjugales : les ressources du territoire », qui a rassemblé 77 participants. Il a aussi animé 3 ateliers d'échanges de pratiques, qui ont réuni 15 participants en moyenne.

▪ Manifestations

En 2014, l'ASV a participé à plusieurs manifestations organisées sur le territoire elbeuvien :

- Quinzaine Petite Enfance 2014, à Cléon: stands sur la vaccination, l'hygiène bucco-dentaire, le sommeil ;
- Journées de la jeunesse du Département et ses émissions de radio « Santé Bien-être des jeunes » ;
- Forum sur les métiers du sport d'Elbeuf-sur-Seine : stand d'information sur la santé ;
- Ville de Caudebec-lès-Elbeuf : stand d'information sur la promotion de la santé.

▪ Point Relais Documentaire en Éducation pour la santé

58 professionnels (animateurs, éducateurs, infirmières scolaires, enseignants, professionnels de santé, assistantes sociales...) ont été reçus en entretien individualisé pour évaluation et mise à disposition d'outils pédagogiques en éducation pour la santé. De nouveaux outils pédagogiques ont été acquis et élaborés, permettant le développement de la base documentaire.

Cohésion sociale/Politique de la ville

Accueil des gens du voyage

La CREA
Dynamique et solidaire

6

La CREA est compétente pour la construction, la gestion et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage de son territoire. En 2013, a été signé le schéma départemental d'accueil de Seine-Maritime, pour une durée de 6 ans. Son objectif est de réaliser 186 emplacements soit 398 places pour la CREA, en fonction des besoins repérés (aire d'accueil, de passage, terrain familial ou habitat adapté).

L'année 2014 a été marquée par le démarrage du chantier de réhabilitation de l'aire de Sotteville-lès-Rouen, en septembre. Sur chaque emplacement, le résident trouvera une toilette, une douche et les branchements eau et électricité pour la caravane.

Ce terrain aura pour vocation un accueil de passage, pour redonner de la fluidité aux quelques voyageurs qui transitent sur le territoire de la communauté.

Une réflexion sur les grands rassemblements est conduite par les services de l'État en étroite collaboration avec la CREA. Des investigations ont été menées dans le cadre de la recherche d'un lieu d'accueil des grands passages ou des grands rassemblements qui se déplacent et qui peuvent transiter par le territoire de la Communauté.

Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Pierre-lès-Elbeuf

La CREA va aménager une aire d'accueil des gens du voyage sur un terrain de 5 940 m² situé rue des Bousquets à Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Cette aire sera composée de 12 emplacements pouvant accueillir 2 caravanes.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en novembre 2014 au groupement BERIM / ESPACES LIBRES en novembre 2014.

COMMUNE	ANNÉE	NOMBRE D'EMPLACEMENTS
Aire de 1 ^{ère} génération (1 emplacement, une toilette, sanitaires collectifs avec distribution des fluides)		
Elbeuf-sur-Seine	1995	4
Sotteville-lès-Rouen	1995	17
Rouen - Petit-Quevilly	1997	24
Grand Quevilly - Petit-Couronne	1997	24
Aire de 2 ^e génération (1 emplacement individualisé avec un espace cuisine ouvert, une douche et une toilette avec distribution des fluides)		
Notre-Dame-de-Bondeville	2008	5
Grand-Couronne	2008	5
Le Trait	2010	6
Bois-Guillaume	2012	8
Aire de 3 ^e génération (1 emplacement individualisé avec un espace cuisine fermé, une douche et une toilette avec distribution des fluides)		
Darnétal	2011	5
Oissel	2012	12
TOTAL des 10 aires d'accueil		110

2014 en chiffres :

- 10 aires d'accueil
- 224 places caravanes
- Taux de réalisation supérieur à 50 % sur la CREA (moyenne nationale : 28 %)
- 320 ménages, soit 871 personnes accueillies
- 12 % de gens du voyage de passage pour un stationnement de moins de 3 mois,
- 10 % de gens du voyage pour un stationnement de 3 à 6 mois,
- 39 % de gens du voyage pour un stationnement de 6 à 9 mois,
- 39 % de gens du voyage pour un stationnement de 9 à 12 mois,
- 110 000 € de recettes payées des résidents des aires d'accueil (électricité, eau, emplacement).

Coopération décentralisée

Aide au développement

Les établissements publics de coopération intercommunale peuvent participer à des actions de solidarité internationale et des actions d'aide d'urgence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

La Métropole soutient des projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans deux zones géographiques en lien avec ses compétences qui en font le première régie publique pour l'eau. En 2014, elle est intervenue à Madagascar.

Construction d'un réseau d'adduction d'eau potable et d'assainissement à Ampahimanga

En 2014, les travaux du réseau d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la commune rurale d'Ampahimanga à Madagascar se sont achevés dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Amitié Madagascar Normandie AMANDIE de Franqueville-Saint-Pierre. Une aide de 8688 € a été votée pour ce réseau qui alimentera un bassin de vie de plus de 6000 habitants.

Trois nouveaux forages à Fort-Dauphin

En 2014, le partenariat avec l'association des amis de Fort-Dauphin à Oissel et l'association CODEGAZ a permis la réalisation de trois nouveaux forages dans trois villages périphériques de la commune urbaine de Fort-Dauphin à Madagascar (Nosibé, Tsihary et Tanamasy). L'entretien et la maintenance de ces forages sont assurés par la population locale.

Au total, grâce à l'aide la CREA, 20 puits ont pu être creusés.

Reconstruction de l'Alliance Française de Morondava

En 2014, la CREA a poursuivi son engagement et a contribué à la reconstruction du premier étage et de la couverture de la nouvelle Alliance Française de Morondava, centre culturel détruit après le passage d'un cyclone en 2010.

Ce centre culturel s'est aussi modernisé devenant un centre ressource d'accès aux savoirs, à l'outil informatique et à la formation.

Remise en service des Centres de santé de Base dans le district d'Ambalavao

Après avoir financé avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie un programme d'adduction d'eau potable et d'assainissement, la CREA soutient l'association Electriciens Sans Frontière dans le district d'Ambalavao. Elle l'accompagne à hauteur de 75 000 € en 3 ans, pour la remise en service de Centres de Santé de Base. Plusieurs partenaires sont concernés, des collectivités mais aussi des entreprises. Ces centres permettront aux populations locales d'accéder à des soins à proximité, de bénéficier d'eau potable et d'électricité. Les écoles limitrophes pourront elles aussi être raccordées, permettant ainsi aux élèves de bénéficier de bonnes conditions d'accueil et d'installations sanitaires modernes.



De la CREA à la Métropole

66

Ouverte, curieuse et sportive

Permettre l'accès à la culture et au sport au plus grand nombre est l'une des priorités de la CREA. C'est pourquoi elle soutient et/ou organise des manifestations et des actions ou programmes qui permettent à chacun de se cultiver et de se dépenser sur le territoire.

Elle développe également ses actions envers la jeunesse et ses partenariats avec la ville chinoise de Tianjin.

P. 67 / Jeunesse et vie étudiante

P. 69 / Culture

P. 74 / Sports

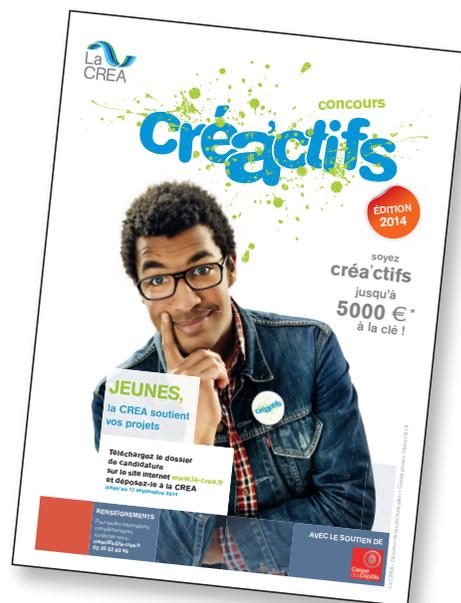
P. 79 / Autres équipements emblématiques

P. 80 / Partenariat CREA-Tianjin

Jeunesse et vie étudiante

Dans le cadre de sa compétence « Promotion intercommunale de la jeunesse », la CREA a continué de soutenir les initiatives des jeunes par la sixième édition du concours Crea'ctifs.

La CREA met également en avant les jeunes talents lycéens de son territoire grâce à l'organisation du concours d'éloquence.



Concours CREA'CTIFS

Créa'ctifs est un appel à projets annuel auprès des jeunes, avec pour objectif de soutenir financièrement leurs initiatives éco-citoyennes qui relèvent des compétences de la CREA.

Il est ouvert aux jeunes de 18 à 30 ans, résidant sur le territoire de la CREA ou ayant un projet sur ce territoire. Il leur permet de participer activement à la vie de la collectivité, favorise l'égalité des chances et leur donne l'opportunité d'avoir un financement pour leur projet.

Cet appel à projets mise sur l'inventivité et la perspicacité des jeunes. Les projets soutenus visent à dessiner un territoire encore plus respectueux des principes du développement durable. Dans cette démarche, les lauréats s'engagent à effectuer une journée de bénévolat citoyen dans un organisme ou une association.

En 2014, la 6^e édition du concours s'est de nouveau révélée de grande qualité avec 10 projets récompensés pour leur pertinence et leur originalité. Les lauréats primés ont décroché un financement allant de 4 000 à 8 000 €, selon l'ampleur de leurs projets. La CREA propose une subvention de 5 000 € maximum, qui peut être complétée par son partenaire dans le cadre du concours, la Caisse des Dépôts et Consignations. Au delà du soutien financier, Créa'ctifs est aussi un accompagnement des jeunes à la réalisation des projets pour en assurer la réussite.

Budget total alloué par la CREA : 47 500 €
Participation CDC : 12 000 € (5 projets cofinancés).

Concours d'éloquence

En 2014, la CREA a organisé le 4^e concours d'éloquence, ouvert aux lycéens de classe de seconde des établissements de la CREA. La finale s'est tenue en avril, pour 16 finalistes sélectionnés parmi les 80 candidats. Enjeux et objectifs de ce concours organisé en partenariat avec la Région Haute-Normandie, l'Académie de Rouen, le Barreau de Rouen, le Centre Dramatique National, le Groupe La Poste et la société Nutriset : l'exercice de la parole en public, les capacités à s'exprimer et à convaincre son auditoire.

Le concours était ouvert à tous les élèves des classes de seconde des lycées situés sur le territoire de la CREA, toutes filières confondues, soit 35 établissements. Le jury composé des personnalités de la CREA et des institutions partenaires avait pour mission d'auditionner les candidats autour d'un sujet commun afin de déterminer les 3 lauréats du concours :

- un pour la filière générale et technologique ;
- un pour la filière professionnelle ;
- un « prix spécial du jury ».

Au total 80 élèves fréquentant 12 lycées du territoire se sont mesurés en phase intermédiaire autour d'un sujet commun, une phrase tirée du roman *Le rouge et le noir* de Stendal : « J'ai assez vécu pour voir que la différence engendre haine ».

16 jeunes ont été ainsi sélectionnés pour choisir les 3 lauréats du concours lors de la séance finale le 12 mars 2014. Ils étaient invités à exprimer leur avis autour d'une phrase d'Aung San Suu Kyi, tirée de l'ouvrage *Se libérer de la peur* : « Ce n'est pas le pouvoir qui corrompt, mais la peur : la peur de perdre le pouvoir pour ceux qui l'exercent et la peur des matraques pour ceux que le pouvoir opprime ».



Jeunesse et vie étudiante

Partenariat avec les Missions Locales du territoire

Dans le cadre des conventions triennales d'objectifs (2014 – 2015 et 2016), la CREA a poursuivi l'animation du partenariat avec les trois missions locales du territoire : La Mission locale de l'agglomération rouennaise, la Mission locale Caux Seine Austreberthe et la Mission locale d'Elbeuf.

Parmi les objectifs fixés par convention aux missions locales se trouve celui de faire une analyse collective des besoins des jeunes du territoire, la finalité étant de dégager des pistes de travail commun avec la CREA dans le cadre de ses compétences.

C'est ainsi qu'il a été mis en place une action expérimentale commune, de parrainage des jeunes suivis par les 3 missions locales par des agents de la CREA.

Il s'agit d'un parrainage à visée professionnelle, par la rencontre régulière entre le jeune parrainé et le parrain, qui a pour missions de transmettre ses connaissances des techniques de recherche d'emploi et leur expérience du recrutement ; partager les connaissances du monde du travail, de ses réalités et exigences ; faire bénéficier, dans la mesure du possible, de leurs relations personnelles et professionnelles et soutenir le filleul lors du début de son contrat de travail ou début de formation.

Cette 1^{ère} année, 10 Parrains agents de la CREA se sont mobilisés pour parrainer 13 jeunes suivis par les 3 missions locales, dont 7 sorties positives vers l'emploi durable ou la formation.

Partenariat avec les associations jeunesse et vie étudiante

La CREA poursuit son partenariat avec les associations jeunesse éducation populaire de son territoire. Elle a ainsi soutenu le CRIJ pour son action service jobs et son corolaire le « forum jobs d'été » qui a accueilli cette année plus de 2000 jeunes à la recherche d'un emploi saisonnier. Grâce à la subvention communautaire, le CRIJ édite un guide jobs contenant une mine d'informations pour les jeunes à la recherche de leurs jobs saisonniers : droits, où se renseigner, comment organiser sa recherche d'emploi, les secteurs qui recrutent, partir travailler à l'étranger, etc.

La CREA soutient aussi le Comité régional des associations jeunesse et éducation populaire de Haute Normandie (CRAJEP) pour la consolidation et l'animation du réseau des acteurs jeunesse de notre territoire : cette action passe par l'animation de plusieurs outils numériques : un site internet « associations et territoires », un centre de ressources en ligne, une plateforme numérique et de réunions thématiques permettant aux acteurs jeunesse de se rencontrer, échanger et mutualiser les pratiques.

La CREA a également poursuivi le partenariat engagé en 2013 avec la Radio des étudiants de Rouen (R2R). R2R a ainsi réalisé 2 émissions spéciales pour couvrir des événements « jeunesse » de la CREA : proclamation de résultats de Créactifs et la Rouen Normandie SUP CUP et diffusion d'une dizaine de chroniques (transports, sports, concours d'éloquence, prévention des discriminations, Fabrique des savoirs...).

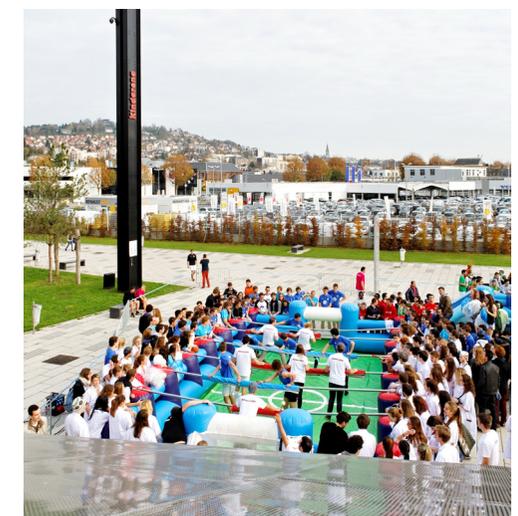
> La Rouen Normandie SUP'CUP

En 2014, la communauté a organisé la 4^e édition du challenge sportif étudiant Rouen Normandie SUP'CUP, au Kindarena. L'objectif de cette manifestation est double : accueillir les étudiants et échanger autour d'une compétition sportive, conviviale et fédératrice. 18 équipes issues de 17 départements de l'université de Rouen ou établissements du territoire se sont affrontées une journée autour de 6 épreuves sportives :

UFR Pharmacie, UFR Sciences du Sport, UFR Droit Sciences économiques et Gestion, UFR Médecine, Institut d'Administration des Entreprises, Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSAN), ESIGEL-LEC, INSA Rouen, NEOMA Business School, ESITPA, CESI, eROUENSMUS Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), Prépa Cornaille, Fac Sciences et Techniques, Fac Sciences de l'Homme et de la société et la CREA.

Le concours de clics lancé pour soutenir la 7^e épreuve de chorégraphie disputée par 12 écoles, a battu tous les records avec plus de 47 700 votes.

900 étudiants ont participé à cette journée.



Les manifestations culturelles organisées par la CREA en 2014 ont attiré plus de 400 000 spectateurs et visiteurs.

Animations culturelles

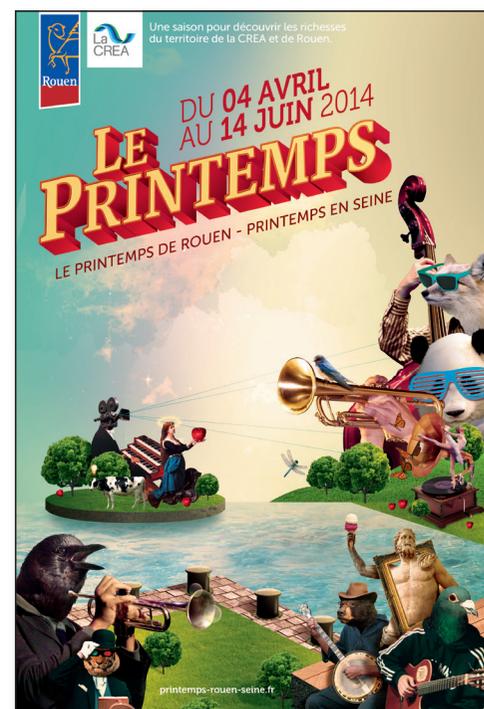
Printemps en Seine

La 1^{ère} édition de ce nouveau festival a eu lieu du 4 au 19 avril 2014.

Il s'inscrit dans une volonté de valoriser les artistes locaux, les artistes émergents dans un objectif de soutien à la création, et d'inciter à la participation des habitants ; tout en dynamisant les communes et en suscitant la curiosité.

80 manifestations tout public dont 40 spectacles ont rassemblé 7 835 spectateurs dans 42 communes.

Le festival a pu associer amateurs et professionnels : 62 formations artistiques et 671 artistes furent ainsi présents sur ces 15 jours de festivité. Il s'agissait également d'une première étape vers une mutualisation de la manifestation avec le Printemps de Rouen, festival porté par la commune.



Château Robert-le-Diable

Les travaux annuels d'entretien courant du site et la poursuite des travaux de mise en sécurité de la façade Sud ont été réalisés, par le biais d'un marché d'insertion.



Deux manifestations sont annuellement organisées :

> Le printemps de Robert-le-Diable

Ce rendez-vous festif et culturel a eu lieu les samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin 2014.

Le Printemps de Robert-le-Diable a été l'occasion pour les 1 571 spectateurs présents d'assister à des spectacles de rue et de participer à divers ateliers.

> Les Journées européennes du patrimoine

Le château s'inscrit également dans les Journées européennes du patrimoine qui ont permis aux 2 926 visiteurs non seulement de découvrir les parties habituellement inaccessibles du site en compagnie de conférenciers, mais aussi de s'initier aux savoir-faire des métiers sur la thématique " Patrimoine culturel - patrimoine naturel ".

Ateliers d'artistes
6 100

Robert-le-diable
4 500

Printemps en Seine
7 835

Cathédrale de Lumière
320 000

Fréquentation 2014



Ateliers d'artistes

La CREA a organisé la 4^e édition des « Visites d'ateliers d'artistes » les 27 et 28 septembre 2014.

Près de 200 artistes plasticiens amateurs et professionnels ont ouvert gratuitement leurs lieux de création au public dans 39 communes du territoire. Le temps d'un week-end, plus de 6 100 curieux et amoureux des arts plastiques ont été accueillis par les artistes. Ce rendez-vous était l'occasion privilégiée d'aller à la rencontre des artistes plasticiens, de découvrir leurs univers artistiques et de pouvoir les interroger sur leurs sources d'inspiration et les techniques utilisées et d'assister à quelques démonstrations.

Les Journées européennes du Patrimoine

En septembre 2014, dans le cadre de la 28^e édition des Journées Européennes du Patrimoine, la CREA a ouvert les portes de 8 de ses sites : Château Robert-le-Diable, Fabrique des Savoirs, 106, h2o, Maison des forêts, Usine d'eau de la Jatte, station d'épuration Emeraude, Zénith et Kindarena. Au programme également : une visite commentée autour du patrimoine naturel et archéologique de la forêt La Londe-Rouvray (Orival), par un animateur des Maisons des forêts.

Le programme général des Journées européennes du patrimoine 2014 a rassemblé 52 000 visiteurs cumulés dont 5 513 visiteurs aux animations directement organisées par la CREA.



Ateliers du mercredi

Des activités de pratique artistique ont été proposées aux enfants des accueils de loisirs. En 2014, plus de 700 enfants issues de toutes les communes ont participé, accompagnés d'artistes du territoire, à des ateliers de créations, de bandes dessinées, d'un spectacle de théâtre-marionnettes, de sérigraphie et de scénographie.

À l'occasion des 900 ans de l'Abbaye Saint-Georges-de-Boscherville en 2014, la CREA a apporté son soutien financier à hauteur de 5 000 € pour l'organisation des manifestations célébrant cet anniversaire (expositions, concerts...).

La Fabrique des savoirs

Cet équipement pluridisciplinaire, inauguré en octobre 2010 à Elbeuf est composé d'un musée, d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) et du Centre d'Archives Patrimoniales (CAP) des communes et institutions du territoire elbeuvien.

L'année 2014 est marquée par une hausse significative de la fréquentation : La Fabrique a enregistré 37 816 visites (hausse de 16 % / 2013) :

Groupes constitués	Fréquentation 2014
Scolaire	8 480 en visites et ateliers 1 330 en visites libres = 9 810
Périscolaire (mercredis et vacances)	2 033
Adultes	1 018
Programmation culturelle	17 186 visiteurs

5 expositions temporaires	Visiteurs individuels	Visiteurs en groupe	Total entrées
La Seine au temps des mammoths Janvier-mars 2014	4 465	1 620	6 085
Reconversions, l'architecture industrielle réinventée - Haute-Normandie Mars - avril 2014	881	186	1 067
Marie-Rose et les grosses machines Avril - août 2014	3 814	312	4 126
Trésors de l'abbaye Saint-Wandrille, de l'art déco aux années 1950 Juin - septembre 2014	2 356	249	2 854
Photographies de Frédéric Prudhomme - Regard d'un industriel elbeuvien Octobre - décembre 2014	1 503	625	2 128
Le regard de deux artistes sur la guerre : Muirhead Bone et Théophile-Alexandre Steinlen Octobre 2014 - mars 2015	484 (octobre - décembre 2014)		
TOTAL			16 744

Expositions

En 2014, la Fabrique des savoirs a proposé 5 expositions temporaires, qui ont généré 17 186 visiteurs.

Visites découvertes - Rencontres du jeudi

En 2014,
- 16 animations ont été proposées : 339 participants.
- 9 conférences Rencontres du jeudi ont été organisées : 311 participants.

La Petite Fabrique

La Fabrique des savoirs organise des ateliers La Petite Fabrique pour les enfants, pendant chaque période de vacances scolaires.

En 2014, 21 rendez-vous ont été proposés dans ce cadre et ont accueilli 234 enfants.

Événements

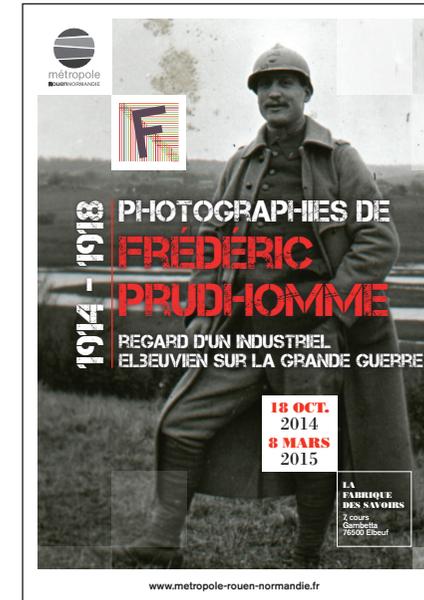
En 2014, la Fabrique des savoirs a également participé à plusieurs manifestations nationales ou locales, notamment :

- Festival Printemps en Seine, en avril : concert de la chanteuse Tallisker dans la galerie de sciences naturelles (65 participants) ;
- Nuit des musées, en mai : visite commentée, spectacle de danse, concert (243 visiteurs) ;
- Journées nationales de l'archéologie, en juin : conférence (33 participants) ;
- Journées européennes du patrimoine, en septembre : ateliers et visites (524 visiteurs).

Archives

En 2014, les archives ont notamment procédé - enregistré

- la communication de 1 960 documents ;
- 1 075 consultations en salle de lecture, pour 147 lecteurs inscrits ;
- 790 images numériques communiquées hors salle de lecture ;
- 300 recherches généalogiques par correspondance ;
- 336 mètres linéaires de fonds versés par des services municipaux ;
- 14 mètres linéaires de fonds privés entrés par don ;
- ...



Label « Villes et Pays d'art et d'histoire »

En 2014, la CREA a poursuivi ses actions de connaissance, de valorisation et de médiation autour de l'histoire, du patrimoine et de l'architecture à l'échelle de ses 71 communes, à travers différents programmes d'animations.

Pour le grand public – « Laissez-vous conter le territoire Rouen-Elbeuf-Austreberthe » : les deux programmes semestriels d'animations se composent de visites commentées, contées, théâtralisées, de conférences et d'ateliers organisés dans les communes autour de thématiques (ex. : le patrimoine industriel, le patrimoine religieux, le temps des commémorations, etc.).
En 2014, 2 580 personnes se sont laissées conter le territoire.

Pour les élèves de la maternelle au lycée - « Raconte-moi Rouen-Elbeuf-Austreberthe » : cette offre pédagogique s'adresse aux enseignants qui souhaitent faire participer leurs classes à des activités de découverte du patrimoine (ateliers, visites contées, visites sur mesure etc.). Les actions sont conçues selon les niveaux et les programmes scolaires.
En 2014, l'offre pédagogique de sensibilisation au patrimoine a permis d'accueillir 5 054 élèves :
- 2 779 enfants ont été accueillis sur le temps scolaire à Rouen dans l'atelier dédié (soit 112 classes dont 85 du territoire de la CREA et 27 du département)
- 2 275 élèves ont été accueillis en visite-atelier au sein de la Fabrique des savoirs, par le CIAP.

Pour les enfants de 4 à 12 ans pendant les vacances scolaires – « Et patati et patatino », à Rouen : il s'agit d'ateliers ludiques de découverte du patrimoine, avec une visite en ville suivie d'une création ou d'un jeu permettant de restituer ce que les enfants ont vu.
En 2014, 288 enfants qui y ont participé (jauge maximale par atelier : 12 enfants).

25 thèmes différents (pour 27 animations au total) ont été proposés dont trois nouveautés proposés en collaboration avec d'autres structures (Musée des Beaux Arts, Maison des Forêts). Une offre est déclinée par le CIAP, au sein de la Fabrique des savoirs, avec 65 enfants accueillis en atelier « Petite Fabrique » (public individuel) et 677 en groupes Centre de loisirs (742).

Au total, l'offre hors-temps scolaire Ville et Pays d'art et d'histoire cumulée a permis d'accueillir 1 030 enfants.

L'ensemble des activités VPah a attiré près de 15 350 visiteurs, tous publics confondus (individuels, jeune public et scolaires), dont 4 203 accueillis au CIAP à la Fabrique des savoirs.

Soutien financier

La CREA a renouvelé son soutien à des équipements et festivals majeurs de son territoire :

- Le Cirque Théâtre d'Elbeuf
- Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen
- Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Petit et Grand-Couronne
- Le Musée des Beaux-Arts de Rouen
- L'Opéra de Rouen Haute-Normandie
- Le festival des arts de la rue VIVACITE à Sotteville-lès-Rouen
- Le festival de bandes dessinées NORMANDIE BULLE à Darnétal
- Le festival de Rouen du Livre Jeunesse
- Le festival Terres de Paroles
- 4 projets proposés par les écoles de musiques, conservatoires communaux et intercommunaux du territoire (suite à appel à projet) : Elbeuf-sur-Seine, Sotteville-lès-Rouen, Oissel, Grand-Quevilly, Notre-Dame-de-Bondeville, Petit-Quevilly, Bois-Guillaume-Bihorel-Isneauville, Rouen, Franqueville-Saint-Pierre, Le Mesnil-Esnard.
- signé une convention spécifique avec l'Office de Tourisme et des Congrès Rouen Vallée de Seine Normandie pour assurer la commercialisation et la promotion des actions du label envers les habitants et les touristes.
- attribué un fond de concours, une participation inscrite au contrat d'agglomération pour la restructuration du centre culturel Marc-Sangnier à Mont-Saint-Aignan.

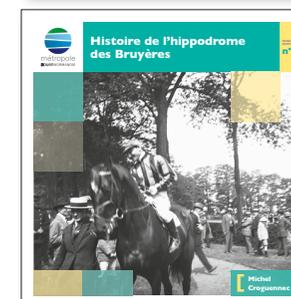
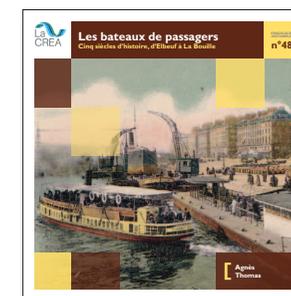
Publications

La CREA édite également des publications pour découvrir librement l'architecture et le patrimoine du territoire.

En 2014, ont été publiés « Laissez-vous conter l'abbaye Saint-Georges de Boscherville » ainsi que la brochure « Patrimoine des petites communes » n°10 intitulée « Découvrir le patrimoine des communes : Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Quévreville-la-Poterie et Ymare ».

Ont également été publiés les fascicules historiques du territoire :

- N° 48 : Les bateaux de passagers, cinq siècles d'histoire, d'Elbeuf à La Bouille
- N° 49 : Histoire de l'Hippodrome des Bruyères, de Michel Croguennec.



Le 106

Scène de musiques actuelles (SMAC) est l'équipement incontournable de la culture musicale contemporaine du territoire de la CREA, avec ses 124 événements annuels. Son activité se décline en trois fonctions articulées et complémentaires : diffusion, action culturelle et accompagnement.

En 2014, la programmation du 106, éclectique, ouverte au monde et à la création, du local à l'international a attiré 50 000 spectateurs. Les 100 concerts programmés, tous styles confondus ont souvent joué à guichet fermé.

Le 106 a également organisé des concerts gratuits « le 106 expérience », dispositif permettant à de jeunes artistes de se frotter à la scène.

Ce sont les studios de répétition, ouverts 325 jours par an, qui ont encore enregistré une progression et une fidélisation de son public. En effet la qualité, le nombre, les horaires et l'accessibilité tant géographique que tarifaire de ces studios, ont attiré 453 groupes formés de 1425 musiciens, pour un total de 8 106 heures de répétition (+9,9% / 2013).

Actions et jumelages avec le milieu scolaire (lycée technique Grieu), conférences, ateliers, performances, concerts en famille, événements en plein air, séances de cinéma y ont aussi rassemblé plus de 20 000 visiteurs.

Des actions sont également menées avec la Maison d'arrêt et l'association nationale Cultures du Cœur.

Panorama XXL

Le Panorama XXL est un des nouveaux équipements culturels emblématiques de la CREA. Par son caractère unique en France, il est appelé à devenir l'un des éléments incontournables d'attractivité et de rayonnement du territoire.

Situé sur les quais de Seine à Rouen, dans une rotonde de 35 mètres de hauteur pour 34 mètres de diamètre dotée de trois plateformes d'observation, le lieu expose des fresques géantes à 360° de l'artiste allemand Yadegar Asisi, spécialiste des panoramas dont les œuvres monumentales ont été exposées dans le monde entier.

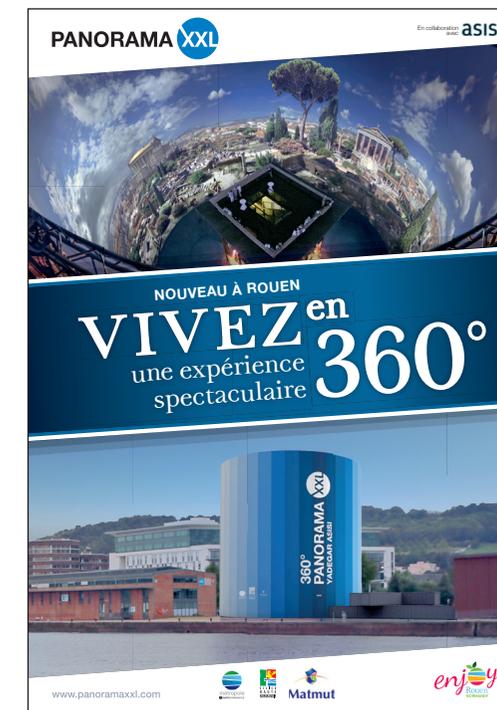
Grâce à un important travail scientifique et à une technique virtuose mêlant différentes pratiques artistiques (peinture, dessin, photographie numérique), Yadegar Asisi propose une immersion totale dans des périodes historiques et des paysages vertigineux.

L'ouverture du Panorama XXL en fin d'année 2014 a connu un démarrage très encourageant :

son inauguration a eu lieu le 16 décembre 2014 et a été suivie de trois journées d'avant-premières proposées aux acteurs locaux, aux professionnels du tourisme et aux personnels des partenaires du Panorama XXL. Ces journées ont rassemblé 6 000 visiteurs.

L'ouverture au grand public le 20 décembre 2014 par un week-end portes ouvertes a remporté un franc succès populaire avec près de 12 000 visiteurs en deux jours.

Les sept jours d'exploitation qui se sont suivis entre le 23 et le 31 décembre 2014 ont confirmé l'engouement du public avec près de 5 000 visiteurs venus principalement de la région Normandie mais aussi des bassins parisiens et lillois. Entre le 16 et le 31 décembre 2014, ce sont ainsi près de 23 000 spectateurs qui sont venus découvrir le Panorama XXL et admirer la 1^{ère} fresque « Rome 312 », exposée jusqu'en septembre 2015.



Sports

Avec plus de 70 000 licenciés s'adonnant régulièrement à un sport dans l'un des 700 clubs de la CREA, le territoire constitue un bassin de vie où la pratique du sport, en particulier chez les jeunes, se développe d'année en année.

La CREA exerce sa compétence « politique sportive » par :

- le suivi, en transversal, des dossiers sports (clubs, équipements, manifestations) gérés par les pôles de proximité,
- la gestion du Palais des sports Kindarena, en lien avec l'exploitant,
- l'instruction des fonds de concours en investissement et en fonctionnement pour les équipements sportifs,
- la promotion des manifestations dont la dimension d'agglomération est incontestable et notamment celles décidées et organisées par la CREA,
- le soutien aux clubs dont l'équipe première évolue dans un championnat amateur et/ou professionnel de niveau national en catégorie senior,
- l'accompagnement des clubs amateurs et professionnels dans le cadre de missions d'intérêt général.

Au conseil communautaire du 27 juin 2011, ont été reconnus d'intérêt communautaire :

- la promotion de manifestations répondant à 5 critères cumulatifs définis,
- les manifestations sportives décidées et organisées par la CREA,
- le soutien à l'accompagnement de clubs sportifs.

Équipements

A été déclaré d'intérêt communautaire la construction, l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'animation :

- du Kindarena à Rouen,
- de la piscine de la Cerisaie à Elbeuf,
- de la piscine-patinoire des Feugrais à Cléon,
- la construction d'un Dojo à Caudebec-lès-Elbeuf en vue de son transfert à la commune l'année suivant sa livraison.



Délégation de service public pour les piscines, patinoire d'Elbeuf-sur-Seine et de Cléon

La CREA est propriétaire de la piscine de La Cerisaie à Elbeuf et de la piscine-patinoire des Feugrais à Cléon.

La Société Vert Marine est chargée dans le cadre d'une délégation de service public, de la gestion et de l'exploitation de ces équipements nautiques et ludiques.

Fréquentations 2014

- Piscine Cerisaie : 56 285 entrées
- Piscine Feugrais : 103 564 entrées
- Patinoire Feugrais : 43 987 entrées

Dans le cadre de leur ouverture au public, les équipements proposent un large programme d'activités tant pour les enfants que les adultes. Les scolaires et les centres de loisirs y sont également accueillis sur des plages horaires spécifiques, de même que des associations telles que le club des crocodiles (hockey sur glace) ou les clubs de plongée du territoire.



Sports

Base de loisirs de Bédanne

La gestion de la base de loisirs de Bédanne est confiée au Club de Voile de Saint-Aubin-lès-Elbeuf (CVSAE), dans le cadre d'une Délégation de Service Public renouvelée en juillet 2011 pour une durée de 5 ans.

En 2014, le CVSAE a assuré les missions de service public dévolues :

- Accueil de la voile scolaire et participation des éducateurs sportifs à l'enseignement de cette activité auprès des écoles primaires,
- Accueil de l'activité nautique des établissements du secondaire,
- Accueil du public, enseignement et animation des activités nautiques : stages sur différents supports (optimist, catamaran, kayak, planche à voile etc.) et locations,
- Accueil des centres de loisirs et des comités d'entreprise.

Le club a notamment participé à la fête nationale du nautisme organisée le 6 juillet 2014.



Base de Loisirs de Bédanne Fréquentations 2014

Public	2014
Voile scolaire	824
UNSS	230
Voile collège	408
Voile lycée	133
Etudiants	30
Voile handicapé	221
CLSH (voile - kayak - arc - cirque)	729
Mini camps	479
Stages particuliers	71
Locations	813
Licenciés sportifs	248
Régates	555
Manifestations, fête du nautisme, PSN	625
Total	5366



Soutien aux associations sportives

En 2014, la CREA a apporté un soutien financier à 48 associations dont l'équipe première avait atteint le niveau national. En contrepartie ces clubs s'engagent dans le développement des pratiques sportives chez les jeunes et l'utilisation du sport comme outil d'insertion.

Les opérations engagées par les clubs connaissent un succès retentissant, à l'image de "La semaine du tennis adapté" avec le club de tennis d'Ymare ou encore la 4^e édition de "Révélation Sports" avec le Stade Sottevillais 76 qui a réuni lors de sa finale plus de 800 jeunes venus de 30 communes de la CREA.

Clubs subventionnés en 2014

CLUB	COMMUNE	SUBVENTION
Club de voile	Anneville-Ambourville	12 000 €
USBG tennis	Bois-Guillaume	1 500 €
ALCM Volley-ball	Canteleu-Maromme	180 000 €
ALCL Basket-ball	Grand Quevilly	3 000 €
ALCL tennis de table	Grand Quevilly	20 000 €
Club de Golf de MSA	Mont-Saint-Aignan	5 000 €
Entente Mont-Saint-Aignan / Maromme (athlétisme)	Mont-Saint-Aignan et Maromme	€
MD-MSA badminton	Mont-Saint-Aignan	13 000 €
MSA volley-ball / ASPTT	Mont-Saint-Aignan / Rouen	3 500 €
Roller MSA	Mont-Saint-Aignan	5 000 €
CMSO football	Oissel	3 500 €
CREA Handball	Oissel	110 000 €
Entente Oissel-Déville Hand-ball	Oissel-Déville	€
Oissel basket	Oissel	3 500 €
ASUB Volley-ball	Petit-Quevilly	3 500 €
USQ Football	Petit-Quevilly	12 000 €
ASPTT section lutte	Rouen	3 000 €
Canoë Club normand	Rouen	10 000 €
Cercle d'escrime de Rouen	Rouen	5 000 €
Club des Vikings (natation)	Rouen	10 500 €
CNAR (aviron)	Rouen	11 000 €
Elan Gymnique Rouennais	Rouen	17 000 €
Judo club du Grand Rouen	Rouen	6 000 €
Les Spiders Roller-hockey	Rouen	10 000 €
Phonix Roller Hockey	Rouen	1 500 €
Rouen 76 Université Hand-ball	Rouen	7 000 €
Rouen base-ball 76	Rouen	10 500 €

CLUBS	COMMUNES	SUBVENTION
Rouen Triathlon	Rouen	10 500 €
SPO Rouen Basket-ball	Rouen	210 000 €
SPO Rouen Tennis de table	Rouen	16 000 €
Stade Rouennais Rugby	Rouen	12 000 €
Véloce club de Rouen	Rouen	12 000 €
Yacht Club Rouen 76	Rouen	5 000 €
Les pédales varengévillaises	Saint-Pierre-de-Varengueville	600 €
La Sottevillaise (gymnastique)	Sotteville-lès-Rouen	17 000 €
Stade Sottevillais 76 (athlétisme)	Sotteville-lès-Rouen	18 000 €
Stade Sottevillais 76 - lutte	Sotteville-lès-Rouen	5 500 €

Soutien aux manifestations sportives

En complément des nombreuses manifestations organisées au Kindarena, la CREA a soutenu financièrement plus de 30 manifestations sportives majeures sur l'ensemble de son territoire, dont certaines de niveau international :

- Le meeting d'athlétisme de Sotteville-lès-Rouen
- Le Jumping International de Canteleu
- Le meeting de natation Arena sprint à Rouen
- La French Cup, meeting de patinage synchronisé à Rouen
- Le Tour de Normandie cycliste
- L'open international de base-ball

Les fonds de concours

Le 4 février 2013, le Conseil communautaire a adopté le principe d'une programmation annuelle des fonds de concours en investissement sur la base d'un enveloppe fermée et a adopté des critères prioritaires généraux qui viennent s'ajouter aux critères d'éligibilité spécifiques à chaque domaine d'intervention soit l'attribution de fonds de concours liés à :

- la construction ou extension d'un équipement sportif dépassant le stricte cadre communal
- la réhabilitation d'un équipement sportif dont les travaux vont réduire la facture énergétique.

Dans ce cadre, le comité de programmation des aides a émis un avis favorable aux projets d'attribution d'un fonds de concours à provisionner sur le budget 2015 pour les projets suivants :

- la construction d'un gymnase sur la rive-gauche de Rouen
- les travaux d'extension et de rénovation du complexe sportif Jules-Ferry à Darnétal.

Pour les fonds de concours en fonctionnement, la CREA a poursuivi en 2014 son soutien aux communes dans le cadre de l'exploitation des centres aquatiques :

- Centre sportif Guy-Boissière à Rouen
- Centre aquatique Eurocéane à Mont-Saint-Aignan
- Centre nautique Alex-Jany à Grand-Couronne.

Manifestations subventionnées en 2014

ORGANISATEUR	MANIFESTATION	DISCIPLINE	SUBVENTION
Stade Sottevillais 76	Meeting d'athlétisme	Athlétisme	52 000 €
Equi Seine Organisation	Jumping international de Canteleu	Jumping	23 000 €
Stade Sottevillais 76	Révélation sport	Athlétisme	20 000 €
Comité Régional de Sport Adapté et ASCYmare	Animations de tennis sport adapté	Tennis sport adapté	20 000 €
Rouen Sapins Pétanques	National de Pétanque	Pétanque	8 000 €
RCC Cross	Semi-Marathon de Rouen	Semi-Marathon	6 000 €
Rouen Olympic Club	French Cup	Patinage synchronisé par équipe	5 000 €
ASPTT Rouen	Semi-Marathon de Rouen	Semi-Marathon	5 000 €
Elan Gymnique Rouennais	1/2 finale championnat de France de gymnastique	Gymnastique	4 500 €
Club des Vikings de Rouen	Arena Sprint Rouen	Natation	4 000 €
Stade Sottevillais lutte	Open international de lutte	Lutte	4 000 €
Organisation du Tour de Normandie	Tour de Normandie Cycliste	Cyclisme	4 000 €
ALCL tennis de table de Grand Quevilly	Coupe d'Europe de tennis de table	Tennis de table	5 000 €
Rouen Hockey Elite	Match préparatoire de l'équipe de France de hockey sur glace	Hockey sur glace	3 000 €
CVSAE	13 ^e grande régates de la CREA	Voile	3 000 €
Sport Aventure Passion	Trail du Raid Normand	Trail	2 000 €
ALCL tennis de table de Grand Quevilly	Tournoi international de tennis de table	Tennis de table	2 000 €
Rouen baseball 76	Challenge de France Elite Base Ball	Baseball	3 000 €
Saint-Aubin Tennis Club	Open Seniors	Tennis	1 375 €
La sottevillaise de Gymnastique	Demi-finale de la coupe de France	Gymnastique	1 000 €
Canteleu Maromme Tennis de Table	Critérium national féminin de tennis de table	Tennis de table	1 000 €
ASCG Gym	Demi-finale championnat de France de gym rythmique	Gymnastique rythmique	1 000 €
Compagnie des Archers de Mont-Saint-Aignan	Étape du championnat de France DN2	Tir à l'arc	800 €
Judo Club du Grand Rouen	17 ^e Tournoi international du JCGR	Judo	500 €

Sports

Kindarena

L'activité 2014 du Palais des sports de la CREA - Kindarena - a été particulièrement riche en événements, confirmant la vocation multi-sports de l'équipement.

En 2014, 15 activités sportives différentes ont été accueillies au Kindarena (basket, handball, volley-ball, badminton, judo, saut à la perche, karaté, zumba, danse africaine, gymnastique, futsal, ...).

Événements internationaux

De nombreux événements internationaux ont été organisés et plusieurs équipes de France ont été accueillies au Kindarena en 2014 :

- Rugby en fauteuil : rencontre France / Angleterre
- Karaté : rencontre internationale France / Japon
- Volley-ball : rencontre de Ligue mondiale France / Allemagne
- Basketball : rencontre préparatoire à la Coupe du Monde France / Belgique
- Gymnastique : rencontre internationale féminine et masculine France / Autriche / Belgique / Espagne / Pays-Bas.

Rencontres sportives tout public

En complément de ces événements internationaux, une grande variété de rencontres sportives a également été organisée pour différents pratiquants et différents publics :

- Rendez-vous Sports de la CREA
Événements sportifs pour les scolaires, sport universitaire (Championnat de France Universitaire de boxe), sport adapté (semaine du tennis adapté), les rendez-vous sports de la CREA mensuels (zumba et danse).

- Championnats des clubs utilisateurs
Les trois clubs utilisateurs du Kindarena, le SPO Rouen Basketball, l'ALCM Volley-Ball et le CREA Handball, ont reçus les clubs de leur championnat pour 37 rencontres, suivies par 45 495 spectateurs en 2014.

En 2014, 78 événements sportifs ont été organisés au Kindarena, réunissant au total 100 833 spectateurs.

Ainsi, depuis son ouverture le 8 septembre 2012, Kindarena a accueilli 334 171 spectateurs.



Autres équipements emblématiques

Le Zénith

Inauguré en 2001, le Zénith est un lieu emblématique du territoire. D'une capacité de 5 200 places assises, cette grande salle modulable peut recevoir jusqu'à 7 575 spectateurs en formule assis-debout.

Les missions de service public confiées au délégataire (SESAR) reposent sur quelques grandes orientations fondamentales : relations étroites avec des associations permettant à des enfants d'assister gratuitement à des spectacles jeune public, accueil privilégié réservé aux personnes souffrant de handicap ou à mobilité réduite ainsi que les nombreux services clés en main proposés aux organisateurs facilitant la programmation des manifestations, des plus modestes aux plus prestigieuses.

En 2014, le Zénith a accueilli 43 concerts, 29 spectacles jeune public, 20 comédies musicales et humoristes, ainsi que 7 événements d'entreprises pour un total de 99 représentations et 118 jours d'occupation.

Grâce à une programmation diversifiée, ce sont plus de 240 500 spectateurs qui sont venus assister aux programmations proposées, inscrivant désormais le Zénith dans les tournées internationales.

Sur la base de critères précis, trois organisateurs ont bénéficié de la mise à disposition gracieuse du Zénith par la CREA, représentant 7 jours de location.

En septembre 2014, le Zénith a pour la seconde fois ouvert ses portes dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et accueilli 850 visiteurs à cette occasion.



Le parc des Expositions

Équipement au service du développement économique de l'agglomération, le Parc des Expositions organise et accueille des manifestations grand public et professionnelles, comme les foires et salons, des événements et congrès d'entreprises, des conventions et séminaires.

La gestion du Parc des Expositions est confiée à l'association ROUEN EXPO EVENEMENTS.

En 2014, plus de 477 000 visiteurs et congressistes ainsi que 3 772 entreprises ont assisté ou participé à 57 manifestations programmées (29 foires et salons commerciaux ; 12 manifestations d'entreprises ; 7 concours ; 9 événements culturels, sportifs ou à vocation sociale). Les bâtiments ont été loués 201 jours sur l'année, soit un taux d'occupation de 55 %.

Depuis avril 2014, la CREA réalise des travaux de rénovation et de mise aux normes :

- la réalisation d'un nouveau bâtiment administratif plus moderne et plus accueillant, d'une nouvelle billetterie, d'un auditorium de 350 places et d'un bâtiment de liaison entre les halls 7 et 8 ;
- la rénovation des halls 3, 4 et 5 ;
- la réalisation de sanitaires et l'installation de chauffage des halls 7 et 8, la création d'un parking exposants à proximité de ces halls.
- la rénovation des 6 salles de réunion.

Le chantier est prévu jusqu'en automne 2015.



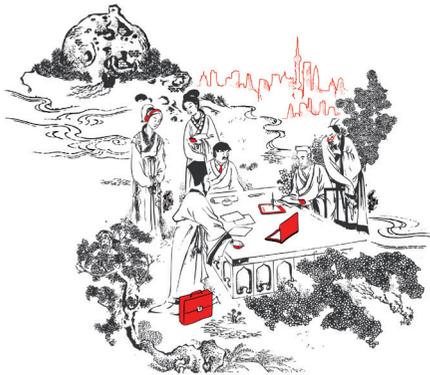
Partenariat CREA-Tianjin

(Chine)

La CREA
Ouverte, curieuse et sportive



Composée de 13 millions d'habitants, la ville de Tianjin est l'une des 4 municipalités administrées par le gouvernement central de la Chine. En 2010, la CREA et Tianjin, ont acté le principe d'une coopération dans les domaines du tourisme, de l'enseignement supérieur et universitaire, de la culture, du sport, de l'économie, de la recherche et de l'environnement.



2014, année de commémoration de ce 50^e anniversaire des relations diplomatiques entre la France et la République populaire de Chine, a également vu le développement de la coopération entre la CREA et la ville de Tianjin.

Déplacement de la CREA à Shanyang, Tianjin et Pékin

En septembre 2014, Frédéric Sanchez, Président de la CREA, Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Région Haute-Normandie ainsi qu'une délégation de chefs d'entreprises, de responsables de l'enseignement supérieur, du port de Rouen HAROPA et du tourisme se sont rendus en Chine.

Au programme de ce déplacement notamment, une rencontre économique à Shenyang en lien avec la ville du Havre autour du développement durable, une rencontre à Tianjin de l'université de Nankai et Neoma Business School, des visites d'entreprises telles que le site d'assemblage des avions d'Airbus Industrie à Tianjin, ou encore une rencontre à Pékin pour la promotion touristique de la destination « Normandie », en lien avec l'office de tourisme de Rouen et le Comité régional du tourisme.

Un Institut Confucius spécialisé en commerce à Rouen

Inauguré en mars 2014 par Frédéric Sanchez en présence de Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international français et de la représentante du Ministère de l'Education chinois le Hanban, le Confucius Institute for Business de NOEMA Business School

est le premier en France à être labellisé « commerce ». Il compte parmi les 7 établissements dans le monde et conduira en 2015 le leadership de l'alliance internationale des Confucius Institute for Business.

L'Institut bénéficie de locaux sur le site de l'école, tandis que le ministère chinois lui alloue des moyens éducatifs (professeurs, livres pour l'enseignement du chinois et centre de documentation). La CREA le soutient financièrement, à parité avec la Région, pour ses activités.

Depuis son lancement, l'Institut dispense des cours de chinois pour les étudiants, le grand public ou des entrepreneurs. Il organise des événements pour développer les liens entre le monde économique chinois et celui de la Communauté et au-delà, de la Normandie. Disposant d'un Club d'entreprises françaises et chinoises, il est également une porte d'entrée pour les entreprises locales qui souhaitent exporter ou entretenir des relations commerciales avec la Chine.

4^{es} rencontres de la Coopération décentralisée France – Chine

En novembre 2014, la CREA a participé aux 4^{es} rencontres de la coopération France-Chine. Organisées à Strasbourg par la Région Alsace, en partenariat avec le Ministère des Affaires étrangères et l'Association du Peuple Chinois pour l'Amitié avec l'Etranger, ces 4^{èmes} Rencontres avaient pour thème « Innovation et coopération pour le développement de nos territoires urbains et ruraux ».

Accueil d'une délégation lors d'un atelier décentralisé du Forum Chine-Europe avec la ville de Rouen

En décembre 2014, la CREA a accueilli, en partenariat avec la ville de Rouen, un atelier décentralisé et une délégation chinoise participant au Forum Chine-Europe, prélude à la conférence mondiale sur le climat le COP 21 qui se tiendra en décembre 2015 à Paris.

Au programme, visites des pépinières d'entreprises Innopolis et Écopolis, rencontres avec des jeunes entrepreneurs, des enseignants et chercheurs, présentation du territoire sur le thème « Les jeunes et l'emploi dans la transition énergétique ».



81

Présentation
financière

Présentation financière 2014

Le budget de la communauté comprend 8 budgets : le budget Principal, ses 3 budgets annexes (transports, ordures ménagères, zones d'activités économiques) et 4 régies (eau, assainissement, haut débit, Réseau de pépinières d'entreprise Seine Création).

En 2014, le montant total du budget primitif des 8 budgets de la CREA s'élève à 726 066 158 €.

Le compte administratif 2014 de la CREA fait apparaître :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Des recettes de fonctionnement qui s'élèvent à 557.4 M€
- Des dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 463.9 M€
- Soit une épargne brute de 93.5 M€ qui ont permis de financer une partie des investissements communautaires.

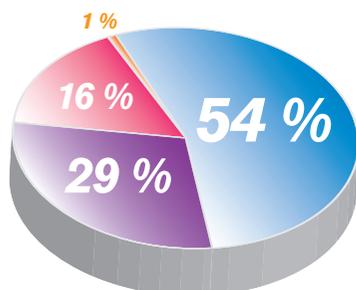
EN SECTION INVESTISSEMENT :

- Des dépenses d'investissement qui ont atteint 137.6 M€
- Des recettes notamment composées par des emprunts nouveaux à hauteur de 1.3 M€
- Les dépenses d'équipements communautaires ont été autofinancés à hauteur de 73%.

SECTION	DÉPENSES (M€)	RECETTES (M€)		
FONCTIONNEMENT	Attribution de compensation nette	116	Impôts ménages	46
	Charges générales	115	Impôts entreprises	91
			DCRTP et FNGIR	59
	Personnel	55	TEOM	40
	Subventions et contingents	118	Versement transport	96
	Dotation de solidarité	10	Tarification et redevances	82
	Frais financiers	8	DGF intercommunautaire	23
		ÉPARGNE BRUTE	92	DGF compensation
INVESTISSEMENT			Autres produits	25
	Capital dette	41	ÉPARGNE BRUTE	92
	Investissements directs	98	Appports extérieurs	30
			Autres recettes	19
	Subventions versées	28	Emprunt	1
		Consommation du fond de roulement	24	

Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2014 s'élèvent à 557 M€ :



Dotations

En 2014, les différentes dotations reçues par la CREA s'élèvent à 150 M€, soit 29% de ses recettes réelles de fonctionnement.

Tarifification de services communautaires

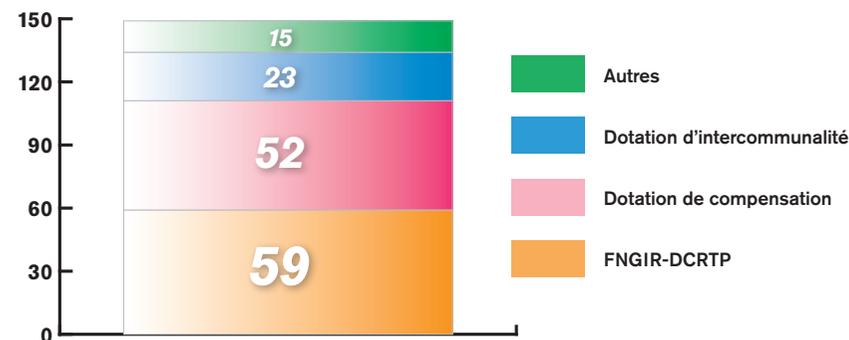
Outre quelques produits assez modestes (loyers...), l'essentiel des autres recettes de fonctionnement provient de la tarification de certains services communautaires pour, en 2014, un montant de 82 M€, soit 16% des recettes de fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement 2014

En 2014, les dépenses de fonctionnement communautaire s'élèvent à 464 M€, qui se répartissent notamment entre :

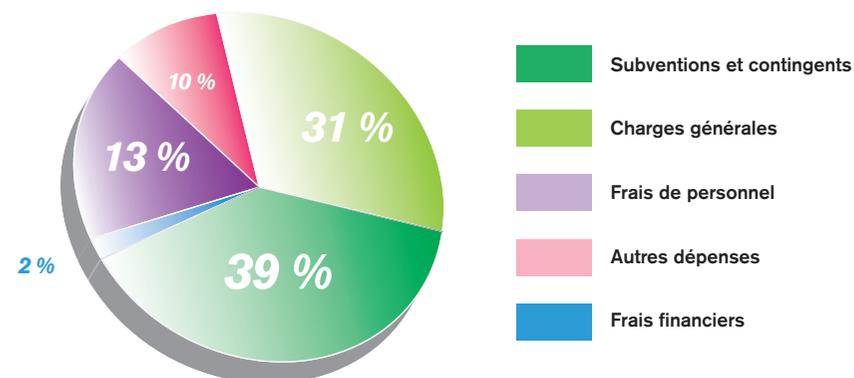
- les charges de gestion courante (82 M€) : achats et fournitures nécessaires au fonctionnement de la CREA et/ ou à l'exercice de certaines compétences (prestations afférentes à la collecte et au traitement des déchets ménagers ainsi que les dépenses générées par le service des transports) ;
- les frais de personnel (62,9 M€ / 13%) ;
- les subventions et contingents (118 M€ / 39%) : contingent versé au Service Départemental d'Incendie et de Secours, contribution forfaitaire d'exploitation versée au délégataire gestionnaire des transports publics, diverses subventions et participations ;
- la dotation de solidarité communautaire (10 M€, soit 20€/habitant)
- les frais financiers (7,8 M€ / 2%).

Dotations 2014 en M€



(* Autres = attribution de compensation négative + compensations fiscales + primes d'épuration + autres participations reçues)

Répartition des dépenses de fonctionnement 2014 en %



Investissement et dette

En 2014, les dépenses d'investissement de la CREA se sont élevées à 138 M€.

Dépenses d'investissement :

Développement économique : 39.08 M€

- Zone d'activités Plaine de la Ronce : 13.54 M€
- Zone d'activités du Madrillet : 2.43 M€
- Eco-quartier Flaubert : 2.17 M€
- Parc naturel urbain des Bruyères : 1.51 M€
- Hôtel d'entreprises Seine Ecopolis : 1.45 M€

Transports : 24.15 M€

- Acquisition de bus : 9 M€
- Gros entretien et renouvellement : 6.32 M€
- Amélioration des lignes de bus : 3.13 M€

Culture – Sport – Animation : 22.35 M€

- Historial Jeanne d'Arc : 5.62 M€
- Panorama XXL : 4.16 M€
- Réhabilitation du Parc des expositions : 2.96 M€
- Salle de spectacle à Saint-Pierre-lès-Elbeuf : 2.89 M€
- Ecole de musique et de danse à Elbeuf : 2.66 M€
- Pôle nautique Elbeuf : 1.38 M€
- Fonds de concours équipements sportifs : 1.23 M€

Eau : 15 M€

Assainissement : 13 M€

Habitat – Urbanisme : 10.74 M€

- Aides au logement : 8.71 M€
- Aides à la pierre : 1.68 M€

Déchets ménagers : 3.9 M€

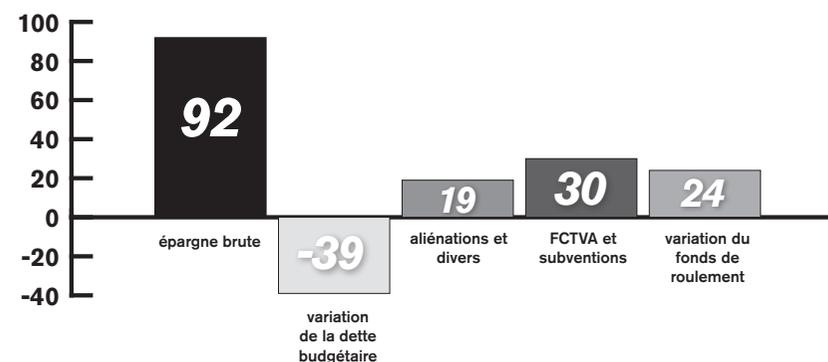
Dotation aux communes/solidarité : 1.60 M€

L'encours consolidé de la dette de la CREA a atteint 295 M€ au 1^{er} décembre 2014. Il correspond à 2,75 années d'épargne brute (capacité de désendettement moyenne des communautés d'agglomération : 4,8 ans en 2013).

Synthèse financière

Il ressort de l'examen des comptes de la CREA une situation très saine, caractérisée par un taux d'épargne brute de 23% (hors attribution de compensation) et une capacité de désendettement de 2,8 ans.

Structure de financement des investissements 2014 en M€



(* FCTVA : Fonds de compensation de la TVA)

Annexes

Petites communes

Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) 2014 - section fonctionnement

COMMUNES DE MOINS DE 2000 HAB. (par ordre croissant du nombre d'hab.)	AIDE FORFAITAIRE (€) + AIDE AU PRORATA DE LA POPULATION
Hautot-sur-Seine	17 291
Yville-sur-Seine	17 502
Epinay-sur-Duclair	17 676
Berville-sur-Seine	17 800
Fontaine-sous-Préaux	17 822
Quevillon	17 985
Le Mesnil-sous-Jumièges	17 987
Bardouville	18 028
Saint-Pierre-de-Manneville	18 299
Val-de-la-Haye	18 321
Sotteville-sous-le-Val	18 402
La Bouille	18 500
Gouy	18 559
Moulineaux	18 762
Quévreville-la-Poterie	18 844
Freneuse	18 863
Saint-Aubin-Epinay	18 890
Orival	18 903
Saint-Aubin-Celloville	18 968
Roncherolles-sur-le-Vivier	19 321
Yainville	19 370
Ymare	19 405
Anneville-Ambourville	19 573
Saint-Paër	19 586
Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	19 684
Hérouville	19 776
Sahurs	19 933
Montmain	20 050
Saint-Martin-de-Boscherville	20 321
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	21 042
Jumièges	21 018
Saint-Martin-du-Vivier	21 234
La Neuville-Chant-d'Oisel	21 679

COMMUNES DE PLUS DE 2000 HAB. (par ordre croissant du nombre d'hab.)	AIDE FORFAITAIRE (€) + AIDE AU PRORATA DE LA POPULATION
Belbeuf	22 018
La Londe	22 530
Saint-Pierre-de-Varengueville	22 508
Tourville-la-Rivière	22 698
Houpeville	23 105
Isneauville	23 094
Saint-Jacques-sur-Darnétal	23 437
Amfreville-la-Mivoie	23 437
Boos	23 437
Saint-Léger-du-Bourg-Denis	23 437
Le Houllme	23 437
Duclair	23 437
Total pour les 45 petites communes	905 969 €

Annexes

Petites communes

Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) - section investissement
(Délibérations – bureaux communautaires de 2014)

COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT ALLOUÉ (€)
Belbeuf	Construction d'ateliers municipaux	84 842
Belbeuf	Construction d'une crèche communale	85 746
Duclair	Réaménagement des ex-locaux de judo	9 499
Duclair	Aménagement de la rue Pavée	66 790
Epinay-sur-Duclair	Rénovation de la Mairie	30 455
Freneuse	Effacement réseaux et amélioration éclairage public Côte aux Blancs	10 215
Hautot-sur-Seine	Rénovation des murs du cimetière	5 578
Hautot-sur-Seine	Réfection de voirie rue de l'Ancien vignoble	8 240
Hautot-sur-Seine	Réfection chemin Croix blanche	4 750
Hénouville	Travaux complémentaires du gymnase	20 430
Houpeville	Travaux de voiries et aménagements divers	57 262
Isneauville	Travaux de voiries rue de la Ronce	21 154
Isneauville	Travaux de réfection de toiture de la salle de sport	14 247
La Bouille	Aménagement des trottoirs du Vracq	19 852
La Bouille	Réfection des sols et et porte de la garderie	3 339
La Londe	Construction d'une salle de sports et salles annexes 1ère phase	
La Neuville-Chant-d'Oisel	Travaux divers de réfection	20 422
Le Mesnil-sous-Jumièges	Huisseries de l'école et de la salle du conseil, acquisition d'un ensemble modulaire	24 789
Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Travaux divers	20 430
Montmain	Travaux d'éclairage public	5 677
Moulineaux	Travaux d'éclairage	31 069
Quevillon	Travaux de voirie	11 580
Quèvreuille-la-Poterie	Travaux de voirie & de signalisation	1 750
Quèvreuille-la-Poterie	Travaux du cimetière	9 066
Roncherolles-sur-le-Vivier	Travaux de l'accueil périscolaire et du dortoir	10 215
Saint-Aubin-Celloville	Travaux de voiries	50 262
Saint-Aubin-Epinay	Aménagement du Parc St Romain et travaux d'accessibilité	30 645
Saint-Jacques-sur-Darnétal	Construction d'une salle polyvalente	92 680
Saint-Jacques-sur-Darnétal	Construction de locaux annexes	57 164

COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT ALLOUÉ (€)
Saint-Martin-du-Vivier	Construction d'une salle polyvalente sportive	27 690
Saint-Martin-du-Vivier	Aménagement d'espaces verts	10 215
Saint-Paër	Aménagement du centre bourg	30 455
Saint-Pierre-de-Manneville	Construction d'une garderie périscolaire	31 275
Saint-Pierre-de-Manneville	Remplacement de la chaudière de la Mairie	4 622
Saint-Pierre-de-Manneville	Travaux de voirie au lieu-dit « Le Valnaye »	7 911
Saint-Pierre-de-Varengeville	Réhabilitation de l'école maternelle Jacques-Prévert	52 709
Sotteville-sous-le-Val	Travaux dans les locaux d'accueil scolaire	11 550
Yville-sur-Seine	Création d'un espace cinéraire et d'un columbarium	7 500

Métropole Rouen Normandie

14 bis avenue Pasteur CS 50589

76006 Rouen Cedex

Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

www.metropole-rouen-normandie.fr